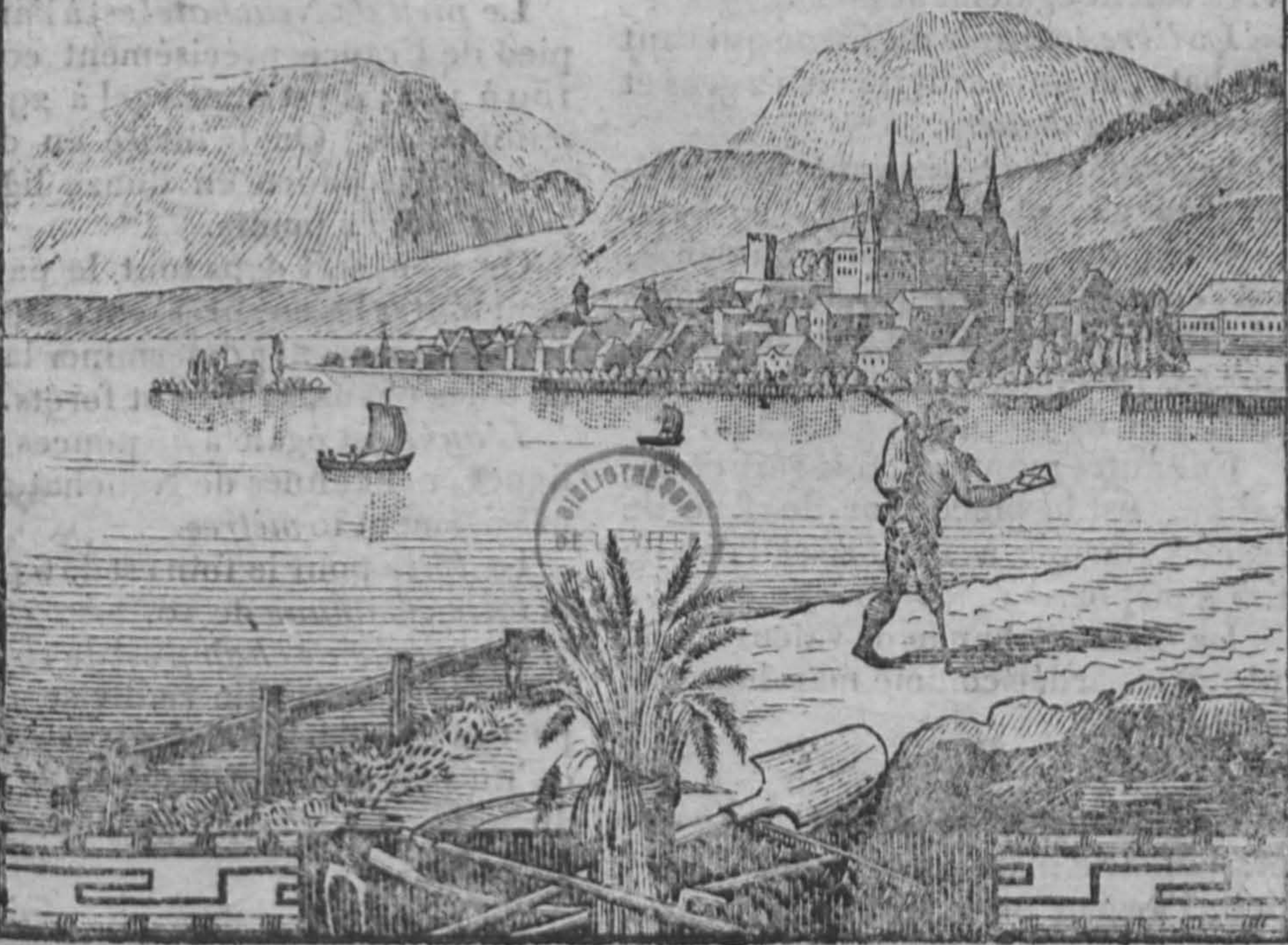


LE VÉRITABLE  
MESSAGER BOITEUX  
DE NEUCHÂTEL

*pour l'an de grace 1830.*





FRÈRES  
Imprimeurs  
A

LÖRTSCHER  
Libraires  
VENEZ

1	1
2	2 2
3	3 2 3
4	4 2 3 4
5	5 2 3 4 5
6	6 2 3 4 5 6
7	7 2 3 4 5 6 7
8	8 2 3 4 5 6 7 8
9	9 2 3 4 5 6 7 8 9
10	10 2 3 4 5 6 7 8 9 10
11	11 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
12	12 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
13	13 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
14	14 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
15	15 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
16	16 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
17	17 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
18	18 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
19	19 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
20	20 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour  $\frac{9}{10}$  moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La livre lauzannoise qui se subdivise en 12 gr. et le gr. en 12 deniers. La livre faible qui se subdivise en 20 sols et le sol en 12 deniers. Ces deux livres valent également 4 batz.

La livre tournois ou franc qui vaut 10 batz, et qui se divise en 12 gros et le sol en 12 deniers.

Le louis vieux qui vaut 140, l'écu bon 25, et l'écu petit, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'écu de Brabant qui vaut depuis plusieurs années  $41 \frac{1}{2}$  bz. le demi écu  $20 \frac{3}{4}$  bz. Le Gouvernement les a aussi tarifés et ils circulent à ce taux.

Une autre monnaie étrangère coursable, est la pièce d'or de f. 20 de France, tarifée à 145 bz. et l'écu de f. 5 à  $56 \frac{1}{4}$  bz.

La piastre change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise,

Poids.

La livre de Neuchâtel est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de

2 16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement  $520 \frac{1}{10}$  grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de longueur une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de surface et de solidité. Cependant celles de capacité pour les liquides et pour les matières sèches ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le pied de Neuchâtel est à l'ancien pied de France précisément comme 130 à 144; il est donc égal à  $293 \frac{258}{1000}$  millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'aune est égale à 45 pouces  $5 \frac{594}{1000}$  lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 mètres.

La toise pour le foin est de 6 pieds; la toise commune de 10.

La perche de champ est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le pied du pays. La perche de vigne est de 16 pieds.

### Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de . . . . . 65536 pieds carrés.

La perche soit  $\frac{1}{16}$  de faux a une surface de . . . . . 4096

Le pied soit  $\frac{1}{16}$  de perche . . . . . 256

La minute soit  $\frac{1}{16}$  de pied . . . . . 16

L'obole soit  $\frac{1}{16}$  de minute . . . . . 1

Le lauzannois soit  $\frac{1}{16}$  d'obole . . . . .  $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit  $\frac{1}{16}$  de lauzan.  $\frac{1}{256}$

### Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le pied de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

### Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150.

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de . . . . . 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc . . . . . 200

La voiture de fumier doit avoir 56

### Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchatel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et  $\frac{9043}{10000}$ .

10 Pots de Neuchatel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*;  $38 \frac{2}{3}$ , la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 30 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit  $2 \frac{1}{2}$  *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 *émines* un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient  $\frac{1}{24}$  de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent  $8 \frac{1}{3}$  pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Ventes et abris pour, 1825, 1826,  
1827 et 1828.

année.	le pot de vin	l'émine de froment.	d'orge.	d'avoine.
1825	18 cr	18 b.	9 b.	7 b.
1826	10	18	9	7
1827	7	24	10	7 $\frac{1}{2}$
1828	6	24	13	9
1829				

Tarif pour le prix des vins.

Le pot à	f. le septier à	la gerle à	le muids à
5 cr.	2 li. os.	4 l. 16 s. 0	24 l. os.
5 $\frac{1}{2}$	2 4	5 5 7	26 8
6	2 8	5 15 2	28 16
6 $\frac{1}{2}$	2 12	6 4 9	31 4
7	2 16	6 14 4	33 12
7 $\frac{1}{2}$	3	7 4 0	36
8	3 4	7 13 7	38 8
8 $\frac{1}{2}$	3 8	8 3 2	40 16
9	3 12	8 12 9	43 4
9 $\frac{1}{2}$	3 16	9 2 4	45 12
10	4	9 12 0	48
10 $\frac{1}{2}$	4 4	10 1 7	50 8
11	4 8	10 11 2	52 16
11 $\frac{1}{2}$	4 12	11 0 9	55 4
12	4 16	11 10 4	57 12
13	5 4	12 9 7	62 8
14	5 12	13 8 9	67 4
15	6	14 8 0	72
16	6 8	15 7 2	76 16
17	6 16	16 6 4	81 12
18	7 4	17 5 7	86 8
19	7 12	18 4 9	91 4
20	8	19 4 0	96
21	8 8	20 3 2	100 16
22	8 16	21 2 4	105 12
23	9 4	22 1 7	110 8
24	9 12	23 0 9	115 4
25	10	24 0 0	120
26	10 8	24 19 2	124 16
27	10 16	25 18 4	129 12

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

Le Pied est exactement celui de Neuchâtel.  
La Brache . . . . . a 22 pouces et 2 lignes.  
100 Braches font 48 aunes  $\frac{3}{4}$  de Neuchâtel.

La Toise commune a 8 pieds de long.  
64 pieds de surface,  
et 512 pieds cubes.

La Toise pour le foin comme à Neuchâtel  
26 pieds cubes.

La Toise p<sup>r</sup> le bois 6 pieds de couche,  
5 pieds de haut, } Soit 105 pieds cubes.  
3  $\frac{1}{2}$  pieds les bûches. }

La Verge pour les arpenteurs a 10 pieds de  
long et 100 pieds de surface.

Le Karteron a 960 pouces cubes, 5 pieds  
cubes font 9 karterons.

100 Karterons de Berne font presque 92 émi-  
nes de Neuchâtel.

Le Pot a 114  $\frac{47}{100}$  pouces cubes de Berne, ou  
84  $\frac{224}{1000}$  pouces cubes de Paris.

Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cu-  
bes de Paris,

329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.

Ce qui, à très-peu de chose près, fait que  
100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne  
ou que

100 pots de Berne font 87  $\frac{3}{4}$  pots de Neuchâtel.

La Bosse ou le char de vin a 400 pots de Berne.

La Livre poids de fer y a 17 onces.

Chambre d'assurance contre les In-  
cendies.

La Chambre d'assurance contre les incendies  
a rendu le 22 Janvier 1829 et publié comme à  
l'ordinaire son 18<sup>e</sup> compte, qui est celui de l'an-  
née 1828. En voici la substance :

Dépenses.

Fraix de procès-verbaux dressés au sujet des  
incendies qui ont eu lieu pendant l'année 1828

L. 53 3

Impression des comptes  
de 1827 et papier pour  
ceux de 1828. . . . . » 46 11

Évaluation etc. de 89  
nouveaux bâtimens assu-  
rés pendant l'année . . . » 190 11

Appointemens d'un an  
du Secrétaire - caissier et  
fraix de bureau . . . . . » 452 —

L. 722 5

Report de la dépense : : ! : L. 722 5

*Recette.*

Contribution des propriétaires des 89 bâtimens assurés pendant l'année pour leur part de fraix à ce sujet . » 162 9

Excédent des dépenses sur la recette L. 559 16

A cet excédent il faut ajouter les sommes ci-après qui étoient à payer au 1 Avril 1829.

1° à la Caisse d'épargne pour la rembourser de la somme qu'elle a prêtée le 1 Avril 1828 et qui a servi à solder les indemnités de 1827, L. 1498 8 6

Intérêt d'un an de cette somme à 4 p<sup>r</sup> cent . . . . . » 59 18 6

L. 1558 7

2° Aux Incendiés de 1828, les indemnités qui leur sont dues pour dommages causés par le feu ,

1. le 29 Mai à Serrière,rière Corcellès . . . . L. 2200 —

2 le 15 Juin au quartier des Buttes, commune de la Chaux de fonds . . . . . » 3500 —

3. le 4 Décembre à CombeGrierin, commune du Locle . . . . . » 247 1

L. 5747 1

La somme totale à payer au 1 Avril 1829 étoit donc . . . . . L. 7865 4

Pour y subvenir, la Chambre d'assurance, adoptant le préavis de son Comité, a fixé une contribution de *demi pour mille* sur la valeur des bâtimens assurés, ce qui sur 19,468,600. valeur assurée de ces bâtim<sup>s</sup>, donne L 9734 6 de laquelle déduisant ce qui étoit à payer au 1 Avril 1829, savoir . . . » 7865 4

il devoit rester en caisse au 1 Avril 1829 . . . . . L. 1869 2

*Etat des bâtimens assurés au 31 Décembre 1828.*

	Bâtimens.	Évalués.	Assurés.
Bâtimens assurés suivant le compte précédent	8,245.	26,140,800.	19,313,200.
Bâtimens assurés pendant l'année 1828 . . . . .	89.	350,900.	262,200.
à déduire 58 bâtimens démolis ou réévalués, 2 incendiés et 1 endommagé . . . . .	8332. 41.	26,491,700. 143,000.	19,575,400. 106,800.
Total des bâtimens soumis à la contribution du demi pour mille en 1828 . . . . .	8,291.	26,348,700.	19,468,600.
à ajouter pour opérer la rentrée du bâtiment endommagé . . . . .	1.	3,400.	2,500.
à déduire les bâtimens démolis, qui dès le 31 Décembre 1828 cessent de faire partie de l'assurance . . . . .	8,292. 7.	26,352,100. 15,000.	19,471,100. 11,200.
Total des bâtimens qui restent assurés au 31 Décembre 1828 . . . . .	8,285.	26,337,100.	19,459,900.

*Caisse d'épargne.*

Le 16<sup>e</sup> compte de la Caisse d'épargne rendu le 9 Avril 1829 à la Direction de cet établissement, et immédiatement communiqué par elle au public, montre dans le mouvement de 1828

une augmentation toujours croissante du capital, et par conséquent de la confiance que cette utile Institution obtient chaque année de ceux en faveur desquels elle a été fondée.

Les dépôts confiés à la date du 1 Janvier 1828 ( par 1642 particuliers ) s'élevoient à la somme de . . . . . L. 470,497 10

Ils ont été augmentés, en 1360 dépôts et par 389 nouveaux Créanciers de L. 101,235 5

Au 31 Décembre, on a bonifié en intérêts aux Créanciers et ajouté à leurs créances » 15,030 19

Ce qui porte les nouveaux placemens faits pendant l'année à . . . . L. 116,266 4

Économies faites par la Caisse en 1828 . . . . L. 4813 11

En fond d'amortissement au 31 Décembre 1827 . . » 31,024 7 6

Montant du fond d'amortissement au 31 Décembre 1828 . . . . L. 35,837 18 6

Total des Capitaux confiés à la même date . . . . . L. 622,601 12 6

dont

Placé à intérêt chez divers L. 582,618 17 6

Remboursé pendant l'année 1828 à 211 particuliers ( à 135 d'entr'eux pour solde ) » 39,982 15

Ce qui balance la Recette de L. 622,601 12 6

*Population.*

La population de l'état au 31 Décembre 1828 étoit de 53,949 ames, dont,

Sujets de l'État	58793	} 53949
étrangers { suisses 12053 ; nonsuisses 5103 ;	45156	

Un tiers, à peu près, de cette population se compose donc de non sujets de l'État : parmi lesquels un cinquième n'est pas Suisse, ensorte que l'on peut dire par approximation, que sur 18 habitans de ce pays, il y a 13 Neuchâtelois, 4 Suisses et 1 étranger. Il y a sur la population de l'année précédente, une augmentation de 320 ames dont 306 dans la seule Juridiction de la Chaux de fonds. Dans le reste du pays, elle a été à peu près stationnaire.

Il y a eu en 1828

*Naissances*, 1538, 30 sur 1000 ames de population,  $4\frac{1}{3}$  pour un mariage, 135 de plus qu'en 1827, dont 32 enfans illégitimes, 1 sur 50 légitimes, 5 de plus qu'en 1827.

*Décès*, 1156, 22 pour 1000 ames, 100 de plus qu'en 1827.

*Mariages*, 365, 7 pour 1000 ames, 10 de plus qu'en 1827.

*Divorces*, 2 seulement, 3 de moins qu'en 1827.

*Catéchumènes*, 1049, 9 de plus qu'en 1827.

Sur les décès, 275 ont eu lieu en hyver, 278

au printemps, 288 en été, 313 en automne. Les mois d'hyver ont donc été les plus sains, ceux d'automne les plus meurtriers. 377, ou environ le tiers, sont survenus avant l'âge de 5 ans, 391 ou un autre tiers de 5 à 56 ans, 388 ou le tiers restant après 56 ans. La mortalité a donc porté sur les premières et les moyennes années de la vie. En 1827 un tiers des décédés avoit atteint l'âge de 1 à 10 ans, et l'autre tiers l'âge de 10 à 60 ans; aussi la durée moyenne de la vie, qui en 1827 étoit de  $36\frac{1}{3}$  années, n'a été en 1828 que de  $35\frac{1}{2}$  années.

Le relevé des listes relatives aux vocations et professions fait voir qu'il y a eu en 1828, 255 ouvrières en dentelles ou  $\frac{1}{21}$  de moins, et 58 horlogers, ou  $\frac{1}{87}$  de plus qu'en 1827, ce qui indique l'état de déclin ou de prospérité de ces deux branches d'industrie. Une nouvelle branche, la *ganterie*, s'est introduite, elle comptoit au dernier recensement 6 mégissiers et 66 ouvriers en gants. Depuis la confection des listes le nombre de celles-ci a doublé. On voit avec plaisir celui des régents d'école augmenté de 17 soit de  $\frac{1}{4}$ , ce qui annonce un accroissement d'intérêt pour l'instruction publique.

Les tableaux du bétail, dressés au 31 Décembre 1828, offrent 4 taureaux, ou  $\frac{1}{32}$ ; 229 bœufs, ou  $\frac{1}{9}$ ; 525 vaches ou  $\frac{1}{22}$ ; 606 élèves ou  $\frac{1}{4}$  ( 3 veaux de moins ) en tout 1361 animaux de la race bovine, ou près de  $\frac{1}{13}$  de plus que l'année précédente, s'élevant en total à 18749 têtes. Il y a eu aussi augmentation de 75 cheveaux ou  $\frac{1}{36}$ ; 629 moutons ou  $\frac{1}{12}$ ; 255 chèvres ou  $\frac{1}{9}$ ; 285 porcs ou  $\frac{1}{15}$  et 468 ruches d'abeilles ou  $\frac{1}{14}$  sur le recensement de 1827.

Temps moyen au midi vrai, pour 1850.

Janvier.	Fevrier.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Aoust.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.
1 0 3 50	1 0 13 57	1 0 12 42	1 0 4 4	1 11 55 59	1 11 57 24	1 0 3 21	6 1	1 11 59 57	1 11 49 46	1 11 43 45	1 11 49 1
2 4 18	2 14 4	2 12 30	2 3 46	2 56 52	2 57 33	2 3 33	5 57	2 59 38	2 49 27	2 43 44	2 49 33
3 4 46	3 14 11	3 12 17	3 3 28	3 56 44	3 57 42	3 3 44	5 53	3 59 19	3 49 9	3 43 43	3 49 57
4 5 14	4 14 17	4 12 4	4 3 10	4 56 38	4 57 52	4 3 55	5 48	4 58 59	4 48 50	4 43 44	4 50 21
5 5 41	5 14 24	5 11 50	5 2 52	5 56 32	5 58 2	5 4 5	5 43	5 58 40	5 48 32	5 43 47	5 50 45
6 6 8	6 14 26	6 11 36	6 2 34	6 56 26	6 58 12	6 4 15	5 37	6 58 20	6 48 14	6 43 47	6 51 11
7 6 34	7 14 30	7 11 22	7 2 17	7 56 22	7 58 23	7 4 25	5 30	7 58 0	7 47 57	7 43 50	7 51 36
8 6 59	8 14 32	8 11 7	8 1 59	8 56 17	8 58 34	8 4 35	5 23	8 57 40	8 47 40	8 43 54	8 52 3
9 7 25	9 14 34	9 10 52	9 1 42	9 56 14	9 58 45	9 4 44	5 15	9 57 19	9 47 24	9 43 58	9 52 29
10 7 49	10 14 35	10 10 36	10 1 25	10 56 11	10 58 56	10 4 53	5 7	10 56 59	10 47 8	10 44 4	10 52 57
11 8 13	11 14 35	11 10 20	11 1 9	11 56 8	11 59 8	11 5 11	4 58	11 56 38	11 46 52	11 44 11	11 53 24
12 8 37	12 14 35	12 10 4	12 52	12 56 6	12 59 20	12 5 9	4 43	12 56 17	12 46 37	12 44 18	12 53 52
13 8 59	13 14 34	13 9 47	13 36	13 56 4	13 59 32	13 5 17	4 38	13 55 56	13 46 13	13 44 26	13 54 21
14 9 22	14 14 32	14 9 30	14 21	14 56 4	14 59 45	14 5 24	4 28	14 55 36	14 46 9	14 44 35	14 54 49
15 9 43	15 14 29	15 9 13	15 5	15 56 3	15 59 57	15 5 31	4 17	15 55 15	15 45 56	15 44 45	15 55 18
16 10 4	16 14 26	16 8 56	16 11	16 56 4	16 0	16 5 37	4 5	16 54 54	16 45 43	16 44 56	16 55 47
17 10 24	17 14 22	17 8 38	17 59	17 56 5	17 0	17 5 43	3 53	17 54 33	17 45 30	17 45 7	17 56 17
18 10 44	18 14 17	18 8 21	18 59	18 56 7	18 0	18 5 48	3 41	18 54 12	18 45 19	18 45 19	18 56 47
19 11 3	19 14 11	19 8 3	19 59	19 56 9	19 0	19 5 53	3 28	19 53 51	19 45 8	19 45 33	19 57 17
20 11 21	20 14 5	20 7 45	20 58	20 56 11	20 0	20 5 57	3 14	20 53 30	20 44 57	20 45 47	20 57 47
21 11 38	21 13 58	21 7 27	21 58	21 56 15	21 15	21 6 1	3 0	21 53 9	21 44 47	21 45 2	21 58 17
22 11 55	22 13 51	22 7 8	22 58	22 56 19	22 28	22 6 4	2 45	22 52 48	22 44 38	22 46 17	22 58 47
23 12 11	23 13 43	23 6 50	23 58	23 56 23	23 41	23 6 6	2 30	23 52 27	23 44 30	23 46 34	23 59 17
24 12 26	24 13 34	24 6 32	24 58	24 56 28	24 54	24 6 8	2 15	24 52 6	24 44 21	24 46 51	24 59 47
25 12 40	25 13 25	25 6 15	25 57	25 56 33	25 7	25 6 9	1 59	25 51 46	25 44 15	25 47 9	25 0
26 12 55	26 13 15	26 5 55	26 57	26 56 39	26 20	26 6 10	1 43	26 51 25	26 44 8	26 47 27	26 0
27 13 6	27 13 5	27 5 36	27 57	27 56 45	27 32	27 6 10	1 26	27 51 5	27 44 2	27 47 17	27 0
28 13 18	28 12 54	28 5 18	28 57	28 56 52	28 45	28 6 9	1 9	28 50 45	28 44 57	28 48 7	28 16
29 13 29	29 13 29	29 5 0	29 57	29 56 59	29 57	29 6 8	0	29 50 25	29 43 53	29 48 27	29 15
30 13 59	30 13 59	30 4 41	30 57	30 57 7	30 9	30 6 6	0	30 50 6	30 43 49	30 48 49	30 15
31 13 48	31 13 48	31 4 23	31 57	31 57 15	31 9	31 6 4	15	31 50 6	31 43 7	31 48 49	31 15

Cette Table indique quel est le tems moyen ou égal, au moment du midi vrai, soit du Cadran solaire; c'est-à-dire, quelle heure il est à une pendule bien réglée, lorsque le soleil passe au méridien. Elle est indispensable aux personnes qui veulent régler leurs pendules sur le soleil, et qui par ce moyen pourront le faire exactement, à une seconde près.



# TABLEAU DE L'ARRIVÉE ET DU DÉPART DES POSTES ET MESSAGERIES

au Bureau des Postes à Neuchâtel.

	France et route de Pontarlier.	Montagnes et routes.	Bailliages du Jura	Vaud, Valais, Genève. Courrier.	Messagerie.	Berne, Allemagne etc. Bienna et route de Berne. Courrier	Messagerie.
<i>Dimanche</i>	tous les jours	tous les jours	. . . . . 6 heures du s. <sup>r</sup> .	tous les jours	tous les jours	tous les jours	tous les jours
<i>Lundi</i>		à	. . . . . 6 heures du s. <sup>r</sup> .	à	à	à	à
<i>Mardi</i>		5 h. du soir.	. . . . . 6 heures du s. <sup>r</sup> .				
<i>Mercredi</i>	à	en alternant un jour par le Lo- cle et un jour par la Chaux- de-fonds.	. . . . . 6 heures du s. <sup>r</sup> ; sujet à variat <sup>n</sup> .	5 h. du soir.	5 h. du soir.	8 h. du soir.	8 h. du soir.
<i>Jeudi</i>	5 h. du soir.						
<i>Vendredi</i>							
<i>Samedi</i>							
<b>Départ.</b>							
<i>Dimanche</i>		tous les jours	à				
<i>Lundi</i>	tous les jours	à	4 heures du m.	tous les jours	tous les jours	tous les jours	tous les jours
<i>Mardi</i>		4 h. du matin.	. . . . . 4 heures du m.	à	à	à	à
<i>Mercredi</i>	à	en alternant un jour par Lo- cle et un jour par la Chaux- de-fonds.	. . . . . 4 heures du m.				
<i>Jeudi</i>	6 h. du matin.		. . . . . 4 heures du m.	5 h. du matin.	5 h. du matin.	5 h. du matin.	5 h. du matin.
<i>Vendredi</i>			. . . . . sujet à variat.				
<i>Samedi</i>							

**OBSERVATIONS.** La distribution des lettres a lieu une heure après l'arrivée, et leur remise à domicile le lendemain ainsi que celle des paquets, — Les dépêches à expédier par les Courriers et Messageries, doivent être consignées au Bureau des Postes comme suit, savoir: les lettres à affranchir de même que les objets à enregistrer, comme paquets, valeurs, etc. *avant sept heures du soir*, et les lettres que l'on n'affranchit pas, lesquelles sont jetées dans la boîte aux lettres, *avant huit heures du soir*. Les lettres consignées plus tard ne pourront être expédiées que par l'ordinaire suivant: les voyageurs sont aussi invités à arrêter leurs places avant cette heure-là. L'on ne peut recevoir que bien conditionnés et exactement cachetés, les paquets, groups, etc. la valeur en doit être énoncée sur l'adresse, et s'ils sont destinés pour l'étranger, ils doivent de plus être accompagnés d'une lettre de voiture ou d'une déclaration en bonne forme, spécifiant le contenu et la valeur.

ALMANACH HISTORIQUE  
NOMMÉ  
MESSAGER BOITEUX

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois.

Le cours du Soleil et de la Lune, le tout exactement calculé,  
pour l'AN DE GRACE

**M D C C C X X X.**

Et le XXX<sup>me</sup> du XIX<sup>me</sup> Siècle.

*Avec les Foires de Suisse, Allemagne, France, Savoye, etc.*  
*Enfin un recueil d'anecdotes curieuses et de tours d'esprit.*

tiré du Grand Livre du Monde, dans l'année précédente.

Par **ANTOINE SOUCI,** Astronome et Historiographe.

*Nous tiendrons  
au Calendrier nou-  
veau et réformé, pr  
Nombre d'or . . . 6  
Cycle solaire . 18  
Indiction rom. 2  
Lettre dominic. D.  
Epacte . . . . 25  
Intervalle 9 semai-  
nes 3 jours.*

*Longueur de l'an-  
née 365 jours.*



*Belier  
Taureau  
Gémeaux  
Ecrevisse  
Lion  
Vierge  
Balance  
Scorpion  
Sagitaire  
Capricorne  
Verseau  
Poissons*



A V E V E Y,

Chez FRÈRES LÆRTSCHER, Imprimeurs-Libraires.



11

*Foires du mois de*  
**JANVIER 1830.**



Aeschi canton de Berne	12		
Albeuve canton Fribourg	11		
Altorf canton d'Uri	28		
Ambérieux (Ain)	18		
Arbourg canton d'Argov.	15		
Arinthod (Jura)	25		
Baden canton d'Argovie	26		
Beaume	29		
Berne	19		
Blamont (Doubs)	5		
Bletterans (Jura)	27	Montmelian le château	26
Brevrai	25	Mont sur vaud	19
Brigue canton du Vallais	18	Morges	6
Bulle canton de Fribourg	14	Morteau (Doubs)	26
Cassel	6	Manich	6
Chaumont (haute Marne)	7	Moudon un marché au bétail le premier lundi de chaque mois.	
Dambelin	7	Mussi	25
Dattenried	11	Nozeroy (Jura)	25
Echelles en Savoye	18	Nidau canton de Berne	26
Engen	28	Orgelet (Jura)	25
Erlenbach canton Berne	8	Passavant (Doubs)	18
Faucogney (haute Saone)	7	Pierrefontaine (Doubs)	7
Fischbach canton Vallais	6	Pleure	21
Fribourg en Suisse	5	Pont du bourg	29
Gessenay canton de Berne	8	Port sur Saone	30
Greenchen	18	Rapperswyl	27
Grenoble	22	Rheims	11
Gy (haute Saone)	11	Rochefort j.	27
Habsheim (haut rhin)	11	Romont canton Fribourg	12
Ilanz canton des Grisons	16	Rheinfelden	27
Knonau canton Zurich	4		
Küblis	16		
Laguieu (Ain)	22		
Lons-le-Saunier	15		
Leipsic	2		
Mellingen canton Argovie	11		
Meyenberg c. Argovie	25		
Montbéliard	11		
		Ronchaud (Doubs)	22
		Rougemont en Suisse	18
		St. Amour (Jura)	4
		St. Claude (Jura)	7
		St. Hippolite (Doubs)	11
		Ste. Marie aux Mines	6
		Ste. Ursanne canton Berne	11
		Salins (Jura)	28
		Schüpfheim	7
		Sempach canton Lucerne	2
		Soleure	5
		Stielingen	6
		Sursee canton Lucerne	11
		Tagninge en Savoye	7
		Unterséen canton Berne	27
		Uznacht canton St. Gall	19
		Versoix canton Genève	14
		Vevey	19
		Vezellieu	22
		Winterthur	28
		Yverdon	26
		Zoffingen	6

**NB.** Au Locle, marché aux chevaux tous les samedis des quatre premiers mois.

**NB.** A Moudon un marché de bétail tous les premiers lundis de chaque mois.

1	Lundi	s Brig. Ignace		26	$\Delta \text{♂} \text{♀} \text{♁} \text{♂} \text{♁} \text{♁} \text{♁}$ gel	
2	Mardi	<b>Purification N. D.</b>		10	$\Delta \odot \text{♁} \text{♂} \text{♁} \text{♁}$ bizeux	Celui-ci dési-
3	Mercre	s Blaise		25	$\text{La} \square \text{♀} \text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♀}$ vent	gue à son en-
4	Jeudi	s Veronique		7	$\text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♁}$ gel	trée du froid
5	Vendre	s Agathe		20	$\text{Parque} \Delta \text{♀} \text{♁} \text{♁}$ vent	et des lueurs.
6	Samedi	s Dorothee		2	$\Delta \text{♂} \odot \text{♁}$ le ♂ ♀ neigeux	
6.		Lever du sol. 7 h. 9 m.			Couch. du sol. 4 h. 51 m.	Pleine lune
7	<b>Diman</b>	<b>C Septus</b> Hélène		15	$\odot$ à 7 h. 50 m. ap. m.	le 7, suit au
8	Lundi	s Salomon		27	$\text{ciseau} \Delta \text{♂} \text{♁} \text{♀} \text{♁}$ airs	froid et de la
9	Mardi	s Apoline		10	$\text{en main} \Delta \text{♁} \Delta \text{♁}$ vifs	neige.
10	Mercre	s Scholastique		22	$\text{♁} \text{hetr-} \square \text{♁} \text{♁} \text{♀}$ neige	
11	Jeudi	s Didier, Serv.		3	$\square \text{♀} \text{te} \text{♁} \text{Apo}$ ♀ froid	Dern. Quart.
12	Vendre	s Emilie, Eulalie		15	$\text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♁}$ à la ♀ ne-	le 16, quoique
13	Samedi	s Jonas, Cast.		27	$\text{♁} \odot \text{♀} \Delta \odot \text{♁} \text{♁}$ geux	sombre rend
7.		Lever du sol. 7 h. 0 m.			Couch. du sol. 5 h. 0 m.	l'air plus doux.
14	<b>Diman</b>	<b>C Sexag.</b> s Valent.		5	$\text{porte} \square \text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♁}$ froid	
15	Lundi	s Faustin		21	$\text{d'un} \Delta \text{♀} \square \text{♀} \text{♁}$ sombre	Nouv. lune
16	Mardi	s Julianne		3	$\odot$ à 1 h. 20 m. d. m.	le 23, n'est dis-
17	Mercre	s Donat		15	$\text{grand} \Delta \text{♁} \text{♁} \text{♁}$ neige	posé qu'à du
18	Jeudi	s Gabin		28	$\text{♁} \odot \text{♁} \text{♁} \square \text{♀} \text{♁} \text{♀}$ ou	mal propre.
19	Vendre	s Sabine		12	$\text{♁} \odot \text{en} \text{♁}$ et ♀ pluie	
20	Samedi	s Constantin		26	$\square \text{♁} \text{♀} \text{le} \text{♁} \text{♁}$ sombre	<b>FÉVRIER</b>
8.		Lever du sol. 6 h. 49 m.			Couch. du sol. 5 h. 11 m.	vient de Fé-
21	<b>Diman</b>	<b>C Quinq.</b> s Léon.		10	$\text{fil de sa} \text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♁}$ froid	bruare, qui si-
22	Lundi	Chaire s Pierre		24	$\text{vie} \text{♁} \text{♀} \text{♁} \text{♁} \text{♁} \text{♁}$ vent	gnifie faire des
23	Mardi	<b>Mardi gras</b> Jos. V		9	$\odot$ 4 h. 58 m. d. m. E. $\odot$	expiations.
24	Mercre	<b>Les Cendres</b> s Ma		24	$\text{♁} \text{inv.} \square \text{♁}$ pluye	Le 18 de ce
25	Jeudi	s Victor		9	$\text{♁} \text{en} \text{♁} \Delta \text{♁} \Delta \text{♁}$ <b>C Pér.</b>	mois le soleil
26	Vendre	s Nestor		24	$\text{est en} \text{♁} \text{♀} \Delta \text{♁} \odot \text{♀}$ re-	entrera aux
27	Samedi	s Nodose		8	$\text{♁} \odot \square \text{♁} \Delta \text{♁} \text{♁}$ chi-	Depuis le 1 <sup>er</sup>
9.		Lever du sol. 6 h. 37 m.			Couch. du sol. 5 h. 23 m.	de ce mois jus-
28	<b>Diman</b>	<b>C Brans</b> Romain		23	$\text{danger.} \square \text{♀} \text{♁} \text{♀}$ gnant	qu'au dernier
						les jours ont
						cru de 47 m. le
						matin et de 46
						le soir.

Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des grandes fèves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jours qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échelas, des rateaux, des paniers à terre, des fourches et autres utensiles d'agriculture.

Foires du mois de FÉVRIER 1830.

Abbevillers	27	Estavayer c. Frib.	17
Aiguebelle	25	Engen	25
Araa	24	Ericourt	25
Arberg c. Berne	10	Etiswyl	22
Arbois (Jura)	10	Faucogney (h. S.)	4
Arcey	22	Fribourg en Suisse	22
Audeux	8	Fribourg en B.	24
Avenches	5	Frick c. Argovie	1
Balstal	22	Gigny (Jura)	10
Bellinzone	3	Gruningen	25
Benfelden	24	Gruyères	17
Berng	24	Gy	27
Berthelange	15	Hauptwyl	1
Besançon	8	Hérisau c. Appenz.	5
Bienne	4	Jussey (h. Saone)	16
Bischöfzell	18	Ilanz c. Grisons.	22
Blamont (Doubs)	4	Joachimsthal	7
Bourg (Ain)	5	Kublis	20
Breggarten	15	Langnau c. Berne	24
Brugg c. Argovie	9	Langres (h. Mar.)	15
Bulle c. Fribourg	11	Laufen	22
Buren c. Berne	25	Lausanne	12
Cerlier	24	Léas	8
Château d'Oex	4	Lenzbourg	4
Clairval	25	Liechstatt e. Basle	10
Clairvaux (Jura)	20	Liechtensteig c. Gr.	8
Collonge (f. l'Ecl.)	15	Lons-le-Saunier	15
Collombay c. Val.	15	Lucens e. Vaud	12
Conliège	8	Lucerne	15
Courdemaiche	26	Martigny c. Valais	15
Delémont	3	Mettmenstetten	4
Diengen	2	Moissey	2
Diessenhofen	8	Montbéliard	8
Dole	6	Montbozon	3
Dornach	22	Monferrand	4
Eglisau c. Zurich	9	Monthey	1 8



Montjustin	24	S. Amour (Jura)	2
Morges	24	S. Claude (Jura)	8
Motta St. Triphon	19	S. Hipolite (Doubs)	8
Munster Arg.	25	S. Paul	3
Neuchâtel	17	S. Triphon c. Vaud	19
Nozeroi (Jura)	8	S. Vit (Doubs)	18
Noroi	24	Seigneléger	22
Oesch	4	Samoens	4
Oizelley	26	Schwellbrunn	16
Olthen	1	Schwytz	1
Onnens	25	Seillères	6
Orbe	8	Sewen	3
Orchamp (Jura)	22	Tervai le Ch.	11
Orgelet (Jura)	24	Thoune	27
Ornans (Doubs)	18	Unterhallau	8
Payerne	11	Uznacht	27
Pésme	5	Weinfelden c. Tur.	17
Pfessikon c. Zurich	9	Vercel	26
Pontarlier	11	Vesoul	18
Porentruy	1	Villisau	22
Poligny (Jura)	13	Vius en Sale	5
Rolle c. Vaud	26	Wyl en T.	5
Romalé	1	Zweisimmen	3
Rue c. Fribourg	3	Zoffingue	25

1	Lundi	s Aubin		7	à 8 h. 15 m. ap. m.	Premier Qu.
2	Mardi	s Simplicie		20	Faites $\square \text{ ♀ } \triangle$	neile 1, débute
3	Mercre	s Marian		3	$\text{☾} * \text{♃} \text{☉} \text{♄} \text{☽}$	geux par des airs
4	Jeudi	<b>Temp</b> s Ad.		16	$\text{♃} \text{♄} \text{♅} \text{♆}$	vents troubles et de
5	Vendre	s Eusebe		29	le bien parce $\triangle \text{ ♀ }$	trou-passables.
6	Samedi	s Fridolin		12	qu'il est $\text{♂ } \text{♄} \text{♀ } \text{♃} \text{♅}$	bles Pleine lune
10.		Lever du sol. 6 h. 24 m.			Couch. du sol. 5 h. 36 m.	le 9, la fin pa-
7	<b>Diman</b>	<b>C Rémi</b> s Thom.		24	$\text{♂ } \text{♀}$	agréable * ♀ un roit meilleure
8	Lundi	s Jonathan		6	$\triangle \text{ ♀ } \triangle \text{ ♂ } \text{♀ } \text{♃} \text{♅}$	♄ peu que l'entrée.
9	Mardi	40 Martyrs		18	2 h. 6 m. a. m. E.	☾ Dernier Qu.
10	Mercre	s Francoise		30	à faire, et lais-	m. le 17, expul-
11	Jeudi	s Cunibert		12	$* \text{♄} \text{♃} \text{♀} * \text{♀}$	<b>Apog.</b> sera plusieurs
12	Vendre	<b>Grégoire</b>		24	$\text{♄} \text{♃} \text{♅}$	sez-le ♀ vent sortes d'airs.
13	Samedi	s Euphrase		5	$* \text{♀} \text{♄} \text{♅} \text{♆}$	neil- Nouvelle lu-
11.		Lever du sol. 6 h. 13 m.			Couch. du sol. 5 h. 47 m.	ne le 24, un
14	<b>Diman</b>	<b>C Occ.</b> s Zacharie		17	$\square \text{ ♄} * \text{♃} \text{♄} \text{♅} \text{♀}$	geux temps varia-
15	Lundi	s Longin		29	mal, car $\triangle \text{ ☉ } \triangle$	pacible.
16	Mardi	s Ciriaque		11	$\triangle \text{ ♄} \triangle \text{ ♀ } \text{☽}$	fi-
17	Mercre	<b>Gertrude</b>		24	☾ à 6 h. 30 m. ap. m.	
18	Jeudi	s Alexandrin		7	$\text{☾} * \text{♄} \text{♃} \text{♄} \text{♀}$	en que MARS, ain-
19	Vendre	<b>Joseph</b>		20	$* \text{☉} \text{♃} \text{♄} * \text{♀}$	neigeux si nommé et
20	Samedi	s Joachim		4	$\text{♃} \text{♄} \text{♅}$	<b>Equin.</b> ♄ ♄ ♄ gel consacré au
12.		Lever du sol. 6 h. 0 m.			Couch. du sol. 6 h. 0 m.	Dieu Mars par
21	<b>Diman</b>	<b>C Laet.</b> s Benoit		18	<b>C en du Printemps</b>	Romulus, qui
22	Lundi	s Raphaël		2	il remplit le $\text{♄} \text{♀} \text{♃}$	vent par supposit-
23	Mardi	s Théodore		17	cœur $\text{♃} \text{♀} * \text{♃} * \text{♄}$	plu-tion se disoit
24	Mercre	s Agapite Vig.		2	3 h. 26 m. a. m. E. ☉	son fils. Ce
25	Jeudi	<b>Annociation</b>		18	$\text{♄} \text{♀} \text{♃} \text{♄}$	in <b>C Pér.</b> mois étoit le
26	Vendre	s Gabriel		3	d'amer- $* \text{♀} * \text{♀}$	vieux 1 <sup>er</sup> de l'année.
27	Samedi	s Lydie		18	$\triangle \text{ ♄} \triangle \text{ ♃} \triangle \text{ ♄} \text{♅}$	froid martiale.
13.		Lever du sol. 5 h. 48 m.			Couch. du sol. 6 h. 12 m.	Depuis le 1 <sup>er</sup>
28	<b>Diman</b>	<b>C Juli.</b> s Prisque		2	$* \text{♃} \text{♄} * \text{☉} \text{☽}$	fort de ce mois les
29	Lundi	s Eustache		16	$\triangle \text{ ♀} * \text{♄} \triangle \text{ ♀} * \text{♀}$	vent jours ont cru
30	Mardi	<b>Audré</b> s Ro.		30	tume. $\triangle \text{ ♀}$	frais de 52 min. le
31	Mercre	s Balbine		13	☾ 7 h. 20 m d. m.	☾ matin et le soir

On continue dans ce mois à travailler la vigne; on commence à faire des Provignures et même à fossoyer si le temps est convenable. On plante des grandes fèves comme dans le mois précédent. Dans les jardins différens pois.

Foires du mois de MARS 1830.



Abbevillers	19	Cossonay c. Vaud	11	Montigni (c. d'or)	12	Russe	4
Aigle canton Vaud	10	Dambelin	4	Myon	17	S. Avoour	4
Altkirch (h. r.)	4	Damerkirch	30	Montmélian le ch.	26	S. André C. N. C.	26
Altorf canton d'Uri	18	Delémont c. Berne	17	S. Claude	8	S. Cenis	12
Ambérieux (Ain)	24	Deschaud	17	Morbier	8	S. Julien J.	4
Andelot (h. Marne)	5	Elgg	3	Morat	10	S. Julien G.	4
Annoire	26	Emmendingen	30	Motta mont.	22	S. Lucien	2
Arbois (Jura)	30	Engen 4	11	Motierstravers	16	S. Mar aux M.	3
Arbourg c. Argov.	19	Erlenbach	9	Moudon	3	S. Léger la Chaux	17
Aromas	16	Faucogney (h. S.)	4	Moutiers en Tar.	31	S. Trivier de C.	15
Arwangen c. Berne	18	Falkenberg	21	Montrion	1	Sallians	18
Aubonne c. Vaud	23	Fetigni	1	Muttentz	24	Sakingen	6
Arcey	24	Fontaine	12	Naisey	11	Selugey	16
Avouzon	27	Fourg	24	Neuveville	30	Salins	26
Aurussey	8	Fraisans	16	Nestadt	17	Sallanche	2
Ballon	19	Francfort	29	Nyon	4	Schaffouse	2
Beaume	13	Gaillard c. Genève	22	Nozerol	29	Schwilz	17
Belherbe	26	Gais im Sentlis	8	Nidau	23	Seengen	30
Belvoye	1	Genève	31	Nieder ept	1	Sierentz	15
Bercher	12	Gex (Ain) 1 et	26	Otten	15	Signau	25
Belfort	1	Habèreslulin	30	Orchamps	19	Soleure	2
Bendorf	1	Herzogenbuelsee	31	Orchamps D.	19	Stillingen	17
Berne	2	Houetwyl	10	Orglet	27	Strasbourg	22
Berthoud	11	Horgen c. Zurich	4	Orsken	8	Summiswald	12
Bulach c. Zurich	2	Hanz c. Grisons	16	Ofere	18	Tesseniere	29
Bienne c. Berne	4	Jougne (Doubs)	17	Pa ney	2	Tegnige	6
Blamont (Doubs)	6	Klingnau c. Argov.	19	Pelitte hiette	1	Travers	23
Botzen	17	Kœllikon c. Argov.	18	Pierrefontaine	15	Trevillers	10
Bonneville	11	Kyburg c. Zurich	24	Pancsibaz	25	Wald	2
Bourg (Ain)	4	Lagnieu	8	Pontarlier	23	Vallembourg	1
Brevrai	12	Laloye	27	Plot	15	Valdanon	15
Bulle	30	Landeron c. Neuch.	8	Port du bourg	15	Verrères	22
Candel	12	Lasarra c. Vaud	2	Pont de Roide	30	Vegenstetten	15
Carouge c. Genève	11	Laferté	1	Pontecis	23	Vilafant	10
Chalons s. Saon	1	Levier (Doubs)	15	Porte trui	18	Vilmargue	22
Chamberia	29	Lignères	25	Port f. f.	10	Vilerfarley	20
Champagni	27	Loche c. Neuchâtel	23	Pouli	31	Unteseu	3
Chaumergi (Jura)	9	Lons-le-Saunier	15	Publer	17	Zell	24
Chaussin (Jura)	10	Lullin	30	Quincy	3		
Chauvin	29	Lucerne	23	Rhon	4		
Chaux de fonds	9	Maiche	18	Ricensée	8		
Chesne-Thônex	5	Maillerai	10	Romont	17		
Chiavenas	1	Marignat	23	Roucologue	2		
Cluses en Savoye	26	Mayence	22	Rue	6		
Coligni (Ain)	18	Mirecourt (Vosges)	2		10		
Challonge	19	Montbozon (L.S.)	10		8		
Colmar	3	Montbéliard	8		19		
Coppet c. Vaud	30	Montfaucon	19				



1	Jeudi	s Hugues		26		D. agité	
2	Vendre	s Nisier Fr. Pr.		9		bonne	Pl. lune le 8,
3	Samedi	s Eugène		21		On	est disposée au
	14.	Lever du sol. 5 h. 57 m.				Couch. du sol. 6 h. 23 m.	propre.
4	Diman	<b>C</b> rameaux s Abr.		3		travaille	Dern. Quart.
5	Lundi	s Christian		15		tou-	le 16, est plan-
6	Mardi	s Sixte s Celse		27		ture	tureux.
7	Mercure	s Alexandre		9		<b>C</b> Apog.	Nouv. lune
8	Jeudi	<b>C</b> ène s Dion.		21		à 8 h. 18 m. d. m.	le 22, n'est pas
9	Vendre	<b>V</b> endredi s Proeure		2		jours	disposé pour
10	Samedi	s Ezechiel		14		meil-	du plaisant.
	15.	Lever du sol. 5 h. 25 m.				Couch. du sol. 6 h. 55 m.	Prem. Quart.
11	Diman	<b>C</b> PAQUENS s Léon		26		l'absolu	le 29, amène
12	Lundi	<b>L</b> undi s Zén.		8		pas-	des airs tur-
13	Mardi	s Justin		20		sable	bulents.
14	Mercure	s Tiburce		3		beau	
15	Jeudi	s Olympe		16		couvert	
16	Vendre	s Daniel		29		à 8 h. 2 m. dev. m.	
17	Samedi	s Rodolph		12		v.	
	16.	Lever du sol. 5 h. 13 m.				Couch. du sol. 6 h. 47 m.	<b>A</b> VRIL,
18	Diman	<b>C</b> Quasim. Apoline		26		vent	vient d'aperire
19	Lundi	s Sévère		10		plu-	qui signifie ou-
20	Mardi	s Sulpice		25		vieux	vrir, les ger-
21	Mercure	s Fortunat		10		<b>P</b> ér.	mes et les plan-
22	Jeudi	s Lucius		26		t.	tes commen-
23	Vendre	<b>G</b> eorges		11		humide	cent en ce m'
24	Samedi	s Albert		26		trera au	de la terre. Le
	17.	Lever du sol. 5 h. 3 m.				Couch. du sol. 6 h. 57 m.	20 le soleil en-
25	Diman	<b>C</b> Mis. s Marc Ev.		11		beau	trera au
26	Lundi	s Anaclette		25		temps	Depuis le 1
27	Mardi	s Anastase		9		turbu-	au 50 les jours
28	Mercure	s Vital		22		lent	ont cru de 52
29	Jeudi	s Robert		5		soir.	m. matin et
30	Vendre	s Quirin <i>Vig.</i>		18			

Dans ce mois on continue à fossoyer les vignes, d'y porter le fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardins on découvre les artichauds, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux-fleurs et raves, et autres à replanter, des courges, concombres, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, de la marjolaine, des oignons, etc.

Foires du mois d'Avril 1830.

Abendance (chap.)	26	Dornach c. Basle	19
Aigle canton Vaud	21	Doucier	10
Albeuve c. Frib.	26	Echallens	15
Altkirch	8	Echedes	13
Anneck	5	Eglisau c. Zurich	23
Annemace, Savoye	3	Elgg c. Zurich	28
Arberg c. Berne	28	Epoisses (c. d'or)	19
Arbourg c. d'Arg.	23	Estavayer c. Frib.	7
Arlai	17	Faucogney	1
Attalens	26	Ferney Voltaire	19
Aubois	1	Flangebouche	3
Ayon	23	Francdal	8
Badenweiler	1	Franches	10
Baden c. d'Arg.	26	Frasne	27
Bassi	17	Francfort	18
Beaufort en Sav.	9	Frutigen	2
Beaume	29	Gendrey (Jura)	16
Berne	20	Gessenai	2
Berneck	27	Gex (Ain)	26
Besançon	19	Gigny (Jura)	10
Beure	12	Goms	23
Bevaix c. Neuch.	1	Goumoins	15
Bienne	29	Grandson c. Vaud	26
Bizot	7	Greenchen	26
Blamont (Doubs)	5	Grezi	26
Bletterans (Jura)	12	Gruyères	7
Bois le Duc	7	Herisau c. d'App.	30
Bons c. Genève	2	Hiffingen	14
Bouclans	5	Ilanz c. Grisons	21
Bourg	20	Indevillers	26
Brengarten	15	Jussi	26
Brigue en Vallais	15	Knonau c. Zurich	26
Cernier	10	Koestenholz	23
Châtel St. Denis	19	Kussnacht	21
Clairveaux (Jura)	20	La Chapelle	27
Cluse	15	Langenbruck c. Ba.	28
Collrane c. Neuch.	28	Langnau c. Berne	28
Collombai	14	Laric	12
Collonges f. l'E.	23	Lasagne c. Neuch.	6
Compesières	2	Lasarraz c. Vaud	27
Constance	19	Lauffenbourg	13
Cruseille	12	Laupen	15
Dammerkirch	23	Les Bois	3
Damrichard	8	Les Rousses	26
Dattinied	12	Liechtensteig c. Gr.	19
Délemont	21	éipsie	17
Diengen	19	Lisle s. le D.	19
Diessenhoen	13	Lindau	30
Divonne	20	Lois saumier	15
Dole	19	Lucens	13
		Lucerne	13



Mirecourt (Vosg.)	9	St. Gungolp c. Savoye	6
Montbéliard	19	St. Hypolite	12
Montbozon (h. S.)	7	St. Jean d'Aulp.	13
Montcheroux	12	St. Jean de Maur.	2
Montfleur	24	St. Jecire Savoye	1
Monthey	14	St. Laurent	7
Mont sur vaux	28	St. Lupicin (Jura)	21
Morges	14	St. Ursanne c. Berne	19
Morteau (Doubs)	6	Sallenoves	3
Mossnang c. s. Gall	28	Samoens en Savoye	5
Mouthierol	5	Sancey legrand	26
Mulhouse	13	Schwellbrunn	27
Naisey	15	Schwytz	26
Nuremberg	16	Seillères	24
Oensingen c. Sol.	26	Semoncel	16
Orbe c. Vaud	5	Sempach c. Lucerne	5
Orgelet (Jura)	24	Serre	12
Oron la Ville c. Vaud	7	Sirod	26
Payerne	15	Sissach c. Basle	21
Plantayon c. Frib.	21	Soleure	13
Poligny	3	Sonceboz c. Berne	10
Pontarlier	22	Stantz	15
Porentui	12	Stein am Rhein	28
Port de leiney	26	Stielingen	23
Quingey	13	Sursee c. Lucerne	26
Rapperswyl	14	Tadingue	13
Reichenau	26	Tavane	28
Reinach	1	Tagninge (Savoye)	23
Renens	12	Thoirette	17
Rheims	13	Thonon en Savoye	7
Rheineck c. s. Gall	27	Tramelan c. Berne	7
Richterschwyl	27	Wädenswyl c. Zurich	1
Rhien	27	Wangen c. Berne	29
Rigney (Doubs)	13	Vaidahon	20
Romainmôtier	16	Vaudrey	24
Romont c. Frib.	20	Watwyle. Berne	6
Roman	25	Weggis c. Lucerne	23
Rothwyl	23	Vietlisbach	23
Roulans	15	Veissenbourg	8
Rosureux	6	Versoir c. Genève	28
Rougemont S.	1	Vesoul (h. Saone)	24
Rue c. Fribourg	28	Vetiswyl	1
Ruffey	12	Vevey	27
Rumilly	8	Villaint (h. S.)	14
Säckingen c. d'Arg.	26	Uznacht	10
St. Amour (Jura)	2	Yverdon	6
St. Claude (Jura)	7	Zoffingen	13
St. Gervais en Sav.	7	Zweissimmen	13
		Zug	13

1	Samedi	<b>Jaques Philip:</b>		30	$\Delta \text{♃} \text{♀} \Delta \text{♃}$ On $\text{♃}$ bon	Pleine lune
18.		<i>Lever du sol. 4 h. 52 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 8 m.</i>	le 8, hors des
2	<b>Diman</b>	<b>C Jubil. s Sigism.</b>		12	$\square \text{♃} \odot \Delta \odot \Delta$ tems	moments de
3	Lundi	<b>Inv. s. Croix</b>		24	commen- $\text{♂} \text{♀} \square$ pluye	suspects don-
4	Mardi	s Florian s Suaire		6	$\Omega$ ce à découvrir $\text{♁}$ airs	ne du fertile.
5	Mercre	s Gotthard		17	$\Delta \text{♃} * \text{♃} \square \text{♀}$ Apog.	Dernier quar-
6	Jeudi	<b>Jean Porte L.</b>		29	$* \text{♀} \text{♀}, \text{♀}$ en $\text{♁}$ froid	tier le 15, a-
7	Vendre	s Juvenal		11	$\odot \square \text{♂} \odot \text{♀}$ en $\text{♁}$ b.	près du favo-
8	Samedi	<b>Appar. s Michel</b>		25	à 0 h. 58 m. dev. m.	rable, donne
19.		<i>Lever du sol. 4 h. 42 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 18 m.</i>	du turbulent.
9	<b>Diman</b>	<b>O Cant. s Nicolas</b>		5	$\Delta \text{♃} \odot \Delta \text{♀} \text{♂} \text{♀}$ beau	Nouv lune le
10	Lundi	s Gordian		18	des $\Delta \text{♂} * \text{♂} \text{♁}$ temps	22, se dispose
11	Mardi	s Mammert		30	desseins égo- $\square \text{♀}$ beau	au fertile et $\text{♃}$
12	Mercre	s Pancrace		13	$\text{♁} * \text{♃} \text{♁}$ istes $\text{♁} \oplus$ frais	a du frais.
13	Jeudi	s Servat		25	et à craindre $\text{♂} \text{♃}$ tems	Prem. quart.
14	Vendre	s Boniface		8	$\text{♁} \text{♂} \text{♃} * \text{♀} \text{♂}$ fertile	le 29, bon
15	Samedi	s Sophie		22	à 4 h. 46 m. a. m.	temps.
20.		<i>Lever du sol. 4 h. 55 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 27 m.</i>	
16	<b>Diman</b>	<b>C Rogat. s Pereg.</b>		6	que la partie $* \text{♀}$ sus-	M A I, ainsi
17	Lundi	s Priscille		18	$* \text{♃} \square \text{♀} \text{♁} \text{♁}$ pect	nommé à cau-
18	Mardi	s Sarra		4	$\text{♁} * \odot \text{♂} \text{♀} * \text{♀}$ pluie	se de Majus; il
19	Mercre	s Potentiane		19	$\Delta \text{♃} \Delta \text{♃} * \text{♁}$ venteux	étoit dédié aux
20	Jeudi	<b>Ascensions Bern.</b>		19	$\Delta \text{♃} \text{♀} * \text{♂} \text{♁} \text{♁}$ Per.	plus anciens ci-
21	Vendre	s Constant		4	$* \text{en} \text{♁} \square \text{♃}$ bon	toiens romains
22	Samedi	s Trophin		19	à 7 h. 50 m. de m.	que l'on nom-
21.		<i>Lever du sol. 4 h. 26 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 34 m.</i>	moit Majures;
23	<b>Diman</b>	<b>C Exaudi s Sam.</b>		19	$* \text{♃} * \text{♀} \text{♂} \text{♀} \text{♁}$ chaud	il étoit le troi-
24	Lundi	s Joanne		3	$\text{♁} \square \text{♃} \text{♀} \Delta \text{♂} \oplus$ nuits	sième mois.
25	Mardi	<b>Urbain</b>		17	$\text{♂} \text{♃} \square \text{♀} \text{B.} \text{♁}$ fraiches	Le 21 de ce
26	Mercre	s Eleuthère		1	ne soit $* \odot \text{♁} \Delta$ bon	mois le soleil
27	Jeudi	s Lucian		17	pas $\text{♂} \text{♃} * \oplus \text{♁}$ tems	entrera en $\text{♁}$
28	Vendre	s Germain		26	$\text{♁} \text{♂} \text{♀} \Delta \text{♀} * \text{♁}$ fructi-	Depuis le 1 au
29	Samedi	s Maximin		8	à 11 h. 36 m. d. m.	31 de Mai les
22.		<i>Lever du sol. 4 h. 19 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 41 m.</i>	jours ont cru
30	<b>Diman</b>	<b>Pentecôte s Job.</b>		20	$\text{♂}$ en $\text{♁}$ $\Delta \text{♃} \oplus$ fiant	de 36 m. matin
31	Lundi	<b>Lundi s Pernet.</b>		2	égale $\square \text{♂} \text{♃} \text{R. b.}$ tems	et soir.

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hyver. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œilletons.

Foires du mois de Mai 1830.



Abevillers	21	Chaux-de-fonds	25	Leipfie	3	Paaney	17	Salanches en sav.	3
Alistäden	12	Chaux-neuve	21	Lenzbourg C. Arg.	5	Paverne	27	Sarnen C. Unterw.	17
Atkirch	24	Chefferei	10	Les bouchoux (J.)	24	Pefme (hte. Saone)	3	Schöffland C. Arg.	1
Ambérieux	26	Champagny	29	Les maffières	13	Petit bornand	27	Schwarzenburg	13
Annecy en Savoye	13	Chatelard B a?	15	Liechtall	26	Pfeffikon C. Zur.	8	Seewen	12
Annoire	26	Chesne Thonex	25	Lœsch C. Vallais	1	Pfullendorf	3	Selongey (c. d'or)	3
Arau	26	Chiètres C. Frib.	13	Lons-le-saunier	15	Planchaibas	6	Sentier (le) C. Va.	21
Arbois (Jura)	19	Chilli	7	Lucerne	10	Pont de roide (D.)	3	Signau C. Berne	6
Arinthod (Jura)	28	Cité-d'Aoste	15	Luxrin	8	Pont du bourg	18	Sion 3 &	31
Aromas (Jura)	31	Coire C. Grisons	12	Maiche	20	Pontle martel C.N.	18	Sombacourt	15
Anbonne C. Vaud	11	Coligny (Ain)	18	Manheim	1	Portecis	4	Soleure	11
Andeux (Doubs)	8	Concize C. Vaud	8	Marlioz	7	Poligny	22	Steckborn près Cons-	
Aulieu	18	Cornol	27	Martigny c. V.	10	Poreauui	17	tance	
Avenches C. Vaud	14	Coffonai C. Vaud	27	Mellingen	31	Port sur Saone	15	Summiswald C. Se.	15
Badenweil r	3	Couvet	31	Mazieres C. Vaud	5	Provence	15	Surfee C. Lucerne	
Bagnes en Vallais	21	Dambelin	6	Mienfi	21	Provins	26	Thaugen C. Scha.	1
Ballon en Suisse	21	Dole	29	Miremont	31	Recologne (Doubs)	6	Thône (Savoye)	10
Barre	1	Dombresson	17	Moirans (Isère)	4	Remilly	19	Thun C. Bern.	1
Beaulmes	6	El-halmatt	10	Moiffey	3	R. einfelden C. Arg	5	Trevillers	12
Berng	5	Echeltes en Savoye	28	Moubozon (h. s.)	3	Rixoute	17	Troistorrens C. V.	
Berthelange	24	Emmending	25	Montbéliard	24	Rochejean	7	Unterhallau	17
Berthoud C. Berne	27	Ericourt	3	Montréve C. Vaud	7	Rochevineux	4	Unterseen C. Berne	5
Befançon	21	Rifswyl	15	Morez (Jura)	3	Rochefort C. Neu	7	Uznacht C. St. G.	
Bevaix C. Neuch.	28	Evian	10	Moudon C. Vaud	19	Roche en Suisse	1	Uri	27
Bex C. de Vaud	6	Faucogney (h. Sao.)	5	Mouliers en Parent.	3	Rogembourg	19	Valleri	5
Bischoffzell	17	Feuin C. Neuchâtel	4	Munier C. Lucer.	15	Ro schach	27	Waldsmitt (foret n.)	1
Blamont (Doubs)	5	Flumet	24	Nalfey	13	Ruffey (Doubs)	6	Valiorbes C. Vaud	1
Boege	4	Fo. laine	12	Neaveville C. Ber.	25	Saillans (Arôme)	3	Vaufray	15
Bois d'Amont (J.)	17	Francis en Savoye	3	Nied rfpf	5	St. Amour (Jura)	17	Wemfelden C. Turg.	5
Bons en Savoye	3	Fribourg en uisse	3	Nods G. de Berne	13	St. Aubia	21	Verrères C. Neu	18
Bouclans	4	Frick C. d'Argovie	3	Norol	6	St. Blaize C. Nea.	10	Villafans (Doubs)	12
Boudevillers C. N.	25	Gex (Ain)	1	Nozeroy (Jura)	17	St. Brancher C. Val	1	Ville du pont	17
Bourg (Ain)	6	Gimel c. Vaud	31	Nyon C. de Vaud	6	St. Claude (Jura)	7	Villifan C. Lucerne	4
Brens C. Neuch.	17	Clite Valais	19	Obernassy	17	Ste. Croix C. Vaud	27	Vinterthur	18
Brengart n	25	Glorye i r C. Bern	28	Ollon C. de Vaud	21	S. Gall	12	Vionnaz C. Vallais	3
Breuleux c. Neuch.	27	Grandfontaine	5	Olter C. de Soleure	10	St. Hilaire	4	Vius en Salle	25
Brevine C. Neuch.	19	Grayères C. Frib	5	Orbe C. de Vaud	3	S. Jean en mauri	28	Vouxvri C. Val.	13
Brevrai	11	Gruingen	25	Orgetet (Jura)	24	St. Maurice C. Val.	25	Wyl en T.	4
Briançon	1	Guillebre (h. alp.)	31	Ormont deffus	11	St. Vit (Doubs)	27	Zurich	1
Bug C. Argovie	11	Gy (hte. Saone)	10	Ormont deffus	18	Salins (Jura)	3	Zell	31
Bulle C. Fribourg	13	Hasle	18	Ornans (Doubs)	5	Seignelégier	3	Zurzach	29
Buven C. Berne	5	Hapau	3						
Buttes	13	Haffin en	14						
Candel	11	Huhwyl C. Berne	5						
Cavonge C. Geneve	12	Haut c. Gr.	21						
Cerlier C. Berne	12	Kavserstul	24						
Châmois C. Salèves	1	Laboissières	17						
Châindon	12	Lamauche	3						
Champent C. V.	11	La gthal	25						
Chate blanc	4	Larey	22						
Châtillon en Savoye	5	Larixoufe (Jura)	17						
Cléau d'ox	19	La Roche C. Frib.	1						
Chaumergy (Jura)	27	Lauffen	3						
Chauvin	5	Lauranne	1						

VI MOIS	JUN.	ELECTIONS	LUNAISONS.
1 Mardi	Mardis Nicodème	14 ☿ Δ ⊙ * ♃ □ ♃ ven-	Pleine Lune
2 Mercree	s Toms Marcellin	26 * ♀ ♀ ☾ Apogee	le 6, ne paroît
3 Jeudi	s Erasme	8 On ne □ ♃ Δ ♀ beau	occupée qu'au
4 Vendre	s Cyrin, s Flor.	20 * ♃ ⊙ * ♃ ⊕ temps	fertile.
5 Samedi	s Boniface	2 ♀ en ☾ □ ♀ * ♃ ton.	Dern. Quart.
23.	Lever du sol. 4 h. 14 m.	Couch. du sol. 7 h. 46 m.	le 13, le favo-
6 Diman	s Trinités Claude	14 ☾ à 2 h. 50 m. ap m.	rable ne souf-
7 Lundi	s Paul Evêq.	27 ☾ s'amu- Δ ♀ ♀ ♀ fer-	frira que peu
8 Mardi	s Médard	10 ☾ se pas ♀ ♃ * ♀ tile	d'interruption
9 Mercree	s Félician	23 ☾ sur le rivage ☽ Δ ♀ b.	La nouvelle
10 Jeudi	Fête Dieu	6 à choisir □ ♀ * ♀ nua-	lune le 20, a
11 Vendre	s Barnabé	19 Δ ⊙ ♀ ♃ Δ ♀ ♀ geux	du chaud con-
12 Samedi	s Basilide	2 ♀ ♀, * ♀, * ♃. pluie	venable.
24.	Lever du sol. 4 h. 11 m.	Couch. du sol. 7 h. 49 m.	Prem. Quart.
13 Diman	s Elizée	16 ☾ à 11 h. 50 m. a. m.	le 28, pluie un
14 Lundi	s Valérian s R.	30 ☾ * ♀ ♀ des □ ♀ v.	instant.
15 Mardi	s Bernard de M.	14 ☽ ♀ ⊙ ♀ Δ ♃ ☽ vent	
16 Mercree	s Aurelian	29 * ⊙, * ♀ ☾ Perig	JUIN vient
17 Jeudi	Oc. Fête Dieu P.	13 □ ♃ ♀ ♀ Δ ♃ ☽ ♀ airs	de <i>Juvenibus</i> ,
18 Vendre	s Marc Mart.	28 □ ♃ ♀ coquilles varia-	des jeunes gens
19 Samedi	s Gervais	13 Δ ♃ ♀ * ♃ □ ♀ ♀ bles	à cause qu'il é-
25.	Lever du sol. 4 h. 7 m.	Couch. du sol. 7 h. 53 m.	toit dédié à la
20 Diman	s Florentin	27 ☾ à 3 h. 20 m. ap m.	jeunesse.
21 Lundi	s Alban	12 ☾ ouvrez ☽ fructi-	Le 21 du mois
22 Mardi	10000 Martyrs	25 ☾ en ☽ Solt. d'été fiant	le soleil entre-
23 Mercree	s Basile Vig.	9 * ♃ ♀ l'écaille ♀ beau	ra en ☽, qua-
24 Jeudi	s Jean Bapt.	22 et vous □ ♀ * ♀ et bon	trième signe.
25 Vendre	s Eloi Prosper	4 ♃ ♀ ♃ s. * ⊙ ⊕ temps	Depuis le 1
26 Samedi	s Jean et Paul	16 Δ ♃ ♀ ♀ □ ♀ ☽ ven-	au 21 du mois
26.	Lever du sol. 4 h. 9 m.	Couch. du sol. 7 h. 51 m.	les jours ont
27 Diman	s les 7 Dor.	28 ☽ aurez Δ ♀ □ ♃ teux	cru de 10 m. le
28 Lundi	s Léon Vig.	10 ☽ à 4 h. 4 m. dev m.	matin, et de 9
29 Mardi	s Pierre Paul	22 ☽ l'huître. * ♃ pluie	soir et du 21 au
30 Mercree	Cosm. s Paul	4 * ♀ ♀ * ♃ Δ ♀ ☾ Apo.	30 ils ont dimi-
			nué de 2 min.
			matin et soir.

On finit la feuille, et l'on attache les nouvelles pousses autour des échallas. On commence à retercer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languissans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour replanter. On replante les différentes sortes de choux. On sème des choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, des raves blanches et jaunes, du cerfeuil, des épinards. On replante des laitues, oignons à tondre, raifords etc.

Foires du mois de Juin 1830.



Aiguebelle Sav	7	Flangebouche	7	Morteau ( Doubs )	1	S. Aubin c. Neuch.	14
Appenzell	7	Fourg	9	Morzine	8 et 23	S. Claude (Jura)	7
Altorf c. d'Uri	3 17	Fraisans	17	Motiers-travers	22	S. Jean en Maur.	22
Badenweiler	7	Gaillard c. Genève	11	Mouterol	14	S. Jeoire en Fauc.	7
Balstall	7	Gendré	21	Moûtiers en Tar.	28	S. Julien en Sav.	3
Beaufort	18	Genève	29	Morat	2	S. Ymier c. Berne	7
Belfort	7	Gigny (Jura)	10	Mulhausen	1	S. Trivier de C.	7
Belvoye	3	Grand dessiat	25	Niedersept ( h <sup>t</sup> r. )	2	Samoens	5
Bendorf	29	Grandson c. V.	26	Noirmont c. Berne	1	Sancey le grand	25
Berng	30	Hagnau	3	Oisellay	7	Schaffausen	1
Bienne c. Berne	5	Jeusei ( h <sup>te</sup> Sao. )	22	Orchamp (Jura)	29	Sion	5
Biot en Savoye	2	Kœstenholz	30	Orgelet (Jura)	24	Sissac	30
Bichofzell	17	Lachassagne (Jura)	14	Orciere	1	Sempach c. Lucer.	7
Blamont	4	La Clusaz Savoye	1	Ozelle	21	Serre	9
Bletterans (Jura)	26	Lagnieu ( Ain )	21	Passavant (Doubs)	23	Soleure	1
Bois le due	25	Larivière	26	Petites ch. (Jura)	28	Strasbourg	24
Bouclans	3	La Sale ( Val d'A. )	3	Pierrefontaine	14	Sursee c. Lucerne	26
Boudry c. Neuch.	2	Laufen	14	Plot	14	Tervai le ch.	11
Bourg ( Ain )	4	Lauffenbourg	1	Pontarlier	17	Tassenières	23
Brevrai	8	Les Gras en Sav.	16	Pont de r. (Doubs)	7	Thoirette	19
Buren c. Berne	30	L'Isle s. l. D.	7	Pontecis	15	Thône en Sav.	5
Châlons s. Saone	28	Liechtensteig	7	Porentrui c. Berne	21	Tour du mex	17
Challonge	28	Liliaire	14	Port s. Saone	14	Travers	15
Champagne c. V.	5	Locle c. Neuch.	22	Rapperswyl	2	Vallengin c. Neuc.	7
Champagnole (Ju.)	23	Lonchamois	26	Rigney ( Doubs )	9	Vercel (Doubs)	21
Châtel-challon	30	Lons-le-Saunier	15	Rixouse (Jura)	21	Vesoul (h. Saone)	25
Chaumont ( haute )		Loèche en Vallais	24	Rochevineux	28	Villafant (Doubs)	9
Marne )	24	Lutry c. Vaud	24	Rochefort j.	7	Vilmergue	22
Clairveaux (Jura)	21	Lucerne	2	Romainmôtier	18	Visbourg	3
Clairval ( Doubs )	16	Maiche	17	Romont c. Frib.	15	Wyl cant. s Gall	8
Cluse	1	Massongi	26	Rothwyl	24	Uri	3 17
Collombay	1	Martigny en Val.	14	Roulous	22	Yverdon	1
Colmar	24	Megève en Sav.	7 25	Rue c. Frib.	16	Zoffingue	1
Compessières	2	Mellingue	1	Rumilly	9	Zurich	7
Courchapoix	11	Moirans ( Isère )	30	Ruffey	12	Zurzack	7
Courdemaiche c. B.	7	Montbéliard	14	Rupt	16	Zug	1
Cruseille	1	Montbozon ( haute )		S. Amour (Jura)	2		
Delémont c. Berne	23	Saone )	11				
Dijon	18	Montfleur	8				
Doucier	16	Monthey en Val.	2				
Echallens c. Vaud	22	Montjustin	30				
Estavayer c. Frib.	2	Montmartin	14				
Evian	7	Mont s. Vaud	28				
Faucogney ( haute )		Mont. le C.	24				
Saone )	3	Morges	30				
Feldkirch	24	Morbier	3				

1	Jeudi	s Théobald	☾	16	△ ☉ □ ♄ * ♃ ♁ chaud	
2	Vendre	Visitation N. D.	☾	28	Souffrez les ♀ ♀ pluye	Pleine lune
3	Samedi	s Procope	☾	11	♀ en ☿ injustices ⊕ des	le 6, a deux
	27.	Lever du sol. 4 h.	12	m. Couch. du sol. 7 h. 48 m.		momens dou-
4	Diman	C 4 s Uldrich	☾	23	△ ♄ □ ♀ ♀ ♄ ♁ airs	teux.
5	Lundi	s Anselme	☾	6	☾ ♀ ♃ ☉ ♀ ♃ ☉ fer-	Dern. Q. le
6	Mardi	s Isaïe Tranq.	☾	19	à 3 h: 0 m. d. m.	13, avec du
7	Mercure	s Villibald	☾	2	☾ des autres ♀ ♀ tiles	sec présage u-
8	Jeudi	s Kilian	☾	16	sans vous ♀ ♄ ♄ nua-	ne pluye.
9	Vendre	s Cyrille	☾	29	plaindre △ ♀ ☉ yeux	Nouv. lune
10	Samedi	s Felicit. les 7 F.	☾	13	△ ☉ * ♃ □ venteux	le 20, donne
	28.	Lever du sol. 4 h.	16	m. Couch. du sol. 7 h. 44 m.		du chaud et
11	Diman	C 5 s Pie pape	☾	27	☽ ♀ ♀ □ ♀ parce pluye	destonnerres.
12	Lundi	s Hermogare	☾	11	♀ en ☿ △ ♄ □ ♃ don-	Prem. Quar
13	Mardi	s Henri Emp.	☾	25	à 4 h. 5 m. de. m.	le 27, de la
14	Mercure	s Bonaventure	☾	9	☾ △ ♃ * ♃ ☾ Pée.	chaleur et de
15	Jeudi	s Marguerite	☾	24	* ☉ □ ♄ * ♀ B. teux	la pluye.
16	Vendre	Div. des Apôtres	☾	8	qu'ils sont ♀ * ⊕ cha-	
17	Samedi	s Alexis J. Canic.	☾	23	△ ♀ ☉ assez * ♄ leur	
	29	Lever du sol. 4 h.	22	m. Couch. du sol. 7 h. 38 m.		
18	Diman	C 6 s Spérat scap.	☾	7	☾ □ ♀ ♃ ♀ ♀ mena-	JUILLET
19	Lundi	s Rose s Arnold	☾	20	* ♄ ♀ punis △ ♃ cant	ainsi nommé
20	Mardi	s Elie s Marg.	☾	4	☾ à 0 h. 29 m. d. m.	par Marc An-
21	Mercure	s Arbogast. R.	☾	17	☾ ♀ ♃ ♀ ♀ ♄ ♁ cha-	toine à cause
22	Jeudi	s Marie Madel.	☾	30	♄ d'être △ ♃ ⊕ ♀ leur	de la naissan-
23	Vendre	s Apolinaire s Cl.	☾	12	☉ en ☿ * ♄ ♁ ton-	ce de Jules Cé-
24	Samedi	s Christine Vig.	☾	24	méchans ♀ ♀ □ nerres	sar arrivée en
	30	Lever du sol. 4 h.	28	m. Couch. du sol. 7 h. 32 m.		ce mois. On
25	Diman	C 7 Jaques Christ	☾	6	* ☉ □ ♃ * ♄ ☾ cha-	l'appeloit au-
26	Lundi	s Anne	☾	18	☾ ♀ ♀ □ ♁ leur	parav. Quin-
27	Mardi	s Marthe	☾	30	☾ à 9 h. 10 m de. m.	tilis. Depuis le
28	Mercure	s Samson	☾	12	☾ ♀ en ☿ * ♃ Ap.	Juliet jus-
29	Jeudi	s Beatrix	☾	24	△ ♀ □ ♄ △ ♀ ☉ chaud	qu'au dernier
30	Vendre	s Abdon	☾	6	☾ ♀ ♀ △ ☉ ♁ pluye	les jours ont
31	Samedi	s Germain	☾	19	♀ en ☿ △ ♄ chaleur	cru de 26 m.
						matin et soir.

On doit pincer les tiges qui dépassent les échallais en conservant les plus belles pour remplacer par des provignures les souches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfeuil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printemps jusqu'au mois d'Aoust et quantité d'autres jardinages.

Foires du mois de Juillet 1850.



Ablentz	25	Deschaud	17		
Abondance N. D.	30	Etiswyl	20		
Aix en Savoye	26	Echelles	26		
Altkirch (h. rhin)	26	Ericourt	15		
Amancis	27	Faucogney (h. S.)	1		
Andelot (h. marne)	5	Flumet en Savoye	1		
Arau	7	Fontaine	12		
Arberg c. Berne	7	Gais en S.	27		
Arbourg c. d'Arg.	2	Gessenai c. Berne	2		
Arlay (Jura)	50	Gimel c. Vaud	12		
Arwangen (c. Be)	15	Greenchen	5		
Audeux (Doubs)	8	Grandval	22		
Augsbourg	5	Gy	5	Nidau c. Berne	20
Beaucaire	22	Haberslulin	10	Nozeroy (Jura)	5
Bellegarde c. Frib.	26	Herzoghbuchsee	7	Nyon c. Vaud	1
Belvoeye	22	Jussey (h. Saone)	27	Oensingen c. Sol.	5
Bendorf	5	Ilanz c. Grisons	15	Olthen c. Soleure	5
Besançon	12	Joachimsthal	15	Orbe c. Vaud	12
Bischofzell	22	Klingnau c. d'Arg.	2	Orchamp (Jura)	1
Blamont (Doubs)	5	La Chapelle	1	Orgelet (Jura)	24
Bois-le-duc	7	Laferté sous Jouare	5	Payerne, g <sup>d</sup> marché	
Bonneville en S.	15	Langnau c. Berne	21	de bétail	1
Bons en Savoye	8	Langres (h. M.)	15	Petit bornand	7
Bouclans	5	Lasarra c. Vaud.	6	Pleure	14
Brevine c. Neuch.	14	Les Chauvins	2	Pontarlier	15
Bulle c. de Frib.	29	Lons le Saunier	15	Porentrui c. Bern	26
Buttes	15	Lucens c. Vaud	2	Pouilli	20
Chambériat	10	Lullin	10	Quingey (Doubs)	5
Chapelle	1	Madel p <sup>r</sup> la roche	22	Rheims	20
Chateau du pré	21	Madel. pet. dig.	20	Rheineck	27
Chaurnergi (Jura)	26	Mayence	26	Romont c. Frib.	13
Chaussin (Jura)	12	Montbéliard	5	Rougemont	5
Chauvin	2	Motta montag.	12	Rue c. Fribourg	28
Cheiserei	16	Mouthe	10	Russey (Doubs)	1
Chiavenna	15	Moudon c. Vaud.	7	Sæckingen c. Arg.	26
Cluses en Savoye	28	Munich	26	St. Amour (Jura)	16
Concise c. de Vaud	10	Munster c. Lucer,	22	St. Anneberg	26
Cossonai c. Vaud	8	Myon	19	St. Claude (Jura)	7
Dambelin	1	Naisey	12	St. Genis (Ain)	20
Datteried	10	Neuchâtel	7	St. Hilaire	2
Delémont c. Berne	21	Neustadt (f. noire)	26	St. Hippolite (D.)	12
				St. Jean en Maur	4
				St. Lupicin (Jura)	6
				Ste Marie aux m.	21
				St. Paul de V. (Ain)	26
				Sallenoves	1
				Seignelégier c. Be.	19
				Selongey	2
				Sempach	9
				Tagninge en Sav.	25
				Thonon en Savoye	7
				Ueberlingen	5
				Waldshut f. noire	25
				Wallenburg c. Bâ.	12
				Vaudrey	13
				Weinfeld c. Zur.	14
				Vercel (Doubs)	19
				Vevey	27
				Vezellai	20
				Villafant (Doubs)	14
				Villisau c. Luc.	5
				Vinzier	1
				Vius en Sale	1



31.		Lever du sol. 4 h. 57 m.	Couch. du sol. 7 h. 23 m.
1	<b>Diman</b>	<b>C 8 Pierre aux</b>	1 Par ♀ ♀ ♀ ☽ pluie Pleine Lune
2	Lundi	s Etienne	14 dépit   on a ♀ ♀ ☽ beau le 4, a beau-
3	Mardi	<b>Invent. s. Croix</b>	28 résolu * ♀ ♀ ♀ chaud coup de me-
4	Mercre	s Dominique	11 à 3 h. 3 m. ap. m. nacant et de
5	Jeudi	s Osv. s M. N.	25 ☽ ☽ ☽ ☽ ton. dangerenx.
6	Vendre	<b>Transf. N. S.</b>	9 ♀ ♀ ♀ * ♀ ♀ ♀ pluie Dern. Quart.
7	Samedi	s Donat	25 ☽ ♀ de causer pluvieux le 11 veut du
32.		Lever du sol. 4 h. 47 m.	Couch. du sol. 7 h. 13 m. chaud et de la
8	<b>Diman</b>	<b>C 9</b> s Ciriaque	8 ♀ ☽ ♀ ☽ ♀ ☽ ♀ chaud pluie.
9	Lundi	s Romain	12 ♀ ♀ ♀ ☽ ☽ ☽ <b>C Périg.</b> Nouv. Lune
10	Mardi	s Laurent	6 ♀ en ☽ ☽ ☽ ♀ ton. le 8, n'est pas
11	Mercre	s Susanne	21 ☽ à 8 h. 16 m. de. m. exempte de
12	Jeudi	s Claire	5 ☽ ☽ * ♀ ☽ ici chaud critique.
13	Vendre	s Hipolite	19 bas * ☽ * ♀ * beau Prem. Quart.
14	Samedi	s Eusebe <i>Vig.</i>	3 ☽ ♀ en ☽ ♀ ♀ tonères le 26, bonne
33.		Lever du sol. 4 h. 57 m.	Couch. du sol. 7 h. 3 m. température.
15	<b>Diman</b>	<b>C 10 Ass. N.D.</b>	16 ♀ ☽ ☽ ☽ ☽ pluye
16	Lundi	s Roch G.	29 division, la ♀ ☽ ☽ cha-
17	Mardi	s Sévère	13 triple al- ♀ ☽ ☽ leur vient d'Au-
18	Mercre	s Agapite	26 ☽ à 11 h 46 m. d m. <i>guste</i> , à cause
19	Jeudi	s Sebald	8 ☽ ☽ ☽ ☽ ♀ fertile qu'il y est né.
20	Vendre	s Bernard	20 liance en * ♀ ☽ bonne Avant qu le
21	Samedi	s Philibert	2 sera affai- ♀ ♀ tempéra- nommoit <i>Sex-</i>
34.		Lever du sol. 5 h. 7 m.	Couch. du sol. 6 h. 53 m. <i>tilis</i> , comme 6°
22	<b>Diman</b>	<b>C 11</b> s Simphor.	14 ☽ ♀ blie. * ☽ ☽ ture mois de l'année
23	Lundi	s Zachée	26 ☽ en ☽ ☽ ♀ tonère martiale.
24	Mardi	s Barthélemi	8 ♀ en ☽ * ♀ ♀ <b>C Pér.</b> Le 23 le ☽
25	Mercre	s Louis R. fr.	20 * ♀ ☽ ☽ * ♀ ☽ tem- entrera en ☽.
26	Jeudi	s Severin	2 ☽ à 2 h. 12 m. ap m Depuis le 1
27	Vendre	s Raphael <i>In Cav.</i>	14 ☽ en ☽ ☽ ♀ péra- au 31 d'Aoust
28	Samedi	s Augustin	27 ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ture les jours ont
35.		Lever du sol. 5 h. 17 m.	Couch. du sol. 6 h. 43 m. diminué de 49
29	<b>Diman</b>	<b>C 12 Déc. s Jean</b>	9 ☽ ☽ ☽ ♀ * ☽ bon min. le matin
30	Lundi	s Benjamin	22 ♀ ♀ * ♀ ☽ ☽ conve- et 50 le soir.
31	Mardi	s Rebecca	6 ♀ en ☽ ♀ ♀ ♀ nable

On décharge la vigne de sa seconde poussée. Il faut encore nettoyer le terrain des mauvaises herbes. On peut semer dans ce mois des bettes à tondre et d'hiver, du cerfeuil, différentes sortes de carottes, choux et autres jardinages.

Foires du mois d'Août 1850

Aiguebelle Sav.	25	Frutigen	27		
Altstædten c. St.		Gaillard c. Genève	30		
Gall	16	Genève	24		
Aeschlimatt	30	Gigny (Jura)	10		
Andilly	23	Glaris	24		
Anney en Sav.	25	Glise en Vallais	16		
Annoire	20	Glorvelier c. Ber.	16		
Arau	4	Gy	30		
Arbois (Jura)	7	Hanau	1		
Arinthod (Jura)	19	Hauptvil	30		
Auboiss	25	Hermite N. D.	30		
Beaune	15	Huthwyl c. Bern	4		
Belfort	16	Ignay	30	Ormont dessous	25
Belvoys	26	Jougne (Doubs)	25	Pagney	12
Besancon	30	Laferté s. jouare	27	Passavant (Doubs)	27
Bischofzell	30	Lagnieu (Ain)	30	Pellionex	17
Blamont (Doubs)	5	Lamanche	6	Pesige	30
Boège	23	Landeron c. Neuc.	9	Pesme (h. Saone)	5
Bons en Sav.	10	Landshut	24	Pfullendorf	30
Bouclans	16	Larixoise (Jura)	16	Planchaibaz	2
Bienne c. Berne	12	Le Muys	27	Pleuve	9
Bourg (Ain)	5	Les Bois	26	Plot en Sav.	16
Bremgarten c. Bern	25	Les Bouchoux	16	Poligny	2
Cerlier c. Berne	11	Les Fourgs	20	Pont du bourg	21
Champagnay	28	Les Rousses	9	Pontecis	13
Chaudecrottenai	30	Liestail c. Basle	11	Port s. Saone	4
Chesne Thônex	2	Lignièrès	23	Provence	17
Chilli	30	Lons-le-Saunier	16	Quingey (Doubs)	16
Chissei	16	Marlioz	2	Rapperswyl	18
Clairvaux (Jura)	20	Mellingen c. d'Ar.	16	Reichenau près de	
Coligny (Ain)	18	Mienzi	21	Constance	16
Cossonai c. Vaud.	26	Montbéliard	9	Reichensee	10
Dammerkirch	31	Montmourol	4	Rheinfelden c. d'A.	25
Diengen	24	Mont s. vaud	24	Rigney (Doubs)	9
Diessenhofen	10	Morat	18	Risch zu Bonas	2
Dole	31	Morbier	5	Rixouse	16
Echallens c. Vaud	18	Morez (Jura)	16	Rochevineux	30
Engen	24	Morteau (Doubs)	3	Romont c. Frib	17
Epoisses c. d'or	18	Moudon c. Vaud	25	Ronchard (D.)	30
Eternos	12	Moussier	10	Rue c. Fribourg	26
Etiswyl	19	Mouthierol	30	Ruffey	17
Faucogney (h. S.)	4	Mouthier g. v.	2	Rumilly	24
Felinge	12	Neuveville c. Bern	31	Saillans (Drôme)	12
Féterne en Sav.	17	Noirmont c. Berne	5	St. Amour (Jura)	27
Feuerthalen	19	Nozeroy (Jura)	7	St. Cergue c. Vaud	10
Fischbach	10	Orchamp (Jura)	2	St. Claude (Jura)	7
Fourg	21	Orchamps (D.)	4	St. Croix c. Vaud	26
Frick c. d'Arg.	16	Orgelet (Jura)	24	St. Felix	30
				St. Jean de Maur.	27
				St. Jean d'Aulph	30
				St. Julien j.	30
				St. Loup	23
				St. Triviers de Co.	16
				St. Pierre de Roide	23
				Ste Ursan. c. Bern.	10
				St. Ymier c. Berge	25
				Sallenches en S.	3
				Samoens	17
				Schaffhausen	24
				Schwellbrunn	17
				Semoncel	4
				Soleure	3
				Steckborn près C.	19
				Sursee c. Lucerne	28
				Tagninge en Sav.	25
				Tassenières	30
				Tervai le ch.	19
				Toirette	21
				Tschangnau	18
				Ueberlingen	24
				Unterhallau	16
				Valdahon	31
				Val d'Illiez c. Val.	18
				Vallence	16
				Vallengin c. Neuc.	16
				Valleri	14
				Wattenwyl c. Bern	11
				Ville du pont	15
				Villisau c. Luc.	10
				Zerbst	24
				Zoffingen c. d'Arg	24
				Zurzach	28
				Zweisimmen	25



1	Mercure	s Gilles Vèrene.		20		beau	Pleine Lune
2	Jeudi	s Juste		4		10 h. 40 m. a. m.	le 2, fera quel-
3	Vendre	s Antoine		18		Ne murmurez ven-	ques remue-
4	Samedi	s Esther		3		pas seux	mens d'airs.
	36.	Lever du sol. 5 h. 29 m.				Couch. du sol. 6 h. 31 m.	Dern. Qu. le
5	<b>Diman</b>	s Herculian		18		fructi-	9; temps pro-
6	Lundi	s Magnus		2		<b>Périgi</b>	pres aux se-
7	Mardi	s Grat Vig. s Re.		17		évé-	mailles.
8	Mercure	<b>Nativité N. D.</b>		1		ne mens beau	Nouv. Lune
9	Jeudi	s Gorgon		13		à 1 h. 44 m. a. m.	le 17, temps
10	Vendre	s Nicolas Ta.		29		de la dou-	propice à hâter
11	Samedi	s Félix s Jacob		13		vie seux	les vendanges
	37.	Lever du sol. 5 h. 41 m.				Couch. du sol. 6 h. 19 m.	Premier Qu.
12	<b>Diman</b>	s Tobie, S.		26		plu-	le 25, chaud
13	Lundi	s Aimé		9		parce vieux	
14	Mardi	<b>Exalt. St. Croix</b>		22		que beau	SEPTEMBRE
15	Mercure	<b>les 4 temps</b> s Nicod.		4		vous n'en chaud	prend son ori-
16	Jeudi	s Euphémie		17		en indéci-	gine du nom
17	Vendre	s Lambert		29		à 2 h. 20 m. d. m.	de sept. Avant
18	Samedi	s Ferréol		11		tonneres	l'édit de Char-
	38.	Lever du sol. 5 h. 53 m.				Couch. du sol 6 h. 7 m.	les IX, il étoit
19	<b>Diman</b>	s Janvier		23		connais- fruc-	le septième de
20	Lundi	s Faustin		5		<b>Après</b>	l'an martial.
21	Mardi	<b>s Mathieu Et.</b>		16		sez ni la cause tifiant	Le 23 le soleil
22	Mercure	<b>s Maurice</b>		28		beau	entrera au si-
23	Jeudi	s Tècle		10		<b>en s. Equin. d'Aut.</b>	gne de la s,
24	Vendre	s Gamaliel		23		tems	qui est le sep-
25	Samedi	s Cléopas		4		à 6 h. 40 m. d. m.	tième du zo-
	39.	Lever du sol. 6 h. 3 m.				Couch. du sol. 5 h. 57 m.	diague.
26	<b>Diman</b>	s Ciprien		17		venteux	Depuis le 1
27	Lundi	<b>s Conn. D.</b>		30		nua-	jusqu'au der-
28	Mardi	s Ennemond		14		ni le but geux	nier les jours
29	Mercure	<b>s Michel</b>		28		passa-	ont diminué de
30	Jeudi	s Jérôme		12		ble	51 m. le matin
							et autant le
							soir.

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui épuisent le terrain, entretiennent une humidité autour des raisins qui les disposent à la pourriture, surtout dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vignes qui suce les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins, contraire à la maturité.

# Foires de Septembre 1850.



<b>A</b> Delbode 21	Clusaz 15				
Andelot 4	Compeffieres 16				
Altkirch 29	Conliege 4				
Appenzell 16	Constance 13				
Arcey 15	Courtlaric. Bern. 28				
Arlai (Jura) 14	Cruzeille 9				
Aromas (Ju.) 27	Dambelin 2				
Aubonne 14	Datteried 8				
Audeux (D) 10	Delémont 29				
Augsbourg 29	Defchaud 9				
Avenches 24	Dieffe 24				
Aumont 1	Donatire 7				
Bagnes c. Val. 28	Doucier 24				
Barre 29	Douvaine en Sav. 9				
Beaufort 27	Echallens c. Vaud 29				
Beaume 29	Engelberg c. Unt 14				
Belfort (h.r.) 27	Erlenbach c. Ber. 14	Maiche 16	Pont de Roide (D.) 6	Steg canton Uri 27	
Belherbe 30	Estavayer c. Frib. 1	Manheim 27	Pont du bourg 20	Strasbourg 18	
Bellegarde F. 22	Falkenberg 14	Marignat 14	Porentroi 6	Summifwald c. B. 24	
Bellinzone 2	Faucogney [h. s.] 2	Marin 10	Provins 14	Thaingen c. Sch. 14	
Berne 7	Feldkirch 29	Megève en Sav. 7	Rahon 21	Thône en Savoye 23	
Bernex 30	Flangebouche 20	Meyenberg c. Ar. 29	Recologne (Dou) 16	Thonon en Sa. 1 & 16	
Bienne c. B. 16	Fraisans 13	Mirecourt [Vosg] 8	Reichenbach 28	Thun c. Berne 29	
Bizot 1	Francfort 8	Moiffey 2	Reichenfée 15	Trevillers 8	
Blamont (Dou) 2	Fribourg en Suisse 14	Monetier 29	Rheims 30	Unterseen 10	
Bletterans (J.) 10	Fribourg en Brisg. 1	Montaimont 6	Rhien 10	Val-d'Illez c. Va. 27	
Boège 24	Gendré 20	Montbéliard 13	Ribeauvillers 8	Wäden (Schwyl) Z. 30	
Bois d'Amont 20	Gex [Ain] 9	Montbozon [h. s.] 9	Rigney [Doubs] 13	Wallenburg c. Ba. 27	
Bourg (Ain) 2	Glaris 24	Montcheroux 16	Rixouse 16	Vallengin c. Neu. 21	
Brevine c. N. 15	Grabs c. St. Gall 20	Montfaucon 16	Rofureux 7	Vanzi 10	
Briançon 9	Grenchen 6	Montferrand 4	Rougemont D. 7	Vaudray 13	
Bulle c. Frib. 7	Gruyeres c. Frib. 27	Montfleur 10	Roulaus 29	Vaufray 9	
Burdignin 10	Gsteig près Geffe. 23	Monthey c. Val. 8	Rue c. Fribourg 22	Vauvrai 9	
Chaindon 6	Habereslulin 16	Montigni 13	Russey [Doubs] 2	Wegenstetten c. A. 20	
Chambériat 6	Hagnau 14	Montmélian en Sa. 9	St. Amour (Jura) 25	Weinfelden c. Tu. 22	
Chapelle d'A. 20	Hasli 28	Montm. le ch. 16	St. Antoine 29	Vercel [Doubs] 27	
Châtel châlons 8	Hillingen 27	Morges 1	St. Blaize c. Neu. 27	Verrieres c. Neu. 16	
Châtelet au G. 23	Indevillers 27	Morteau [Doubs] 28	St. Brancher c. V. 21	Verfoix c. Genève 1	
Château d'OE. 15	Juffi 4	Motier-travers 14	St. Cergue c. Va. 22	Vesoul (h. s.) 1 22	
Château d. p. 1	Kayfersberg 29	Moitiers en Tar. 13	St. Claude (Jura) 7	Vius en Sale 10	
Châtillon Sa. 15	Kölliken c. Arg. 9	Mulhausen 14	St. Gervais en Sa. 14	Vouxvri c. Val. 30	
Chaumergy J. 24	La Clusaz en Sav. 15	Munster c. Lucer. 22	St. Gorgon 14	Yverdon 7	
Chaumont (m) 3	Laloye 6	Monttenz c. Basle 1	St. Hilaire 4	Zurich 14	
Chaussin (Ju.) 4	Langenbruck c. B. 29	Naifey 13	St. Hippolite (D.) 13	Zurzach 6	
Chaux de fo. 14	Langenthal c. Be. 21	Niedersept [h. rhin] 1	St. Joire en F. 2		
Cheiserei 15	Langnau c. Berne 15	Nods c. Berne 27	St. Julien en Sav. 2		
Chiètres c. B. 30	Laringe 24	Noroi 18	St. Lupicin Jur. 11		
Cité d'Aost 6	Larixouse [Jura] 16	Nozerol [Jura] 27	Ste Mar. aux M. 1		
Cluse 20	Lauffenburg c. A. 29	Nyon c. Vaud 30	St. Trivier de C. 13		
Clairval (D.) 6	Lausanne 10	Oberhasli 28	St. Vit (Doubs) 9		
	Lentzbourg c. A. 30	Oberfibenthal 22	Salins (Jura) 9		
	Les Gras 21	Oenfingen c. Sol. 20	Samoens 29		
	Les Rouffes [Ain] 25	Oiten c. Soleure 6	Sargans 29		
	Liste r. le Doubs 14	Orgelet [Jura] 24	Schöftland c. Arg. 1		
	Loèche en val. 29	Ormout dessus 13	Schwartzenburg 30		
	Lonchamois 29	Ornans (Doubs) 14	Sellières 11		
	Longley 29	Ofelle 1	Selongey [c. d.] 27		
	Longvi 30	Payerne c. Vaud 16	Serre 20		
	Lons-le-Saunier 15	Petites chiettes [J] 3	Simplon c. Val. 28		
	Lucerne 23	Plantayon c. Frib. 8	Soleure 14		
	Lullin 16	Pontarlier 2	Sonceboz c. Berne 20		
	Levier 27	Pont de mart. c. N. 7	Springen c. Uri 25		

1	Vendre	s Remi	27	☉ ☽ ☽ La 4 <sup>e</sup> pluye	Pleine Lune
2	Samedi	s Legier Ang. G.	12	à 7 h. 56 m. a. m.	le 2, amène de
3	40. Diman	Lever du sol 6 h. 15 m.	Couch. du sol. 5 h. 45 m.	la pluie et de	forts vents,
4	Lundi	s Lucrece	27	☽ ☽ ☽ vent	puis du plai-
5	Mardi	s Francois	12	☽ ☽ crain-	sant.
6	Mercre	s Placide	27	☽ ☽ * ☽ ☽ bon	Dern. Qu. le
7	Jeudi	s Bruno	11	les allarmes ☽ ☽ tems	8, donne du
8	Vendre	s Judith	26	* ☽ ☽ ☽ ☽ favora-	beau et de la
9	Samedi	s Pélagie	9	☽ ☽ ☽ ☽ ble	pluye.
10	41. Diman	Lever du sol 6 h. 28 m.	Couch. du sol. 5 h. 52 m.	Nouv. Lune	le 16, temps
11	Lundi	s Gédéon	6	recommencent ☽ ☽ beau	passable.
12	Mardi	s Firmin	19	☽ ☽ ☽ ☽ temps	Prem. Qu. le
13	Mercre	s Maximin	1	☽ ☽ ☽ ☽ ven-	24, du frais.
14	Jeudi	s Edouard	14	☽ ☽ soit sur ☽ ☽ teux	Pleine lune
15	Vendre	s Calixte	26	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ pluye	le 31.
16	Samedi	s Thérèse	8	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ vent	
17	42. Diman	Lever du sol. 6 h. 39 m.	Couch. du sol. 5 h. 21 m.	OCTOBRE,	ainsi nommé
18	Lundi	s Florentin	1	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	parce qu'en
19	Mardi	s Luc Ivan.	15	* ☽ ☽ ☽ ☽	comptant du
20	Mercre	s Savinien	25	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ temps	mois de Mars
21	Jeudi	s Vendelin	7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ne ☽ ☽ fer-	il est le 8 <sup>e</sup> .
22	Vendre	s Ursule	19	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Dir. ☽ tile	Le soleil en-
23	Samedi	r Vallier	1	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ beau	trera le 25 en
24	43. Diman	Lever du sol. 6 h. 50 m.	Couch. du sol. 5 h. 10 m.	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	, huitième
25	Lundi	s Salomé	26	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	signe du zodia-
26	Mardi	s Crispin	9	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	que.
27	Mercre	s Amand	22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Depuis le 1 <sup>er</sup>
28	Jeudi	s Gabin Vig.	6	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	Octobre au 31
29	Vendre	Simon Jude	20	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	les jours ont
30	Samedi	s Narcisse	5	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	diminué de 50
31	44. Diman	Lever du sol. 7 h. 0 m.	Cou. d. sol. 5 h. 0 m.	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	min. matin et
		s Lucian	20	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	soir.
		s Quentin	5	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	
				à 4 h. 50 m. a. m.	

Ce mois récompense les travaux du vigneron, c'est celui où il fait la récolte, qui est plus ou moins abondante, suivant les soins qu'il donne à la vigne, suivant le plus ou moins d'intelligence qu'il met à sa culture. Il doit d'avance préparer les utensiles à recueillir le raisin et surtout les tenir propres pour ne pas donner de mauvais goût au vin.

Foires du mois d'Octobre 1850.



A Bond. N.D. 4	Coligny (Ain) 18	Orcier	4	Schupfheim	5
Adelboden 5	Collombay V. 23	Orzelet (Jura) 25	Seey en Var.	21	
Aigle c. Vaud 27	Colmar 26	Ormont deffous 20	Seewen	13	
Albeuve c. Fr. 25	Cornol 19	— deffus 13	Sein etégier c. Ber	4	
Altorf c. d'Uri 14	Dammerkirch 19	Orsiere 4	Seillères	30	
Ambérieux 29	Damrichard 14	Pagney 18	Semoncel	11	
Annemace S. 26	Diengen 28	Palézieux c. Vaud 28	Sempach c. Lucer.	28	
Arau 20	Dole 11	Pierrefontaine(D.) 9	Signau c. Berne	21	
Arbourg c. Ar. 16	Dornach c. Ba. 16	Planfayon c. Frib. 20	Sion	30	
Arinthod (J.) 28	Einsiedeln 4	Pontarlier 21	Soleure	19	
Aulieu 14	Ellg 6	Pont de Roide(D.) 4	Stein am Rhein	27	
Au Sentier 1	Entlibuch 29	Pontecis 12	Tavanés c. Berne	27	
Basle 27	Ericourt 28	Porentruï 18	Torens en Savoye	18	
Bassi 20	Erlenbach 12	Port sur Saone 1	Tramelan c. Berne	13	
Beaumes 30	Eschalzmatt 11	Port 18	Travers	9	
Beaulme 14	Estavayer c. F. 27	Quingey (Doubs) 25	Trogué c. Appenz.	4	
Bellevaux Sav. 9	Ettiswyl 12	Rapperfwyl 6	Ueberlingen	27	
Bercher 8	Evian 4	Reichenbach 26	Unterhallau	26	
Berne 5	Faucogn.(h.S.) 7	Rinach 14	Unterseen 13	29	
Berthoud 20	Flumet en Sav. 5	Rixoufe 25	Uznacht	23	
Biot 21	Foncine 4	Rochefort c. Neu. 29	Vachereffe	19	
Blamont (D.) 7	Fourg 19	Roche Suisse 18	Valdahon	15	
Boège 30	Francktal 29	Romont c. Frib. 12	Vald'Illez c. Val.	21	
Boltigen c. Ber. 5	Frasne 9	Rougemont c. Va. 10	Waldshut (foretn.)	16	
Bouchoux 4	Frauenfeld 18	Rue c. Fribourg 27	Vallorbes c. Vaud	19	
Bouclans 16	Frutigen c. B. 19	Russey 7	Valpeline	5	
Bourg (Ain) 19	Genève 2	Saillans (Drôme) 13	Wangen c. Berne	21	
Brevine c. N. 27	Gessenai c. Be. 29	St. Amour (Jura) 25	Vatvyl	13	
Beure 4	Gex (Ain) 16	St. Claude (Jura) 7	Verrières c. Neu.	14	
Brigue c. Val. 16	Gigny (Jura) 11	Ste. Croix c. Vaud 7	Vétifwyl	21	
Brugg c. Arg. 26	Gimel c. Vaud 4	St. Gall 20	Visbourg	15	
Bruxelles 18	Glaris 9	St. Gervais en Sav. 4	Ville du p.	13	
Bulle 14	Grandfontaine 11	St. Hipolite (D.) 11	Wietlisbach c. Ber.	28	
Buren c. B. 27	Gruyères c. Fr. 20	St. Jean de Mau. 29	Villeneuve c. Va.	23	
Buttes 5	Guillestr (h.S.) 18	St. Jean de Gouv. 11	Villifau c. Lucer ne	18	
Chables s. Sal. 2	Herisau c. Ap. 4	St. Joire en fauci. 18	Winterthur	14	
Challonges 27	Hermance 25	St. Laurent (Jura) 18	Vionnaz c. Val.	25	
Châlons s. S. 28	Hiffingen 11	St. Lucien (Jura) 29	Yverdon	26	
Chapelle 20	Huthwyl c. B. 20	Sallanches en Sav. 29	Zell c. Berne	20	
Château d'OE. 18	Jussey (h.S.) 26	Salvan 6	Zerbst	17	
Chatel bl. 4	Knonau c. Zu. 4	Samöns en Sav. 21	Zoffingen c. Arg.	6	
Châtel St. D. 25	Kybourg c. Z. 20	Sancey le grand 25	Zug	19	
Chauvin 1	Kublis 16	Saruen 18	Zweifimmen	26	
Chaux defond 26	Laboissières 4	Schwartzenbourg 28			
Chaux-neuve 26	Lajoux 11	Schwellbrunn 20			
Chissei 23	Lamanche 29	Schwitz 16			
Clairon Scy 9	Larixouse (J.) 25				
Clairvaux (J.) 20	La Roche c. Fr. 18				
Cluses en Sav. 18	Larochette S. 25				
		La Sagne c. N. 12			
		La Sarraz c. V. 12			
		Laufen 25			
		Larivière 5			
		Luffembourg 28			
		Leiptick 4			
		Leshouchoux (Jura) 5			
		Les chauvins 1			
		Les mouffières 14			
		Liechtensteig c. G. 18			
		Liestall c. Basle 20			
		Lindau lac de Conf. 29			
		Loche c. Neuchât. 19			
		Loèche c. Val. 13 & 28			
		Lons-le-Saunier 15			
		Lucens c. Vaud 1			
		Lucerne 4			
		Lugano 13			
		Lullin 1			
		Maiche 21			
		Maillerai 1			
		Manton 28			
		Martigny c. Val. 18			
		Menzingen c. Zug 18			
		Meyenfeld 4			
		Mouron 9			
		Montbéliard 4			
		Monthey c. Val. 13			
		Montmourol 19			
		Montreux c. Vaud 29			
		Montriché c. Vaud 16			
		Morgex (v. d'Aoste) 4			
		Morzine 1			
		Mosshang c. St. G. 13			
		Motier-travers 26			
		Moudon c. Vaud 20			
		Moutier-Granval 16			
		Munster c. Lucerne 21			
		Mouthier h. p. 29			
		Naifey 18			
		Nidau c. Berne 26			
		Oberfibenthal 21			
		Oberhasli 21			
		Olten c. Soleure 18			
		Orbe canton Vaud 4			

1	Lundi	<i>La Toussaint</i>		20	$\Delta \text{♃} * \text{♂} \oplus$ <i>Péris.</i>	Dern. Quart
2	Mardi	<i>Les Trépassés</i>		6	<i>Ne vivez que</i> $\text{♃}$ biseux	le 7, les beaux
3	Mercre	<i>s Hubert</i>		20	$* \text{♂} \text{♀} \square \text{♂} \Delta \text{♀}$ beau	moments sont
4	Jeudi	<i>s Charles Bo.</i>		6	$\text{♁}$ <i>en</i> $\text{♁} \Delta \text{♀} *$ pluie	souvent inter-
5	Vendre	<i>s Malachie</i>		19	$* \text{♃} \text{♂} \text{♃} \text{♀} \text{♀}$ pluie	rompus.
6	Samedi	<i>s Léonard</i>		2	$* \text{♂} \text{♀} \text{♀} \text{♁} \text{♀}$ beau	Nouv. Lune
	45.	<i>Lever du sol. 7 h. 9 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 51 m.</i>	le 15, tient u-
7	<i>Diman</i>	<i>C 22 s Amarante</i>		15	$\text{♁}$ à 10 h. 50 m. d. m.	ne route paci-
8	Lundi	<i>les 4 Couronnés</i>		28	<i>pour</i> $\text{♂} \text{♃} * \text{♀} \text{♁}$ tems	fique.
9	Mardi	<i>s Mathurin</i>		10	<i>aimer ce</i> $\Delta \text{♃} * \text{♀}$ va-	Prem. Quart.
10	Mercre	<i>s Triphon</i>		23	$\text{♁}$ <i>qui</i> $* \text{♁} \text{♂} \text{♂}$ riable	le 23, temps
11	Jeudi	<i>s Martin Ev.</i>		5	<i>est bon et aima-</i> $* \text{♁}$ neige	porté pour de
12	Vendre	<i>s Martin Pape</i>		17	<i>ble, fermez</i> $\square \text{♃} \text{♁}$ gel	la neige et du
13	Samedi	<i>s Brisce</i>		28	<i>votre cœur au</i> $* \text{♃}$ vent	froid.
	46.	<i>Lever du sol. 7 h. 19 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 41 m.</i>	Pleine Lune
14	<i>Diman</i>	<i>C 25 s Frédéric</i>		10	$* \text{♃} \text{♂} \text{♀} \text{♂} \text{♂}$ <i>Capit.</i>	le 30.
15	Lundi	<i>s Léopold</i>		22	$\text{♁}$ à 1 h. 49 m. a. m.	
16	Mardi	<i>s Othmard</i>		4	$\text{♁} * \text{♃} \text{♂} \text{♂}$ pluvieux	
17	Mercre	<i>s Aignant</i>		16	$* \text{♃} \text{♀}$ poison $\oplus$ fruc-	NOVEMBRE
18	Jeudi	<i>s Rom. Od. A.</i>		28	$\Delta \text{♂} \Delta \text{♃} \square \text{♂} \text{♀}$ fiant	semblable au
19	Vendre	<i>s Elisabeth</i>		10	$\text{♁}$ <i>de la haine</i> $\text{♂} \text{♃}$ bon	nombre neuf,
20	Samedi	<i>s Amos</i>		22	$* \text{♁} * \text{♂} * \text{♀} \text{♁}$ tems	par ce mot No-
	47.	<i>Lever du sol. 7 h. 28 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 32 m.</i>	vembre. Il étoit
21	<i>Diman</i>	<i>C 24 Présent.</i>		5	$\text{♀} \text{♀}$ <i>et de</i> $\square \text{♀} \text{♁}$ neige	le neuvième
22	Lundi	<i>s Cecile</i>		18	$\text{♁}$ <i>en</i> $\text{♂} \text{♃} \text{♁} *$ frai-	de l'année qui
23	Mardi	<i>s Clément</i>		1	$\text{♁}$ à 0 h. 20 m. a. m.	commence par
24	Mercre	<i>s Chrisogon</i>		14	$\text{♁} \text{♃} * \text{♃}$ cheur	le mois de Mars
25	Jeudi	<i>s Catherine</i>		28	$\text{♁} \text{♂} \text{♀} \text{♂} \text{♁}$ neige	nommée mar-
26	Vendre	<i>s Conrad</i>		13	$\square \text{♃} \text{♀}$ l'envie. $\Delta \text{♁}$ gel	tiale. Le soleil
27	Samedi	<i>s Jérémie</i>		28	$\Delta \text{♂} \text{♀} \text{♀}$ <i>en</i> $\oplus$ nei-	entrera en $\text{♁}$
	48.	<i>Lever du sol. 7 h. 37 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 23 m.</i>	le 22.
28	<i>Diman</i>	<i>C 1 s Sosthène</i>		13	$\text{♀}$ <i>en</i> $\text{♁} \text{♁}$ <i>en</i> $\text{♁}$ $\text{♁}$	Depuis le 1 au
29	Lundi	<i>s Saturnin</i>		28	$\text{♁} \text{♂} \text{♀} \text{♂}$ <i>en</i> $\text{♁}$ $\text{♁}$ ge	30 les jours ont
30	Mardi	<i>s André</i>		14	$\text{♁}$ à 2 h. 58 m. d. m.	diminué de 39
						minutes matin
						et soir.

La récolte de la vigne étant réduite, le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année et ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveler au printemps suivant, dont la terre se divise par les gelées de l'hiver et s'égalise facilement.

# Foires du mois de Novembre 1830.



Abondance N. D.	4	Dieffenhofen c. Thurg.	22	Morez (Jura)	1	St. Claude (Jura)	12
Aeschi canton Berne	2	Divoine c. Genève	16	Morges	17	St. Genis (Ain)	22
Aignebelle en Savoye	11	Doucier	16	Morteau (Doubs)	9	St. Gingolph	6
Altkirch (haut Rhin)	25	Echaliens canton Vaud	18	Morzine	8	Ste Hélène en Savoye	2
Altorf canton d'Uri	4	Einfiedeln c. Schwitz	8	Moudon canton Vaud	24	St. Jean de gouv.	11
Andelfingen	16	Elgg canton de Zurich	17	Mouthérol	10	St. Julien en Savoye	4
Arau	10	Emmendingen	16	Mufler c. Lucerne	25	St. Léger	17
Arberg canton de Berne	10	Epoisses (côte d'or)	8	Mury canton d'Argovie	11	Ste Marie aux mines	3
Arbon c. Thurgovie	22	Erlebach canton Berne	9	Naters canton du Vallais	9	St. Maurice c. du Vallais	8
Arlai	23	Evian en Savoye	15	Neuchâtel	3	St. Trivier de Courtes	2
Arwangen	4	Faucogney (h. Saone)	4	Neuveville c. Berne	30	St. Vit (Doubs)	25
Attalens c. Fribourg	8	Flangebouche	1	N. Dame d'Ab.	4	St. Yvoier c. Berne	18
Avenches c. Vaud	19	Flumet en Savoye	25	Noirmont canton Berne	8	Salins (Jura)	6
Baden canton d'Argovie	6	Frakthal	19	Noroi	11	Sallenoves	
Badenweiler	4	Fribourg en Suisse	11	Nozeroy (Jura)	8	Sarnen c. Unterwald	17
Balsta canton Soleure	4	Frickthal	30	Nyon canton de Vaud	25	Schaffhausen	16
Barre	11	Frutigen canton Berne	19	Oberhasli	5	Schwitz	12
Bendorf	11	Gaillard canton Genève	8	Oetikon canton Zurich	18	Seengen c. d'Argovie	16
Berne	25	Genève	23	Oenfingen	29	Selongey (côte d'or)	12
Berthelange	22	Glaris	22	Ollon canton de Vaud	19	Sion	6 13, 20
Berthoud canton Berne	4	Goms	30	Olten canton Soleure	15	Sisach canton de Basle	17
Befançon	15	Grandessiat	15	Orgelet (Jura)	24	Sombacourt	30
Bex canton Vaud 6 &	25	Grandfon c. Vaud	17	Ormont deffois	26	Stantz c. Unterwald	17
Bienne canton Berne	11	Greenchen	1	Ornans (Doubs)	22	Steckborn au lac de C.	4
Biot	22	Grindelwald c. Berne	6	Oron canton de Vaud	5	Sursee canton Lucerne	8
Bischofzell	18	Gruyères c. Fribourg	24	Passavant (Doubs)	2	Tagninge en Savoye	3
Blamont (Doubs)	6	Gy (haute Saone)	8	Payerne canton Vaud	4	Tervai le château	9
Blankenburg	16	Hagnau	4	Petites chiettes (Jura)	10	Thaingen	1
Bois-le-duc	11	Hanau	15	Petit bornand	10	Thoirette	22
Bons en Savoye	13	Herifan c. Appenzel	19	Pfeffikon canton Zurich	4	Thône en Savoye	15
Boudry c. Neuchâtel	9	Hermite N. D.	8	Planchalbas	4	Unterseen c. Berne	17
Bourg (Ain)	12	Herzogenbuchsee	11	Pleure	4	Uznacht	6 20
Bremgarten c. Berne	8	Huémoz canton Vaud	8	Poulli	22	Vald	2
Brenets	1	Ilanz canton des Grisons	2	Provins	30	Vanzi	6
Brent canton de Vaud	10	Kaiserstuhl c. Argovie	11	Rances	5	Weggis c. Lucerne	5
Briançon	16	Klingnau c. Argovie	26	Renens	12	Weinfelden c. Zurich	10
Brientz canton Berne	10	Küssnacht c. Lucerne	11	Rheinfelden c. d'Argov.	10	Vercel (Doubs)	8
Bulle marché au bétail	4	Kublis	18	Ribeauvillers	8	Verfoix canton Genève	11
Bulach c. Zurich	2	Lachen	2	Richterswyl	16	Vesoul (haute Saone)	25
Capdel	25	Lagnieu (Ain)	12	Rochevieux	29	Vevey	30
Carouge c. Genève	2	Landeron c. Neuchâtel	8	Rolle canton de Vaud	19	Villafant (haute Saone)	10
Champagny	30	Langenthal	30	Romainmotier c. Vaud	19	Winterthur	4
Champagnole (Jura)	26	Laroche	26	Romont	30	Vinzier	3
Château d'œx c. Vaud	25	Laupen canton Berne	4	Rorschach c. St. Gall	4	Vouxvri c. Vallais	11
Chatel-châlons	12	Laufanne	12	Ruffey	19	Wyl canton de St. Gall	23
Chatelard Beauge	15	Loëfche c. Vallais	10	Rumilly	23	Zoffingen	16
Chardrottenai	29	Lons-le-saurier	15	Säckingen	30	Zurbach	11
Chaumont (h. Marne)	15	Lucens c. Vaud	10	Sallians (Drôme)	20	Zug	30
Chefne-Thônex	16	Lugrin en Savoye	2	St. Amour (Jura)	16		
Cité d'Aoste	1	Lutry canton de Vaud	25				
Coire canton Grisons	12	Maiche	18				
Collonges fort l'Écluse	2	Marlioz	16				
Compeffières	18	Mende	1				
Constance	29	Meyenberg c. d'Argov.	16				
Coppet canton de Vaud	10	Moirans (Aïère)	2				
Coffonai canton Vaud	4	Moiffey	16				
Couvet c. Neuchâtel	10	Monron	26				
Cruselle	13	Montbeliard	15				
Cully canton de Vaud	19	Montfleur	27				
Dambelin	4	Monmélian en Savoye	25				
Dattenled	12	Morat	24				
Deéumont	10	Mellingue	29				
Deschaud	17	Morhër	1				



1	Mercure	s Eloi		25	♂ ♀ * ♁ □ ♀ ⊕ ♀ des	Ce mois s'an-
2	Jeudi	s Bibiane		13	☾ ♀ ⊙ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ frai-	nonce par des
3	Vendre	s Cass. Fr. Xav.		28	O espérance! ♁ ♀ cheurs	airs froids.
4	Samedi	s Barbe		11	♁ ⊙ ♁ ♀ □ ♀ ♀ ♀ beau	Dern. Quart.
49.		Lever du sol. 7 h. 44 m.			Couch. du sol 4 h. 16 m.	le 7, se dispo-
5	Diman	C 2 Ads Sabine		24	remplis mon ♀ ♀ ♀ tems	se pour de la
6	Lundi	s Nicolas		7	♂ ♀ □ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ vent	ne ge.
7	Mardi	s Ambroise		19	à 2 h. 45 m. d. m.	Nouv. Lune
8	Mercre	Concept. N. D.		1	♁ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ gel	le 15, est cou-
9	Jeudi	s Joachim		13	de la * ♀ * ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	verte pour du
10	Vendre	s Valerie M.		25	* ♀ □ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ cert-	neige
11	Samedi	s Damase		1	tude de pas- * ♀ ♀ meil-	Premier Qu.
50.		Lever du sol. 7 h. 49 m.			Couch. du sol. 4 h. 11 m.	le 22, froid.
12	Diman	C 3 Ad: s Sinèse		19	* ♀ ser leur ♁ Apog	Pleine Lune
13	Lundi	s Luc Ottili		1	♁ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ gel	le 29, gel.
14	Mardi	s Nicaise		13	dans l'inno- ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	
15	Mercure	s Abraham		25	à 8 h. 27 m. d. m.	DÉCEMBRE,
16	Jeudi	s Adelheit		7	☾ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ neige	a pris son nom
17	Vendre	s Lazare		20	♁ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ beau	du nombre dix
18	Samedi	s Unibald Gr.		2	♂ ♀ et mon ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	étant le dixiè-
51.		Lever du sol. 7 h. 52 m.			Couch. du sol. 4 h. 8 m.	me mois de
19	Diman	C 4 Adv Némèse		15	ame joui * ♀ * ♀ ♀ ♀	l'année mar-
20	Lundi	s Ursine		28	* ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ froid	tiale. Le 22
21	Mardi	s Thomas Ap		11	☾ en ♀ le 22 solstice	le soleil entre-
22	Mercure	30 Martyrs		24	11 h. 2 m. a. m. d'hi	ra au signe du
23	Jeudi	s Dagobert		8	☾ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ bi-	sième
24	Vendre	s Adam Ev. Vig.		25	♁ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ zeux	signe du zodia-
25	Samedi	NOEL		7	ra ♁ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	que
52.		Lever du sol. 7 h. 52 m.			Couch. du sol. 4 h. 8 m.	Du 1 au 22 de
26	Diman	C s Etienne		22	♁ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	ce mois les j
27	Lundi	s Jean Evang		7	de la ♁ ♀ * ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	ont diminué
28	Mardi	Les Innocens		22	paix ♀ ♀ * ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	de 11 m. ma-
29	Mercure	s Thomas Ev.		7	à 1 h. 55 m. a. m. ☾	tin et soir, et
30	Jeudi	s David		21	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ bi-	du 23 au 31 ils
31	Vendre	s Sylvestre		5	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	ont cru de 3 m.
						matin et soir.

On profite encore du peu de beaux jours de cette arriere saison pour finir d'arracher les vieilles vignes, pour porter la terre, opération nécessaire que le vigneron ne doit pas négliger, sans cela les souches du bas sont ensevelies par la terre que le fossoir et les pluies y accumulen toutes les années, et dégarnit, par ce moyen, la partie supérieure

Foires du mois de Décembre 1850.



Aigle c. Vaud	15	Fribourg Br.	21	Port sur saone	15	Thun c. Berne	15
Altorf c. Uri	23	Gendrey (Jura)	18	Quingey (Doubs)	13	Troistorrens c. Val.	1
Altstædten c. S. Ga.	9	Gessenai c. Berne	3	Rapperswyl	15	Ueberlingen	6
Ambérieux	6	Gex (Ain)	1	Recologne (Doubs)	15	Waldshudt (f. noire)	6
Annecy en Savoye	6	Gigny (Jura)	10	Reichenbach	14	Vatwyl	7
Arau	15	Glaris	10	Roulous	27	Vercel (Doubs)	24
Arbois (Jura)	10	Grenoble (Isère)	4	Rue c. Fribourg	16	Vezelley	9
Arcey	21	Hermite N. D.	3	Russey	2	Vielmergen c. Arg.	2
Aromas (Jura) 3 &	22	Huthwyl c. Berne	1	St. Amour	2	Villeneuve c. Vaud	2
Aubonne c. Vaud	7	Ignny (Marne)	22	St. Claude (Jura)	7	Villisau c. Lucer.	20
Beaufort en Savoye	24	Ilanz	14	St. Hilaire	4	Winterthur	16
Belvoeye	6	Kaiserstuhl c. Arg.	6	St. Lupicin (Jura)	4	Vius en Sale	6
Bex canton Vaud	50	Kaisersberg	6	St. Trivier de Courtes	18 & 28	Yverdon f. de bétail	27
Bienne	50	Klingnau c. Arg.	28	Salins (Jura)	23	Zweisimmen	9
Blamont (Doubs)	6	Küblis	16	Samœns en Savoy.	15		
Bonne c. Genève	8	Lagnieu (Ain)	15	Sancey le grand	27		
Bourg (Ain)	6	Langnau c. Bern	8	Sarnen c. Unterw.	1		
Bremgarten c. Ber.	13	Lauffen	13	Schwitz	4		
Brugg c. Argovie	7	Lenzbourg c. Arg.	9	Seillères	18		
Bulle c. Fribourg	9	Lisle sur le Doubs	22	Selongey (c. d'or)	22		
Buren	8	Lons-le-Saunier	15	Strasbourg	26		
Cerlier c. Berne	1	Lucerne	21	Sursee c. Lucerne	6		
Châbles s. Salève	18	Martigny c. Vallais	6	Tassenières	22		
Chaumergi (Jura)	18	Mirecourt (Vosges)	13	Thonon en S.	7 30		
Clairval (Doubs)	1	Montbéliard	13				
Clairvaux (Jura)	20	Monthey c. Vallais	31				
Cluses en Savoye	1	Montméilian en Sa.	27				
Coligny (Ain)	18	Morez (Jura)	20				
Colmar	25	Morzine	10				
Courendlin	13	Moudon c. Vaud	27				
Délemont	22	Mulhausen	6				
Dole	4	Neuveville c. Ber.	28				
Echandens c. Vaud	27	Nidau c. Berne	14				
Eglisau c. Zurich	7	Olten c. Soleure	13				
Einsiedeln c Schw.	3	Orbe c. Vaud	13				
Emmendingen	14	Orgelet (Jura)	24				
Entlibuch c. Lucer.	1	Payerne c. Vaud	23				
Estavayer c. Frib.	1	Pfullendorf	15				
Faucogney (h. S.)	2	Poligny	8				
Ferney V.	3 21	Pontarlier	9				
Fontaine c. Neuch.	13	Pont de roide (D.)	6				
Fraisans	7	Pont du bourg	2				
Frauenfeld	13	Porentroi	6				



# E P H E M E R I D E S DE MDCCCXXX.

## DESCRIPTION des Quatre Saisons.

### *Premier Quartier, de l'Hiver.*

La saison hivernale a déjà eu son entrée, le mardi 22 Décembre 1829 à 1 h. 18 m. du matin, que le soleil accrocha la barbe du bouc céleste. Dans ce moment, les planètes du firmament étoient placées dans l'ordre suivant: ♄ rét. à la 10<sup>e</sup> maison au 16<sup>e</sup> degré du ♋, donnant un regard inquiet à la belle blonde, placée au coin d'orient à la 2<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> degré et 26 m. du signe venimeux; ♃, ♄, ♃ et le ☉ à la 5<sup>e</sup> remontant de la concavité des cieux, ♃ tenant le 17. ♄ le 27, ♃ le 29<sup>e</sup> degré du ♋ et le ☉ au 00 du ♋; enfin la belle ♀ étoit à la 4<sup>e</sup> au plus bas des cieux, au 18 du ♋. Cet emplacement paroît prédire pour un hiver tempéré en neige et en froid.

JANVIER menace incontinent d'airs neigeux un peu froids mêlés de petites lueurs. La pleine lune présente aussi quelque peu de pénible. Le dernier quartier sera entremêlé d'instans un peu gringés et de recréans. La nouvelle lune fait mine de nous faire sentir du ténébreux et du froid.

FÉVRIER avoue à son entrée des jours froids et brumeux, la pleine lune n'adoucir pas l'air.

Le dernier quartier prétend envoyer de la neige ou pluie. La nouvelle lune fait mine de pluie ou neige suivie de froid.

MARS n'aura que peu de pacifique à son entrée. La pleine lune a d'abord du trouble froid mais du convenable suit de près. Le dernier quartier pourchasse divers airs, en partie pacifiques. La nouvelle lune, après un moment de trouble, promet du plantureux.

### *Second Quartier, du Printemps.*

L'aimable printemps qui nous fait oublier ce que son prédécesseur avoit d'ennuyant et de triste, aura lieu le Dimanche 21 Mars à 2 h. 50 m. du matin, que le roi des astres se placera sur la bête à laine qui est sur la grande route pour nous avertir qu'il vient séjourner chez nous pendant près de 186 jours afin de recevoir les honneurs qui lui sont dûs. Nos mondes voyageurs seront dans ce moment placés (excepté ♄ qui ira se coucher rét. au 11 du ♋) à notre horizon oriental, ♄, ♃ et la ☾ à la 1<sup>e</sup> maison, celle-ci au 12 du ♋, ♄ au 15 du ♋ et l'autre au 16 du même signe ♄, ♃, et le ☉

à la 2 ; celui-ci aux 00 du ♉ , ♀ allant à la rencontre de l'astre des nuits depuis le 10 des ♉ pour lui donner un baiser civil et l'autre au 5 du même signe. Ce thème semble augurer un bon printemps ; cependant nous croyons entrevoir que des fraîcheurs trop tardives , par conséquent préjudiciables donneront dans certains coins de contrées ; mais il faut espérer que Dieu dirigera tout pour notre bien.

AVRIL offre d'abord du pacifique pour la saison. La pleine lune annonce du plantureux. Le dernier quartier , sans être mauvais , amènera trop de sombre. La nouvelle lune laisse en partie entrevoir des intentions défavorables.

MAI , avec du bon , s'occupe aussi d'airs sinistres les premiers jours. La pleine lune a aussi des momens vicieux. Le dernier quartier n'est pas exempt de critique à son entrée et sur la fin. La nouvelle lune fait espérer du fructifiant. Le premier quartier incline pour du bizeux.

JUIN donne d'abord à craindre de forts vents. La pleine lune utilise ses divers airs. Le dernier quartier ne présume que peu de mauvais. La nouvelle lune rend l'air passablement agréable. Le premier quartier a un moment de suspect.

### *De l'Été.*

Nous avons calculé que cette riche saison qui comble les espérances du laboureur , arriveroit cette année le mardi 22 Juin à 0 h. 30 m. du matin , dans cet instant même , le soleil se suspendra aux moustaches de l'♉ pour donner aux contrées septentrionales le plus long jour et la plus courte nuit de l'année. Le thème dressé à ce sujet nous montre les corps errans éparpillés aux huit maisons qui confinent à l'orient , savoir , ♃ ret. à la 10 au 14 de l'humide ♉ , ♀ à la 12 au 13 des ♉ , ♀ à l'ascendant au 17 du bœuf , ♄ à la 2 au 18 des tendres enfans , le bel œil du monde à la 3 au 00 de l'♉ , la ☾ à la 4 au 19 de l'♉ , et ♃ à la 5 au 15 du ♉ , bien disposé à recevoir au plus vite l'accueil amical de la belle blonde. Cette disposition planétaire nous fait espérer que Juillet donnera de belles moissons , si les marques sinistres qui figurent ne se déchargent pas sur notre patrie ; aussi Aoust , du 5 au 25 montre quelques tracasseries préjudiciables par contrées de pays. Que Dieu par sa grace veuille en déjouer les effets.

JUILLET , parmi une bonne chaleur fait mine

de momens menaçans les premiers jours. La pleine lune a aussi du suspect. Le dernier quartier n'est pas exempt de menaces. La nouvelle lune veut quelques momens tonitrueux , au premier quartier ♄ donnera une versée de pluie.

Aoust donne entrée au fertile. La pleine lune présente du suspect une couple d'instans. Le dernier quartier présage des versées de pluie. La nouvelle lune suscite de l'orageux. Le premier quartier abaissera quelque peu la chaleur.

SEPTEMBRE. La pleine lune avec une éclipse visible d'icelle , l'air sera agité un moment. Le dernier quartier se dit bien favorable. La nouvelle lune se voue au fructifiant. Le premier quartier soufflera du nuageux frais.

### *De l'Automne.*

Lorsque phœbus , la poitrine encore pleine , jusqu'à suffoquer , des puantes exhalaisons que les habitans du nord à la pêche de la baleine sur les côtes de la Laponie et du Spitzberg , font en exprimant leur huile de poissons , a redescendu sa rampe de 90 degrés , qu'il avoit eu tant de peine à monter , est encore parvenu sur l'ornière de l'Equateur au premier coin de la ♉ céleste , afin de flairei à son tour , dans nos contrées , la bonne odeur de la précieuse cuve de Bacchus , qui réveille ses esprits abattus , dégage son cerveau et ranime tous ses sens , il fait l'équinoxe de ce riche quartier , et rend par là justice à tout le monde pour la seconde fois de l'année , en mettant le jour et la nuit de même longueur le jeudi 25 Septembre à 2 h. 7 m. ap. midi , cet instant donné , les globes , nos confrères , étoient ainsi posés : ♃ , ♀ et le ☉ à la 8 , ♃ au 27 du ♉ , ♀ au 8 de la pucelle et le bel astre au 00 de la ♉ , ♄ à la 9 au 26 des ♉ , ♃ à l'ascendant au 9 du ♉ , ♀ ret. à la 3 au 23 du ♉ , et enfin Écate à la 12 au 11 de l'archer , d'où recevant un regard d'ingrat du Dieu de la guerre , en reçoit un , peu après , plus méchant , du dévoreur d'enfans. Cette tragédie nous fait espérer que l'automne recevra une température conforme à la saison.

OCTOBRE arrive presque en même temps que la pleine lune pour une versée de pluie et agitera un peu l'air , mais sans porter obstacle au fructifiant. Le dernier quartier se déclare pour le fertile. La nouvelle lune ne paraît guère s'écarter du favorable. Le premier quartier prépare l'air pour de l'humide frais sur la fin.

NOVEMBRE donne entrée à des airs par fois agréables et rechignans. Le dernier quartier se tourne en désagréable. La nouvelle lune tient une route sombre, sujette à du neigeux. Le premier quartier ne montre pas du réjouissant.

DÉCEMBRE incline en entrant pour une température qui approche de l'hiver. Le dernier quartier tient au neigeux et la nouvelle lune n'y est pas moins portée. Le premier quartier et la pleine lune tendent à des airs bizeux, glacés et brumeux.

### *Des Éclipses.*

Six éclipses auront lieu cette année 1850, savoir quatre au soleil et deux à la lune. La première est au soleil le 25 février à 4 h. 58 m. du matin, ainsi invisible pour nous. La seconde est à la lune le 9 mars à 2 h. 6 m. après midi, aussi invisible pour nous. La troisième est au soleil, le 24 du dit mois de mars à 5 h. 26 m. après midi, visible sur les terres polaires antarctiques, mais invisible en Europe. La quatrième revient au soleil le 18 Aoust à 11 h. 46 m. du matin, quoiqu'elle arrive de jour, néanmoins on ne la verra que de l'équateur, jusqu'au tropique du capricorne. La cinquième est à la lune le 2 septembre, elle sera annulaire, visible dans toute l'Europe, la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, etc. elle commence sous notre méridien à 8 heures 49 m. du soir, milieu à 10 h. 40 m., la fin à 12 h. 31 m. grandeur 25 doigts, durée totale 3 heures 42 min. de sorte qu'elle restera toute éclipsée 1 h. 44 m. La sixième revient encore au soleil le 17 du dit mois de septembre à 2 h. 20 m. du matin, ainsi invisible pour nous.

### *De la fertilité de la Terre.*

Lorsque les Saisons retiennent la température convenable à chacune d'elles, et que les terres sont cultivées, engraisées et ensemencées à propos, on peut espérer, moyennant la bénédiction de Dieu, d'abondantes récoltes: présentement comme la culture des terres est portée presque par tout le pays au plus haut point de perfection, on est en droit d'attendre d'elles,

la récompense méritée; cette année en sera encore une preuve, si nous nous attachons à la piété et faisons ce que la loi divine nous prescrit; notre bon Père commun qui a déterminé dans la création du monde les influences des cieux, saura bien en arrêter, non les bons, mais les mauvais effets!

### *De la Guerre.*

Ce triste fléau, qui en est un des plus terribles, le plus souvent ne doit son principe qu'à un vil intérêt, qui, semblable à la gangrène, ronge jusqu'aux os ceux qui en sont invétérés. Cette égoïste inclination, si enracinée dans le cœur de certains potentats, nous fait craindre que, dans quelques parties de notre continent, la continuation, ou même que de nouvelles querelles ne s'y élèvent, mais grâce à Dieu, la position de notre patrie et la sagesse de ceux qui la gouvernent, feront que nous continuerons à jouir de la précieuse paix!

### *Des Maladies.*

Quoique les êtres raisonnables soient un composé de même nature, ils n'ont cependant pas toute la même délicatesse dans ce qui regarde la vie, aussi voyons-nous que des sensations qui se font remarquer chez les uns ne font aucune impression dans d'autres. Cette année, comme dans de celles déjà passées et de celles qui arriveront, aura à essuyer, déjà au printemps des changemens d'airs subits, qui insinueront dans les efféminés et les trop replets, des affections douloureuses de divers genres, en été, la chaleur sera subitement interrompue par une compression d'airs trop forte, ce qui engendrera dans les uns de grands maux d'yeux, douleurs aux intestins, les bilieux d'ophtalmies sèches, et dans d'autres, fièvres aiguës, dissenteries, compression de poitrine, bile noire, douleurs de tête etc. et sans oublier ce qui est encore le plus terrible, les excès de tous genres qui se commettent sans cesse, combien n'en produisent-ils pas aussi de pénibles? Conduisons-nous donc de manière à attirer sur nous les faveurs de notre Père céleste et non ses rigueurs!



# RELATION HISTORIQUE.

## *Revue annuelle.*

Depuis 25 ans que nous nous sommes chargés d'offrir à nos concitoyens un résumé succinct de ce qui, pendant l'année, pouvoit être survenu dans notre petit pays de propre à intéresser ou la curiosité ou le patriotisme, la matière n'a jamais manqué à notre plume, mais bien souvent la place nécessaire pour consigner, dans un espace aussi resserré que celui dont nous pouvons disposer, tout ce que nous aurions eu à dire. Aussi avons-nous dû, plus d'une fois, ou remettre à l'année suivante diverses choses qui auroient gagné à paroître immédiatement, ou en supprimer d'autres qui n'auroient plus eu d'attrait en perdant celui de la nouveauté. Cela a fait regretter que notre *Messenger* ne fut celui de *Neuchâtel* que partiellement et pour un trop petit nombre de pages, et exprimer par beaucoup de gens le vœu qu'il devint plus digne de son titre en devenant tout-à-fait national. Nous savons que plusieurs personnes s'occupent sérieusement des moyens d'accomplir un jour ce vœu, en

rédigeant un Almanach entièrement consacré à des objets relatifs à ce pays, et sans doute elles ne manqueront pas de collaborateurs pour les aider dans cette œuvre toute patriotique. En attendant qu'elle se réalise, nous venons humblement continuer notre modeste travail, et présenter au lecteur bienveillant de nos feuilles notre revue annuelle accoutumée. Nous pensons que, soit par le nombre, soit par la nature des objets qu'elle va lui mettre sous les yeux, elle ne lui paroîtra pas moins digne de son attention que les précédentes.

## *Société d'Émulation patriotique.*

La Société d'Émulation patriotique a tenu ses trois séances ordinaires de l'année, depuis celles dont nous avons rendu compte dans notre dernier Almanach; savoir, les 26 février, 2 Juillet et 6 Novembre 1829.

Dans le premier des précis qu'elle en a donnés, elle annonce que, d'après les documens que lui ont transmis spontanément des citoyens

éclairés et les renseignemens qu'elle a pris elle-même auprès de personnes en état d'en bien juger, tant sur ce qui manque encore d'essentiel à notre horlogerie, que sur la meilleure marche à suivre pour en stimuler le perfectionnement, elle s'est décidée à offrir des primes, non plus pour la confection d'une montre entière, mais pour des parties de l'ensemble, des pièces séparées, fondamentales dans cet art, et jusqu'ici défectueuses parmi nous, telles entr'autres que la *denture* et les *spiraux*.

En conséquence, elle offre en prime une médaille d'or du poids de 20 ducats, à celui qui inventera ou qui introduira dans ce pays la meilleure machine à tailler et à arrondir les roues d'engrenages qui entrent dans la construction d'une montre.

A cette prime, un de nos concitoyens joint avec l'approbation de la Société qui applaudit à cette preuve d'esprit public, une somme de 25 louis pour indemniser de ses frais l'artiste dont les recherches seront couronnées du succès.

Les principales conditions exigées des machines qui seront envoyées au concours sont :

1° De former des engrenages pour les différens calibres.

2° De tailler et arrondir les roues et les pignons sur leur arbre.

3° De comporter des moyens de vérification pour constater la bonté de leurs produits.

4° De pouvoir, sous le rapport des prix, soutenir la concurrence dans le commerce avec une évidente supériorité d'exécution.

Les concurrens devront annoncer à M. Lardy, pasteur à Colombier, secrétaire de la Société, par un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur et portant une devise ou épigraphe, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1851, le lieu où ils auront déposé leurs machines.

Dans le second de ses précis, la Société annonce que des quatre mémoires envoyés au concours en réponse à la question qu'elle avait proposée concernant les moyens de prévenir les naufrages sur notre lac, et dont deux étaient accompagnés de dessins ou de modèles de bateaux; aucun n'ayant rempli son attente, elle remet au concours la question, mais simplifiée et réduite aux termes suivans :

« Indiquer les causes des naufrages trop fréquens qui arrivent sur notre lac, spécialement

» celles qui peuvent tenir au mode usité, soit » dans la construction, soit dans la manœuvre » de nos barques et bateaux, et proposer les » améliorations, dont, sous ce double rapport, » la navigation sur notre lac serait susceptible. »

Une médaille, non plus seulement de 12, mais de 20 ducats, est promise au mémoire qui, au jugement de la Société, aura résolu la question d'une manière satisfaisante.

Divers échantillons de *points de dentelle* destinés à remplacer le *tulle*, ont été envoyés au concours qu'elle avait ouvert à ce sujet en février 1828. L'examen s'en est fait, sous les yeux de deux de ses membres, par des experts qu'ils ont choisis dans le Val-de-Travers. L'un de ces *points* leur a paru être véritablement un nouveau fond, offrant autant et peut-être plus de solidité que le *tulle*, dont il n'a pourtant ni l'élégance ni la clarté, qui diffère des *points* déjà connus par la combinaison du travail, ou l'entrelacement des fils, et qu'il serait difficile d'imiter au moyen des machines. L'inventeur de ce *point* est Louis Sylvain Py de Travers, domicilié à Brok-dessus, actuellement ouvrier maçon. (1) Pour le récompenser de ses recherches et l'encourager à les poursuivre, la Société lui a alloué, non la prime promise, son essai ne répondant pas pleinement au but, mais une indemnité ou gratification de trois louis.

Elle continue à offrir un prix de 12 ducats à l'inventeur d'un nouveau *point en dentelles blanches de fil*, qui pût remplacer le *tulle* actuel, dont il devrait pourtant reproduire la solidité, la clarté et la régularité de fond.

Enfin, elle offre une médaille d'or du poids de 12 ducats à l'auteur de la meilleure description topographique d'une juridiction de cet Etat, qu'aucun mémoire couronné n'aura encore fait connaître.

---

(1) Seroit-il vrai, comme on l'a prétendu, comme nous l'avons plus d'une fois entendu affirmer par des personnes qui devoient le savoir, que la main grossière et lourde d'ouvriers de professions communes, fut, à certains égards, plus propre à la dentelle que la main délicate et légère des femmes, parce qu'elle étend et serre mieux. Quoiqu'il en soit de cette opinion, qui peut tout au moins paroître un peu paradoxale, on sait qu'il n'est pas rare de voir des hommes, après avoir tout l'été manié la truelle ou le marteau, venir pendant l'hiver prendre le fuseau, et le faire courir avec succès sur le coussin à dentelles.

Les mémoires, ainsi que les échantillons de dentelles, avec un numéro et une devise, devront, suivant l'usage, être accompagnés d'un billet cacheté portant le même numéro et la même devise, et indiquant le nom et la demeure de l'auteur, et parvenir au secrétaire de la Société avant le premier Juillet 1830.

### *Economie rurale.*

Les encouragemens donnés depuis quelques années de la part du Gouvernement à cette

branche si essentielle de l'économie rurale, qui concerne le soin et la multiplication des bestiaux, ont non-seulement continué cette année, mais reçu un accroissement considérable, en portant sur la race des chevaux aussi bien que sur celle des bêtes à cornes. Des primes ont été allouées à ceux qui ont fait quelque effort pour l'amélioration de la première, comme on en avoit assigné précédemment à ceux qui s'occupoient du perfectionnement de la seconde. Un double concours a eu lieu à cet effet, savoir :

#### *Concours pour les Taureaux.*

La 1 <sup>re</sup>	de 4 louis,	à Jean-Jaques Béguin, des Grattes.
2 <sup>e</sup>	3	Henri-David Borel, de Couvet.
3 <sup>e</sup>	2	Fréd. L. Schofer, des Montagnes de Travers.
4 <sup>e</sup>	2	David Monnier, de Dombresson.
5 <sup>e</sup>	1	Abram Bergue, de Gorgier.
6 <sup>e</sup>	1	Claude-Henri Vermot, du Cerneux-Pequignot.
7 <sup>e</sup>	1	Abram-David Quinche, de Chesard.
8 <sup>e</sup>	1	Daniel Devenoge, de Sauges.

Il a été distribué, à titre d'indemnité, une rétribution d'un écu à chacun des propriétaires de 8 autres Taureaux qui n'ont pas été admis, quoiqu'ils ne fussent pas éloignés d'offrir les caractères requis, à deux autres qui n'en ont été écartés que pour n'avoir pas été munis de certificats suffisans, et dont l'un aurait valu la 5<sup>e</sup> prime à son maître Henri-Louis Guyot, de Boudevilliers.

Les experts ont trouvé ce concours, en général, inférieur à celui de l'année précédente.

La 1 <sup>re</sup>	de 5 louis,	à l'ancien Soguel de Cernier, pour un étalon de 5 ans.
2 <sup>e</sup>	4	Jean Ramsayer, des Ponts, pour un de 2
3 <sup>e</sup>	3	Louis Gauchat, de Lignières, pour un de 7
4 <sup>e</sup>	1	Ant <sup>e</sup> Ferd <sup>d</sup> Robert, de Côte aux fées, 2 1/2
5 <sup>e</sup>	1	Veuve de Petitpierre, de Boveresse 3
6 <sup>e</sup>	1	Duchet Suchaux, de Cerneux Pequignot 3

Un dédommagement de 30 lz. a été alloué pour chacun des 4 Étalous amenés au concours et qui n'ont pas obtenu de prime.

La Commission et les Experts ont vu avec quelque peine, que la plupart des Étalous présentés au concours, n'étoient, pour ainsi dire, que des poulains de 2 à 3 ans, trop jeunes encore pour que l'on puisse en espérer des produits

#### *Concours pour les Étalous.*

Le concours pour les Étalous a eu lieu le 25 Avril 1829, sous la présidence de Mr. de Chaillet, Conseiller d'Etat, et en présence des experts choisis pour en juger, savoir : Mr. le cap<sup>e</sup> de Zastrow, cap<sup>e</sup> de Meuron, de Pury, médecin du Roi, docteur Sacc, Louis Jeanrenaud directeur des Postes, (tous membres de la Commission) et Pignal et Rihiner, vétérinaires.

On a alloué les primes suivantes :

satisfaisants, et qui auront l'inconvénient de se trouver bientôt épuisés. Les arrêts du Gouvernement relatifs à cet objet, n'ayant fixé aucun âge pour l'admission au concours, la Commission a pensé, que, malgré cet inconvénient, elle devoit accorder des primes à ceux des Étalous qui présentoient le moins de défauts: mais elle pense aussi, que, pour une autre année, il sera



bon de fixer un âge au-dessous duquel ils ne seront point admis.

Nous ajouterons qu'à l'occasion de ce nouvel encouragement donné de la part du roi à l'élevage des chevaux, a été traduit en français par M. le D<sup>r</sup> de Pury, et publié sous les auspices de S. E. Mr. le Gouverneur, une instruction d'un habile vétérinaire allemand, où puiseront d'excellentes directions ceux qui voudront s'occuper de cette partie de l'économie des champs, trop négligée jusqu'à ce jour parmi nous, quoique l'abondance et la bonne qualité de nos pâturages semble très-propre à l'y faire réussir (a).

### *Tir fédéral.*

Parmi les nombreuses associations qui se sont formées depuis quelque temps en Suisse, en vue de resserrer le lien fédéral, en réunissant chaque année, pendant quelques jours, en un même lieu des citoyens des divers cantons entre lesquels existe une certaine conformité de goûts, d'études ou de professions, aucune, peut-être, n'est plus propre à établir des rapports de fraternité et de patriotisme, que celle des amateurs du tir, parce qu'elle a pour objet direct un de ces jeux guerriers analogues aux mœurs nationales, et pour but, de s'exercer à l'usage d'une arme éminemment utile à la défense de la commune patrie. Le grand tir fédéral a eu lieu cette année 1829 à Fribourg. Un grand nombre de tireurs Neuchâtelois de toutes les parties du pays, y ont assisté. Les bannières des compagnies de tir de la ville de Neuchâtel, du Locle et de la Chaux de fonds, avec tous les sociétaires qui s'y étoient ralliés, arrivées à la place du tirage le jeudi 25 juin, furent présentées au Comité central par Mr. L<sup>s</sup> Aug<sup>e</sup> de Pourtalès, maire de Cortaillods, capitaine de la compagnie des Fusiliers de Neuchâtel, qui dans un discours plein de sentimens tout patriotiques, exprima très-bien en leur nom ce qu'éprouvoient les Neuchâtelois en venant visiter leurs frères d'armes de Fribourg, auxquels les unissent depuis si longtemps les liens du voisinage et d'une étroite

---

(a) Voici le titre de ce petit ouvrage : *Avis aux gens de la campagne sur les moyens de perfectionner l'éducation des chevaux, traduits de l'allemand de Bachmann, par le D<sup>r</sup> de Pury, brochure de pages,*

40  
combourgeoisie. Rien ne peut égaler la cordialité franche et vraiment helvétique de l'accueil fait à nos compatriotes, qui ne se lassent point de s'en louer et qui en conserveront longtemps un doux souvenir. Rivalisant d'adresse avec les tireurs des autres cantons, ils ont prouvé qu'aux simples exercices de récréation comme aux jeux sanglans des combats, les Neuchâtelois seront toujours dignes de figurer parmi les enfans de l'Helvétie, puisqu'ils ont obtenu des prix dans une proportion supérieure à leur nombre. La liste générale des prix qui a été publiée à la fin du tir, en assigne 46 aux tireurs Neuchâtelois, parmi lesquels se trouve l'un des grands prix d'honneur remporté par Mr. Fred. Janet, armurier au Locle. Pendant la durée de cette réunion, tous les tireurs qui la formoient (près de 2000) mangeoient ensemble sous un même couvert. A chaque repas ont été portés des *toasts* patriotiques toujours accueillis avec enthousiasme. C'est Mr. Favarger, capitaine de carabiniers, qui a porté la santé du canton de Fribourg au nom de la députation Neuchâteloise, et le peu de mots dont il l'a accompagnée et dans lesquels il a vivement retracé les sentimens des Neuchâtelois pour la Confédération suisse, ont été vivement applaudis de tous les assistans.

### *Routes nouvelles.*

Celle qui a été entreprise pour communiquer directement de nos hautes vallées avec Besançon par les Brenets et Morteau, est terminée sur toute la portion de notre territoire qu'elle devoit parcourir. Le rocher à travers lequel il falloit donner passage à la Rançonnière, a été coupé; un pont a été jeté d'une paroi à l'autre de ce rocher; le chemin est fait jusqu'au bord du Doubs, que l'on traversera sur un bac, en attendant que, de la part de la France, ait été établi le pont projeté pour le passage de cette rivière. Il est aisé de comprendre quels avantages les habitans de ces contrées retireront de cette nouvelle route pour leur commerce et les affaires communes de la vie.

Celle de la côte de Rosiery, aussi promptement construite qu'elle avait été habilement tracée, et qui figure parmi les plus belles routes de montagnes de notre pays, entièrement achevée et livrée au public depuis la St. Jean passée, ne sera pas moins utile par la facilité de com-

41  
munication qu'elle établit entre deux contrées dont les industries variées se prêtent un mutuel appui, et dont les habitans ont journellement des rapports obligés les uns avec les autres.

Le sentier de Longe-aigue entre Buttes et S<sup>te</sup> Croix, que nous avons annoncé comme un chemin d'attente, susceptible, d'après la ligne qu'on a suivie et le degré d'inclination qu'on lui a donné, d'être élargi jusqu'à devenir une route viable aux plus lourdes voitures, a été établi et rendu praticable dans toute sa longueur qui est d'environ 4,000 pieds, dont 2,500 dans des rochers où la sape et la mine ont dû être employées pour obtenir la largeur convenue de 7 pieds. Il est très-fréquenté et par le grand nombre de gens qui ont à faire sur l'un ou l'autre des points où il aboutit, et par les oisifs que la hardiesse du travail et le pittoresque des lieux y attirent journellement, au moins dans la belle saison. Si jamais ce sentier se change en une grande route, comme s'occupent à en préparer les voies ceux qui en ont les premiers conçu l'idée, il pourra devenir, avec la route de Rossières, la communication la plus habituelle de nos montagnes avec la partie occidentale du canton de Vaud et avec Genève, et même celle de Genève avec Bâle, la ligne à parcourir entre ces deux villes étant plus courte dans cette direction que dans toute autre, et les relations d'affaires commerciales que toutes les deux soutiennent avec nos montagnes qui en sont le point intermédiaire, devant naturellement leur faire choisir ce passage de préférence.

### *Constructions publiques.*

D'autres constructions publiques, de plusieurs desquelles nos précédentes feuilles ont déjà fait mention, se poursuivent ou sont achevées.

A Neuchâtel, les nouvelles prisons sont terminées et n'ont été que trop tôt peuplées; la plupart de leurs cellules ont déjà leurs habitans. L'humanité applaudit à la manière dont ils y sont logés et traités, et à tout ce que l'autorité fait pour adoucir la rigueur de leur réclusion et la leur rendre profitable. Le bâtiment du Gymnase, sorti de terre depuis deux ans, après des travaux difficiles et coûteux pour en assurer les fondemens sur un sol long-temps occupé par les eaux, s'élève et présente dans le pourtour de son rez-de-chaussée à peu près achevé, les pre-

mières assises d'un édifice à grandes proportions et qui ne dépareroit pas une cité du premier ordre. Le pont des boutiques, élargi et à peu près doublé en surface, est décoré de chaque côté d'élégans magasins, qui le rendront plus digne de son nom. La rangée des arcades du côté du Nord, démolie aussitôt que la rectification de l'autre a été prolongée jusqu'à la Croix du marché, reconstruite à neuf en quelques mois, offre maintenant une ligne de belles façades en pierre de taille, parallèle à celle du vis-à-vis, et remplaçant les murs irréguliers d'une suite de vieilles habitations dont plusieurs menaçoient ruine.

La Communauté des Brenets a construit un bâtiment neuf pour son école communale, plus vaste, mieux approprié que l'ancien à sa destination, et où sont placées deux écoles distinctes, l'une de jeunes garçons, l'autre de jeunes filles.

Le bâtiment destiné à servir de maison d'éducation publique à la Sagne, s'est élevé rapidement, et ne doit pas tarder à recevoir les écoles et les instituteurs qu'on veut y loger.

L'Eglise paroissiale du Landeron, dont la tradition fait remonter l'origine à une haute antiquité, et qui, sans être peut-être de construction romaine, comme l'ont prétendu quelques-uns, est bien sûrement l'un des plus anciens édifices qui existent dans ce pays, ayant été fermée d'ordre supérieur, il y a déjà plusieurs années, parce qu'elle tomboit de vétusté, et que l'on en redoutoit l'écroulement; on en édifie une nouvelle dans un emplacement plus rapproché de la ville, plus à portée, par conséquent, du gros de la population à qui elle doit servir, et dont la construction, déjà avancée, promet un Temple bien approprié au pieux usage auquel on le destine.

### *Consécration d'un Temple rebâti à neuf.*

Comme on l'espéroit, il y a un an, la reconstruction du Temple de Colombier a été terminée dans le courant de l'été dernier, et l'exécution a répondu à ce que promettoit le plan, en présentant, dans son ensemble et ses détails, un édifice d'un genre d'architecture nouveau pour nous, rappelant les formes antiques, simple et noble à-la-fois, sans ornemens trop recherchés

et qui eussent contrasté avec sa destination, assez décoré cependant pour plaire à l'œil et satisfaire le goût, vaste, propre, commode, achevé avec soin jusque dans ses moindres parties extérieures et intérieures. L'inauguration s'en est faite le dimanche 1<sup>er</sup> novembre; avec tout l'appareil que comporte notre culte, dont la solennité consiste dans le recueillement et la dévotion du cœur, et non dans la pompe des cérémonies et dans des formes d'éclat. Un grand concours de monde s'y était rendu, non-seulement des deux paroisses ci-devant réunies, maintenant séparées de Colombier et d'Auvernier, mais encore des paroisses voisines d'où l'on s'est empressé de venir prendre part à cette fête religieuse. Tout s'y est passé de la manière la plus édifiante et dans un ordre parfait. Les deux services, du matin et du soir, se sont célébrés en présence d'un auditoire aussi attentif qu'il était nombreux, et qui a paru, du commencement à la fin, pénétré de la majesté du lieu et de la gravité de la circonstance, en sorte que cette journée a véritablement été une journée d'édification et de piété, dont il est permis d'espérer qu'il résultera d'heureux fruits, comme il en restera bien sûrement de doux souvenirs. (1)

### *Legs pieux.*

Deux particuliers notables des Verrières ont donné récemment, par des dispositions de dernière volonté, des preuves frappantes de leur attachement à leur commune, et de leur désir d'en procurer efficacement le bien-être.

A la mort de M. Jacques-Louis Rosselet, négociant aux Verrières, son frère et sa sœur, M. le capitaine Alphonse Rosselet, et M<sup>me</sup> Alida Rosselet, veuve Montandon, ont trouvé dans son porte-feuille un papier contenant de simples notes non signées, par lesquelles il annonçoit son intention de faire différentes donations; entr'autres, une de cent louis à la Chambre de charité des Bayards (il résidoit aux Verrières, mais étoit communier du Grand-Bayard), et

(1) On se flatte que M. le Doyen Lardy, qui, en qualité de pasteur de la paroisse, officioit le matin, ne refusera pas de rendre public le sermon qu'il a prononcé à cette occasion avec la touchante prière qui l'a suivi; l'un et l'autre parfaitement assortis à la solennité du jour.

une de pareille somme à la générale communauté des Verrières pour le dessèchement des marais et pour l'instruction publique. Ses susdits frère et sœur, en demandant la mise en possession de ses biens comme ses héritiers naturels, ont déclaré qu'ils entendoient remplir les volontés de leur frère, et que loin de se prévaloir du terme de six ans qu'il avoit fixé pour le paiement de la seconde somme, ils vouloient la compter immédiatement, afin que l'on pût commencer sans délai les travaux auxquels il l'avoit destinée. Les âmes honnêtes apprécieront ce trait de délicatesse.

Par testament olographe, daté du 8 décembre 1825, M. Henri Lambelet-Matthey, décédé aux Verrières à la fin de 1828. Après divers legs particuliers, a institué pour son héritière la communauté de Meudon, ordonnant que son bien soit destiné à fonder une bonne école, ou, si cela se peut, une maison de charité et d'instruction pour loger, nourrir et enseigner des enfans dont les parens n'auroient pas les facultés nécessaires pour les élever. Dans un appendice du 17 mai 1828, il ajoute, que si les revenus peuvent y suffire, il désire qu'il y ait aussi une école pour les jeunes filles, dans le but de les mettre en état d'aller remplir des places avantageuses à l'étranger. Enfin, par une dernière note du 20 mai 1828, il prie M. le Maire et M. le Pasteur des Verrières de bien vouloir être membres de la commission qui administrera les biens donnés, et la diriger selon leur prudence pour que tout soit bien soigné. (1)

### *École gratuite privée du jour et du soir.*

Cette double école, si heureusement instituée à Neuchâtel (Voy. notre précédent Almanach), par la charité particulière pour suppléer à ce

(1) Il est remarquable que déjà en 1786, si nous sommes bien informés, M. Jean-Louis Jeannet, décédé à Genève, avoit légué à sa commune de Meudon un capital de 650 louis, pour y établir une bonne école de toute l'année. Il exprimoit l'intention qu'un régent capable, nommé par la commune, fut salarié de manière que les enfans n'eussent rien à payer pour mois d'école. Les autres communes des Verrières n'auroient droit d'envoyer leurs enfans à cette école qu'autant que le nombre de ceux de Meudon ne seroit pas trop considérable. Si la somme se trouvoit être plus que suffisante, le surplus devoit être employé au soulagement des pauvres.

43  
que la charité publique ne peut pas faire, a eu du succès, et offre des résultats qui autorisent à croire que le but de ses fondateurs sera atteint. C'étoit de soustraire un certain nombre d'enfans de la classe pauvre au danger du désœuvrement et de l'abandon où les plaçoit, soit l'insouciance, soit la position gênée de leurs parens, en les mettant sous une surveillance tutélaire, et leur fournissant des moyens d'instruction appropriés à leur âge et à leurs besoins. D'après le compte qu'a rendu le Comité qui en a la direction, au 1<sup>er</sup> avril 1829, après une année d'essai de sa nouvelle organisation, on voit que 58 enfans ont participé au bienfait de cette institution privée.

L'école du jour a été composée de 30 garçons de 5 à 12 ans qui ont été exercés de 6 à 8 heures par jour, à la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique élémentaire et le chant, et occupés à des travaux manuels à leur portée, comme tresser des pailles, tisser des tapis de pied, tricoter, etc.

Dans l'école du soir, 28 jeunes gens plus âgés (c'est tout ce que le local pouvoit en contenir), approchant de l'époque où ils devront faire leur première Communion, ont été assidus, dociles et attentifs, ont paru prendre surtout beaucoup d'intérêt aux récits de l'Histoire Sainte par lesquels commençoit chaque leçon, et aux applications pratiques qu'on leur enseignoit à en faire.

L'instituteur estimable à qui cette double école est confiée, allemand de naissance, a eu à vaincre, outre les difficultés ordinaires de son état, celles d'une langue qui ne lui étoit pas encore familière. A force de zèle et de patience, et par un heureux mélange de douceur et de fermeté, il a triomphé des premiers obstacles. Le comité, satisfait de ses soins, et voyant dans ces premiers succès l'augure de succès plus pleins pour l'avenir, a renouvelé avec lui des engagements qui alloient expirer, et pour l'acquiescement desquels il a cru pouvoir compter sur la continuation de l'intérêt généreux qu'on a pris jusqu'à présent à l'établissement qui est l'objet de ses soins.

### *Ecole de petits enfans.*

A côté, et comme à l'appui de cette institution d'une charité si bien entendue, vient de

s'en former à Neuchâtel aussi une autre, qui n'est ni moins utile, ni moins chrétienne, en faveur de l'enfance encore plus tendre et plus débile. Quelques Dames pieuses et bienfaisantes se sont concertées, il y a peu de mois, pour réunir, à l'instar de ce qui s'est fait avec un grand succès à Genève et ailleurs, dans un local convenable, sous l'inspection d'une personne sûre, des enfans pauvres d'un âge au-dessous de celui où ils sont admis dans les écoles (de 3 à 6 ans), et pour en prendre soin pendant les heures de la journée, où leurs parens, appelés à vaquer hors de leurs demeures au travail qui les fait vivre, où les laissent isolés, ou les remettent à la garde, soit d'enfans qui auroient encore eux-mêmes besoin d'être gardés, soit de personnes de la vigilance desquelles la mince rétribution qu'ils peuvent leur offrir est un peu sûr garant. On les amène à la cloche du matin, ils vont à midi dîner chez eux, reviennent à 1 heure, et restent jusqu'à la nuit, soignés, et au physique et au moral, autant que le requiert ou le comporte leur âge, formés à la propreté, à l'obéissance, à de bonnes habitudes, à un commencement d'éducation, en même temps qu'on les laisse prendre leurs ébats enfantins et se livrer à des jeux qui les amusent. On exige des parens, qu'il ne seroit ni naturel, ni sage de décharger de tout souci à l'égard des enfans qu'ils mettent au monde, une rétribution trop légère (1 batz par semaine) pour en gêner aucun, suffisante pour leur rappeler qu'ils ont des devoirs à remplir. Douze petits enfans ont été jusqu'à présent recueillis dans cet institut qui ne fait que naître, mais qui pourra prendre une grande extension, si de généreuses dispositions annoncées reçoivent leur effet.

### *Souvenirs de quelques compatriotes absens.*

Parmi le grand nombre de nos concitoyens qui vont chercher à l'étranger les ressources que notre petit pays ne peut leur offrir, il n'est pas rare d'en trouver qui, même après une longue absence et malgré la distance des lieux, donnent des marques de l'attachement qu'ils conservent pour la terre qui les a vu naître et de l'intérêt qu'ils prennent à sa prospérité. Ainsi, M. de Rougemont de Lœwemberg, qui, dans plus

44  
d'une occasion, a généreusement contribué à des établissemens utiles, et qui avoit déjà enrichi la bibliothèque publique de Neuchâtel du magnifique ouvrage de Redouté sur les Roses, a récemment encore adressé au magistrat de cette ville 4 grands tableaux d'histoire de Detrey, peintre estimé de l'école française, lesquels serviront à décorer l'une des salles du Gymnase en construction. M. Henri Borel, qui a entrepris au Bresil une grande exploitation rurale, et donné à sa plantation le nom de *Castel-nuovo*, en souvenir de sa ville natale, a envoyé pour être déposés au cabinet d'histoire naturelle de Neuchâtel, divers objets d'habillemens, instrumens et métiers des sauvages de cette contrée lointaine, qui, depuis quelques années, se peuple de colons suisses. M. Auguste de Meuron-Perregaux, chef d'une maison de commerce à Bahia, a envoyé, pour la même destination, environ 200 oiseaux du Bresil très-bien conservés. Enfin, MM. les frères Borel-Sandoz de Couvet, qui ont fait divers voyages et séjours à la Cochinchine, ont aussi fait parvenir en deux envois à notre Musée un choix précieux d'oiseaux, papillons, insectes, etc., de ce pays-là. On comprend que tous ces dons ont été reçus avec bien de la reconnoissance.

#### *Instruction publique.*

Grâce à cet esprit public, qui a valu de belles Institutions à notre Pays, la ville de Neuchâtel possédoit depuis une trentaine d'années une collection considérable et variée d'objets d'histoire naturelle, riche de morceaux rares en plus d'un genre, en coquillages surtout, dont lui avoit fait hommage un de ses citoyens (le lieut. gén. Ch<sup>s</sup> D<sup>l</sup> comte de Meuron), et qui avoit été augmentée par des dons successifs, plus ou moins précieux, d'autres citoyens, animés comme lui, du désir de prouver leur attachement à leur Bourgeoisie. Mais ces objets, placés dans un lieu d'entrepôt en attendant un local plus favorable, (a) n'y étoient qu'à demi et mal rangés, faute de quelqu'un qui sût ou voulut les mettre dans un ordre convenable. Mr. Louis Coulon fils, plein d'amour pour la science et d'ardeur pour le travail, a bien voulu se charger de cette tâche, et il s'en est acquitté avec

(a) Le Cabinet d'histoire naturelle et la Bibliothèque de la ville seront placés dans le grand bâtiment du Gymnase dont ils occuperont le 2<sup>e</sup> étage.

autant de diligence que de savoir. Cette précieuse collection offre maintenant une suite d'objets des trois règnes systématiquement classés, et portant tous une étiquette qui en fait connaître et le nom et le donateur. Pour la rendre d'autant plus sûrement utile, et contribuer à répandre parmi nous le goût des sciences naturelles, qui nous a été jusqu'à présent assez étranger, le Magistrat a décidé qu'elle seroit ouverte au public une fois par semaine pendant quelques heures: ce qui a lieu depuis le mois de juin dernier, chaque jeudi de dix heures à midi.

Il vient de faire plus pour l'instruction publique, qui de tout temps, l'objet de sa sollicitude, a plus particulièrement, en dernier lieu, attiré son attention, et celle de la Commission à laquelle il a confié le soin de la surveiller. Un Comité spécial nommé par celle-ci, il y a un an, pour voir quels changemens il pourroit être bon d'apporter au plan suivi jusqu'ici dans les écoles qu'elle dirige a eu pour but essentiel d'en présenter un où l'instruction plus en rapport avec l'état actuel de la civilisation et nos circonstances particulières, pût fournir à toutes les classes indistinctement les connoissances usuelles qui leur sont nécessaires sans nuire en aucune manière aux études classiques reconnues si utiles pour le développement intellectuel. Le Conseil général approuvant les bases sur lesquelles repose le travail de ce Comité, voyant que quelques détails peuvent être mis à exécution sans attendre l'organisation générale, et désireux de faire jouir notre jeunesse aussitôt que possible, d'une partie, du moins, des avantages qu'il promet, a décrété l'érection immédiate d'une nouvelle chaire de belles lettres où seront enseignées par un Professeur spécial, la rhétorique, la littérature française et l'histoire, à la décharge de l'ancien Professeur, dont la tâche désormais réduite à l'enseignement des belles lettres grecques et latines; sera encore assez forte pour occuper un homme tout entier. Disposition libérale et patriotique dans le véritable sens de ces deux mots, qui va procurer un perfectionnement sensible aux études supérieures, comme les autres établissemens qui seront ou créés ou améliorés en opéreront un non moins notable pour les autres études. (a).

(a) Un éveil général semble se manifester chez nous pour tout ce qui tient à l'instruction: on en sent le besoin.

Petit, mais fortuné pays que le nôtre, où les particuliers, les administrations et l'autorité supérieure s'entendent souvent pour faire le bien par un accord qu'on voit rarement dans la plupart des autres pays! Nous sommes heureux de pouvoir ajouter à cet article de l'instruction publique, quelques mots sur ce que le Roi notre auguste et bien-aimé Souverain vient d'ordonner pour assurer dans toute l'étendue de la Principauté, aux habitans des campagnes, des districts même les plus reculés et les plus pauvres, l'avantage d'avoir à leur portée des écoles où les enfans puissent apprendre ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer. Nous donnerons ici la substance de la lettre datée de Berlin le 7 octobre 1829, par laquelle Mr. Ancillon, conseiller privé d'état et du cabinet, a communiqué au Gouvernement cette paternelle résolution de S. M. en rapportant ses propres expressions.

soin, on en prend goût. Des ressources particulières viennent à l'appui des ressources publiques. Divers cours privés sont annoncés pour cet hiver à Neuchâtel, et attireront, sans doute, des auditeurs en nombre proportionné à leur importance, ou au degré d'intérêt qu'ils doivent inspirer. Ainsi, outre le cours de géométrie appliquée prêt à recommencer (aux fraix de l'Administration et avec des modifications propres à le rendre plus utile à la classe à laquelle il est destiné) Mr. le professeur de Joannis, va donner un nouveau cours de physique et chimie, Mr. Henri Calame un cours de droit. Mr. de Buch un cours de littérature allemande et Mr. Ryhiner, vétérinaire, un cours d'anatomie. Il est difficile que tant de secours simultanés offerts aux gens studieux, n'ayent pas pour résultat de stimuler le désir d'apprendre et de propager quelques connoissances utiles.

Seroit-il absurde de dire, que le passage et le petit séjour qu'a fait au milieu de nous le célèbre improvisateur français Mr. de Pradel, le premier, le seul jusqu'ici qui ait osé s'essayer publiquement en notre langue dans ce genre de composition, a pu donner une nouvelle impulsion à ce mouvement littéraire ou scientifique assez prononcé? L'empressement que l'on a mis à suivre ses séances publiques, l'intérêt vif et soutenu qu'on y a pris, l'espèce de tact avec lequel on a paru apprécier et sentir tout ce qu'il y avait de talent, d'imagination, de finesse et d'à-propos dans ses productions improvisées sur des sujets donnés sérieux ou légers, tout cela ne prouve-t-il pas de l'aptitude naturelle à saisir les traits d'esprit à goûter la pureté du langage, et quelque disposition à faire des efforts pour imiter les uns et acquérir l'autre? On lira sûrement avec plaisir les morceaux d'intérêt local qu'il nous a donnés, et qui, recueillis par des procédés sténographiques au moment où il les prononçoit, ont été imprimés de son aveu, tels que *l'Éloge de David de Parry*, *le Panorama de Neuchâtel*, *le Pont de Serrières*, *Berthold et Sybillette*, *la plume et le bienfait*, *l'histoire d'une montre* etc. Ils se trouvent chez tous nos Libraires.

45  
» S. M. dit cette lettre, a éprouvé une véritable satisfaction des soins que plusieurs Corporations et en particulier la ville de Neuchâtel donnent à cette branche si importante de leur administration: mais elle s'est convaincue aussi de l'insuffisance des moyens employés par un grand nombre de communautés; et persuadée qu'une bonne institution est le moyen le plus efficace de préparer la vraie et solide prospérité du pays, désirant que cette instruction soit mise à la portée de tous les enfans, et que l'éducation de ceux qui appartiennent aux classes les plus pauvres soit particulièrement surveillée, Elle juge qu'il est nécessaire d'établir, sous l'inspection et la direction du Gouvernement une Commission qui sera composée de 15 membres pris dans les divers quartiers du pays, et présidée par un Conseiller d'État, pour s'occuper de ce qui concerne le perfectionnement des écoles de campagne, veiller à ce que tous les enfans soient convenablement instruits, quelle que soit leur pauvreté, l'insouciance de leurs parens ou l'éloignement de leur domicile, faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'état de régent d'école les moyens de compléter leur instruction, pourvoir à ce qu'il y ait dans chaque grand village au moins une école permanente, dans les localités trop éloignées pour pouvoir en profiter en toute saison, des écoles de quartiers pour l'hiver, et dans les lieux où les enfans sont occupés aux fabriques, des écoles du soir ouvertes après la cessation des travaux.

» Pour que cette Commission puisse aider les Communautés à salarier de nouveaux Régents ou augmenter le traitement de ceux qui existent, S. M. met à la disposition de cette Commission une somme annuelle de L. 6000 (six mille livres) qui lui sera payée à dater du 1 janvier 1830. Ses économies faites sur cette somme seront mises en réserve, et ne pourront être appliquées qu'à l'objet pour lequel l'allocation est accordée.

» S. M. n'entend pas, au reste, qu'il soit apporté des changemens ni aux obligations ni aux droits des Communautés, leurs attributions actuelles devant être soigneusement maintenues.

Qui ne verroit dans ces intentions paternelles de S. M. comme le dit Mr. Ancillon en termi-

nant la lettre qui la transmet au Gouvernement:  
» une preuve particulière de sa constante solli-  
» citude pour tout ce qui peut augmenter la  
» prospérité et assurer le bien-être de ses fidè-  
» les sujets de la Principauté! «

Aussi le Conseil d'État, certain de la joie qu'en ressentiroient tous les bons citoyens, tous les amis du bien, s'est-il empressé de les faire connoître par une publication extraordinaire, dès qu'il en a été lui-même officiellement informé.

### *Température, Phénomènes atmosphériques et productions de la terre.*

La fin de 1828 avoit été belle, l'air sec, la température douce, un brillant soleil aux Montagnes, un épais brouillard dans la plaine, à peine quelques flocons de neige pour blanchir la terre en décembre.

L'année 1829 s'est fait remarquer par un hiver qui n'a signalé aucun extrême, un printemps fort variable, un été très pluvieux, et, à deux reprises, des frimats prématurés en automne.

Pendant les deux premiers mois, janvier et février, le thermomètre est descendu, dans le vignoble, à 8 et 9 degrés de froid, aux Montagnes à 15 et 16. (a) En mars et avril, il a monté et baissé alternativement par un temps très-variables, de neige, de pluie et de vents froids. Mai a été sec, la première quinzaine froide, la seconde jusqu'à 17 et 18 degrés de chaleur; ce qui a accéléré les progrès de la végétation, généralement retardée, surtout pour la vigne, dont la taille n'avoit pu commencer que vers le 20 février, et le premier labour s'achever que vers la fin d'avril. Mêmes variations en juin et juillet, d'où est résulté de l'inégalité dans la florai-

(a) Le samedi 28 février, des marchands s'en retournant de la foire de Neuchâtel au Val de Travers, parvenus à 10 h. du soir dans le bois au-dessous de Rochefort, aperçurent tout-à-coup en l'air un corps lumineux d'un grand éclat, descendant dans une direction à peu près perpendiculaire, avec un mouvement très-singulier de rotation sur lui-même, qui en changeoit à chaque instant l'aspect: il leur sembloit très rapproché, et ils crurent le voir tomber à peu de distance dans la forêt à leur droite, sans aucun bruit de détonation. Le même météore fut aperçu du Tertre au-dessus de Neuchâtel, cheminant du Nord-est au Sud-ouest et descendant par une ligne très-inclinée. Il disparut à l'horison sans qu'on entendit non plus aucune explosion.

son de la vigne. Celle des arbres avoit été superbe, et la redoutable *Arpenteuse* (b) n'est pas revenue cette fois en démentir l'augure. On n'a vu reparoître que les espèces de chenilles ordinaires à nos contrées, qui, malgré tout ce qu'elles ont pu brouter, n'ont pas empêché nos vergers d'étaler à nos yeux dans la saison des fruits, toutes les richesses de Pomone. Le maximum de la chaleur a été de 23 degrés, à la mi-juillet. Dès lors la pluie est devenue tellement dominante, que, pendant toute la canicule et jusqu'à la fin d'aoust, on a presque constamment eu 4 à 5 jours de mauvais temps pour 2 jours de beau, et qu'elle n'a presque pas discontinué de tomber avec abondance pendant tout le mois de septembre, qui a eu 25 jours pluvieux sur les 30 qu'il compte. A la fin de ce mois le niveau du lac s'étoit élevé de 3 pieds. Les fourrages de première coupe ont été abondans partout, et on a pu les serrer assez facilement, ainsi que les fromens et les blés, dans les contrées hâtives. Mais les avoines, les regains et toutes les productions tardives n'ont été récoltées qu'avec bien de la difficulté: des portions considérables en ont pourri sur la terre, germé dans les champs, ou disparu sous les eaux, au Val de Travers surtout, par les fréquens débordemens de la Reuse. Là, aux Verrières et ailleurs on profitoit des moindres éclaircis du ciel pour enlever de dessus les champs et les prés les herbes ou les graines encore toutes mouillées, qu'on s'efforçoit de sécher dans les granges, sous les hangars, et même auprès des poêles chauffés à cet effet. Les 7 et 8 octobre, après quelques jours d'un très-beau temps, et d'une véritable température d'été qui avoit relevé les espérances pour la maturité du raisin et l'achèvement des moissons, l'air se refroidit à la suite d'un violent orage, jusqu'à la gelée. Il tomba de la neige, même dans le vignoble: il y en eut 6 à 8 pouces dans les Vallées intermédiaires, et deux pieds dans les hautes Vallées, où l'on dut ouvrir les chemins et où les traîneaux circuloient comme au gros de l'hiver. Le 7 le baromètre descendit, au Val de Travers, au-dessous de 25 pouces, pour remonter le lendemain, et s'élever quelques jours après au-dessus de 26. L'air s'adoucit dès le 13, le soleil

(b) Espèce de Chenille qui trois années de suite, a dépouillé les arbres de feuillage et mangé tous les fruits en boutons. (Voyez les almanachs de 1828 et 1829)

47  
dissipa les nuages, ramena quelque chaleur; et pendant la dernière quinzaine du mois, l'on a pu par un très beau temps, dans le bas faire la vendange, qui auroit été riche sous un ciel favorable, mais qu'un été contraire a rendue chétive et pour la quantité et pour la qualité; et dans les montagnes, retirer les grains de dessous la neige où ils ont été ensevelis pendant près de trois semaines, sans en être trop endommagés. Un froid assez intense, et rendu plus piquant encore par une très-forte bize, s'est fait sentir dès le commencement de novembre et a duré jusqu'après le 20, marquant 7 degrés à Neuchâtel, 9 au Val de Travers et 12 aux Verrières. Il a cessé presque tout-à-coup le 25 par une pluie abondante, suivie bientôt d'une chute générale de neige à peu près aussi considérable sur les bords du lac que dans les vallées supérieures, mais qui a fondu immédiatement partout pour nous amener le temps ordinaire de l'arrière saison.

*Extrait d'une lettre du Caire, insérée dans les papiers anglais.*

On a présenté dernièrement au Pacha d'Égypte un diplôme de membre honoraire, qu'une société savante de Francfort lui a envoyé en reconnaissance de la protection qu'il a accordée à quelques-uns des membres voyageurs de cette Société. Ce diplôme écrit en langue allemande, donna lieu à une scène assez singulière. Lorsqu'il fut présenté au Pacha, qui ne sait ni lire ni écrire, il le prit d'abord pour un *firman* de la Sublime Porte, et en fut aussi étonné que troublé; mais son interprète lui expliqua que c'étoit écrit en langue *Nemtschich* (allemande), contenant les remerciemens des *Ulémas* (savans) d'une ville allemande nommée *Francfort*, pour les faveurs qu'il accordoit à deux *Nemtschich* (allemands) qui voyageoient en Égypte. Les *Ulémas* de cette ville, continua le drogman, baisent la poussière de vos pieds, et vous supplient de répandre sur leur société, la lumière dont votre auguste chef est environné, et de la prendre sous les ailes de votre puissante protection. Cette allocation parut faire plaisir à *Sa Hautesse*, qui porta la main sur sa poitrine; mais le plus difficile étoit d'expliquer ensuite au Pacha comme quoi il avoit été nommé membre de la Société; la langue

turque n'a point d'expression pour cette idée européenne. Mehemed Aly ne connoit d'autre langue que la turque, et sa langue maternelle, l'albanique. M. *Boghos*, après beaucoup d'hésitation et de bégaiement, finit par dire que la société, en témoignage de son estime, l'avoit élu l'un de ses associés. A ces mots, les yeux du Pacha s'enflammèrent de colère, et d'une voix de tonnerre il s'écria: « Non, non, jamais de ma vie je ne veux plus être l'associé d'aucune raison chrétienne. Mon association avec MM. *Brigs et Compagnie*, pour le commerce des Indes occidentales, m'a coûté cinq cent mille piastres fortes; la société pour la fabrication du sucre et du rhum ne me paye pas; j'en ai bien de reste des associations avec des marchands francs; ils me doivent vingt-trois millions de piastres, que je regarde comme totalement perdus. » Dans sa fureur, Méhémed menaça même M. *Boghos*, de le faire jeter dans le Nil, pour avoir eu la témérité de lui proposer une nouvelle association avec des marchands, ce qui étoit contre ses ordres très-positifs.

Le pauvre interprète fut si épouvanté, qu'il se trouva incapable de prononcer un seul mot pour sa défense. Dans ce moment critique, entrèrent, par bonheur, MM. *Fernandez*, *Pombuck*, et autres, qui avoient un accès libre auprès du Pacha; mais il fallut quelque temps avant qu'ils parviussent à appaiser *Sa Hautesse*, la colère lui ayant attiré un hoquet hystérique. Ils essayèrent de lui expliquer qu'il ne s'agissoit pas ici d'affaires commerciales; que les *Ulémas* de Francfort n'avoient d'autres fonds que les livres et point de capitaux. -- Tant pis, repliqua le Pacha, ce ne sont donc que des *Sahhatschi* (libraires) qui font leurs affaires sans argent, comme les francs au Caire et à Alexandrie. -- Oh non! ce ne sont pas des *Sahhatschi*, ce sont des *Ulémas*, des *Kiaddips* (auteurs), des médecins, des *Philoussoufs*, etc... qui ne s'occupent que de sciences. -- Eh! que voulez-vous que je fasse de cette société, moi *Pacha à trois queues*?.... Rien du tout, *Hautesse*; ces messieurs veulent seulement vous témoigner leur estime et leur reconnaissance en



vous agrégeant à leur Société. -- En vérité, c'est une drôle de manière, s'écria le Pacha, de témoigner de l'estime à une personne, en lui écrivant dans une lettre d'ailleurs VIDE : vous êtes digne d'être des nôtres.

-Sa Hautesse fit ensuite plusieurs questions sur Francfort, sa distance du Caire, sa position, etc. et peu à peu sa belle humeur se rétablit.

#### *Éboulement de terre considérable dans le Hanovre.*

L'événement suivant peut servir à prouver qu'il arrive des changemens dans l'intérieur de la terre, même dans les pays éloignés des explosions volcaniques. Le 29 juillet 1825, à quatre heures et demie après midi, un orage violent s'éleva dans le village de Barbi, à une demi-lieue de Harty; les gens qui travailloient dans les environs ne pouvoient concevoir que ce phénomène eut lieu par le ciel le plus pur, prirent la fuite; mais bientôt on vit se former un épais nuage de poussière, et le sol, s'écroulant avec un fracas épouvantable, forma un enfoncement de plus de 120 pas de contour, qui forme un abîme profond, où l'œil n'apperçoit que des masses de pierres entassées; en consultant la loi de la chute des corps, on peut juger quelle doit être cette profondeur, puisqu'une pierre qu'on y jette met une minute entière à toucher le fond. Il est vraisemblable qu'il y a voit sous ce terrain une vaste cavité dont les points d'appui n'ont pas été suffisans pour supporter la masse qui pesoit sur eux, et qui, par conséquent, s'est écroulée. Le bruit, répété par les échos, que font les pierres que l'on jette dans l'abîme, ou qui se détachent d'elles-mêmes, semble justifier cette hypothèse. Comme on entend distinctement dans le fond le bruit de l'eau, on présume que la rivière Ruhme, qui prend sa source à deux lieues de là, a son lit sous cet endroit. D'autres personnes croient qu'il y a un lac souterrain, et fondent leur opinion sur plusieurs autres éboulemens qui ont eu lieu dans cette contrée. Les crevasses qui environnent les bords de l'abîme n'ont point encore permis de faire des recherches exactes sur ce phénomène. Partout dans les environs l'on voit les traces d'un grand nombre d'éboulemens, dont plusieurs

48  
sont remplis d'eau; l'un de ces derniers, peu éloigné du nouvel éboulement, forme l'étang de Bevern, d'où sort le ruisseau de ce nom. A peu de distance de là, et dans une carrière de gypse récemment ouverte, il s'est formé une caverne au fond de laquelle on entend également l'eau couler; c'est dans cette carrière que l'on a trouvé un os et les dents d'un énorme animal inconnu; l'os a été conservé, mais les travailleurs ont détruit les dents. Plusieurs personnes assurent avoir vu la veille de ce grand éboulement, à dix heures du soir, après une espèce d'éclair, s'élever un globe de feu qui laissa après lui de longues traces de lumière.

#### *Assassins heureusement découverts.*

( Voyez la gravure ci-contre. )

L'événement que nous rapportons est arrivé à Sarguemines, dans la première quinzaine de Janvier 1829.

Une dame riche et très pieuse se trouvoit à l'église et y prioit avec ferveur en se courbant vers la terre. Au moment où elle se relevoit, elle trouva devant elle une lettre dans laquelle on lui annonçoit que l'apôtre St. Pierre viendrait la visiter le même soir pour souper avec elle et lui apporter des nouvelles de son époux, décédé depuis peu de temps. La bonne dame n'osa supposer une supercherie. Elle fit préparer un festin splendide, et à peine tout étoit prêt qu'on frappa à la porte. Un homme robuste, porteur d'une longue barbe, et ayant une grande clef en fer suspendue au côté, entra en saluant d'un air benin. La conversation s'engage; l'apôtre raconte à la maîtresse de la maison une quantité de belles choses sur l'autre monde, et peint surtout avec de vives couleurs la félicité dont jouit son époux. Enfin, on se met à table, et l'on ordonne à la servante de n'apporter les mets que jusqu'à la porte de la chambre, où on iroit les prendre.

Cependant, la servante, de son côté, reçoit aussi son apôtre, que des motifs plus mondains amenoient auprès d'elle, c'étoit son amant, un gendarme. Surpris de voir régner une telle activité dans la cuisine, il en demanda la cause. » Nous avons à souper, dit la servante, un étranger dont la mine est bien singulière. -- Quel est-il ? Je l'ignore; mais il a une barbe immense

Assassins heureusement découverts.



» Les saints n'ont pas besoin de passeports. — Je suis St. Pierre, voicimaélé.

Je l'ai seulement entrevu, car on m'a défendu d'entrer. « Le gendarme suit la servante au moment où elle s'approche de la chambre, pousse la porte et entre. « Qui êtes-vous, Monsieur, dit-il brusquement, où est votre passeport? -- Les saints, répondit l'étranger, n'ont pas besoin de passeport. Je suis St. Pierre, voici ma clé. » -- C'est bien, dit le gendarme, et il se retira... pour s'empreser d'informer son brigadier de cette aventure. Celui-ci le fit accompagner de plusieurs hommes; ils se cachèrent dans la maison de la dame. Peu d'instans après on frappe de nouveau. On ouvre, et on voit entrer quatre nouveaux apôtres. Mais les gendarmes s'assurent d'eux ainsi que de St. Pierre, examinent leurs vêtemens et trouvent sur chacun des poignards, des couteaux, des pistolets, des clés et des siffles.

Tous les saints furent ensuite garottés et transportés à Metz, où ils attendent leur jugement.

#### *Des colonies de bienfaisance établies dans le royaume des Pays-Bas.*

Depuis quelques temps, on fait dans divers états de l'Europe de louables efforts pour extirper la mendicité, cette lèpre hideuse de la civilisation. De toutes parts on voit des maisons de refuge, des hospices, des ateliers, des dépôts pour purger les routes, les rues, les ponts et surtout les pérystiles des temples, de cette multitude de mendiens, chez lesquels l'indigence n'est trop souvent qu'une honteuse speculation.

A la tête de ces états, on doit placer le royaume des Pays-Bas, comme étant celui qui, jusqu'à présent, renferme les institutions les plus propres à atteindre ce but utile, par l'étendue et la bonne combinaison des établissemens qui y ont été créés, avec d'autant plus d'intelligence qu'ils généralisent la mesure, et qu'ils suffisent à tous les besoins.

L'accroissement de la population et surtout la diminution des bras employés dans les fabriques et les manufactures, par suite de l'emploi des mécaniques, avoient tellement aug-

menté le nombre des pauvres dans les Pays-Bas, qu'il falloit renoncer à l'espoir de les secourir à l'aide des bureaux de bienfaisance et des dépôts de mendicité. Il falloit d'autres ressources, et longtemps on crut ne pouvoir réussir à les trouver. La gloire d'extirper la mendicité en Belgique et de procurer du pain à une multitude de familles aux prises avec la misère, étoit réservée à Mr. le général Van-den-Bosch. Il comprit tous les avantages que promettoit la création de colonies de bienfaisance dans les vastes bruyères des Pays-Bas; il traça le plan sur lequel elles devoient être établies, et fit voir tout ce qu'on pouvoit attendre d'une pareille entreprise. Une commission composée de plusieurs membres fut nommée et chargée de cet objet important.

Pour subvenir aux fraix de ces établissemens, une association fut fondée sous le nom de société de bienfaisance par le prince Frédéric, second fils du roi. D'après les sages réglemens de cette association, tout habitant du royaume des Pays-Bas, pourvu qu'un jugement infâmant ne pèse pas sur lui, peut être reçu membre de la société de bienfaisance, moyennant la modique cotisation de 5 fr. 80 c., et a la faculté de donner sa démission quand il lui plait, et dès lors il est libéré de toutes les obligations qu'impose le titre de membre.

En janvier 1818, la société fut établie dans les provinces septentrionales du royaume, et compta presque dès sa naissance au-delà de 15 mille membres. Les bruyères dans la Drenthe furent choisies pour être le théâtre de la plus belle œuvre philanthropique dont un pays puisse s'honorer. On y établit la colonie de Frédérichs-Oord.

La société de bienfaisance est présidée par son fondateur le prince Frédéric, et dirigée par deux commissions qui forment le centre commun; la première est chargée des travaux, la seconde des réglemens et des intérêts des sociétaires et des pauvres. Indépendamment de ces deux commissions, il existe des commissions locales ou sous commissions, pour rendre plus faciles les opérations de la société.

Il y a une commission locale dans chaque ville; elle est composée de deux membres du conseil de régence, de deux ecclésiastiques et de quatre membres choisis parmi les habitans les plus distingués.

Il y a également une commission locale, pour les communes rurales, dans chaque canton de justice de paix, et quelquefois dans chaque district d'élection, suivant la nature des localités. Dans chacune de ces commissions locales se trouvent trois ou quatre membres résidans. Parmi ces membres on choisit de préférence le président, le trésorier et le secrétaire. Le chef de l'administration locale et un ecclésiastique en font ordinairement partie.

Les fonctions de tous ces employés sont absolument gratuites.

Les commissions locales sont chargées de faire connaître le but de la société et d'augmenter le nombre de ses membres; de recevoir les rétributions et dons annuels, et de les faire parvenir à la commission centrale ou permanente. Elles reçoivent les propositions des communes, administrations ou personnes charitables, pour le placement des familles et individus indigens; elles s'en réfèrent à la commission permanente qui ne correspond à cet égard que par leur intermédiaire, et y joignent leurs observations; elles veillent aux intérêts des communes qui en ressortent dans l'administration des fonds; elles communiquent à la commission permanente, les projets, les propositions, les renseignemens qui peuvent tendre à l'amélioration de la classe pauvre; enfin elles viennent coopérer d'une manière active au succès de la société de bienfaisance, et reçoivent à cet égard des instructions particulières.

Le but de la société est, en premier lieu, de fonder des colonies agricoles et libres, pour les familles indigentes et les orphelins, enfans pauvres, trouvés ou abandonnés. Les familles sont disposées par ménages. Chaque ménage occupe une maison meublée, garnie d'utensiles aratoires, bâtie en briques et composée d'une chambre commune, de quatre chambres à coucher, cave et grenier; d'une grange de la

même grandeur, attenante à l'habitation et renfermant une étable.

A chaque ménage sont affectés, outre l'habitation, un petit terrain, défriché et mis pour la première fois en culture aux fraix de la société; deux vaches et des moutons en nombre suffisant pour fournir les engrais nécessaires.

En arrivant, les colons reçoivent des vêtemens, des vivres suffisans en pain, pommes de terre, et de plus, des avances en argent pour achats divers, tant que leur champ ne suffit pas à leurs besoins. Tout ce que la société fournit aux colons, est une simple avance dont ils doivent acquitter graduellement la valeur. La société en perçoit le remboursement par des retenues hebdomadaires, proportionnées au gain du colon; elles ne peuvent jamais s'élever, par semaine, au-delà de 1 fr. 50 c. sur le salaire d'un enfant de moins de douze ans; de 2 fr. sur celui d'une fille de douze ans; de 2 fr. 50 c. sur celui d'un garçon de douze à quinze ans; de 3 fr. 50 c. sur celui d'un garçon de quinze ans. Tout ce que dans le cours de chaque semaine, le colon gagne de plus, est, pendant la première année, remis en entier à sa disposition. Pendant les années suivantes, la moitié de cet excédent lui est payé, et l'autre moitié, placée à son profit personnel dans une caisse d'épargne qui le lui restituera, avec les intérêts, dès qu'il aura atteint sa vingtième année, ou à son départ de la colonie. A cet effet, chaque colon est porteur d'un livret sur lequel tout est inscrit.

La filature, le tissage du lin et de la laine, et d'autres ouvrages de main, dont la société fournit aux colons les matières nécessaires et dont le débit est assuré dans la colonie, augmentent le gain de chaque ménage.

Les fonds provenans des rétributions des sociétaires et des dons particuliers, sont employés à l'établissement de familles indigentes.

Lorsqu'une commune, un corps militaire, ou une réunion d'employés dans une administration de province, fournissent, dans l'espace d'une année, la somme de 3,250 fr., somme fixée pour l'établissement d'un ménage, ils ont

32  
le droit de placer à la colonie une famille indigente. Une personne ou plusieurs personnes réunies ont la même faculté en fournissant pareille valeur.

L'admission des colons a aussi lieu par un contrat entre la société et une commune, une administration de bienfaisance, ou un conseil d'hospice.

On obtient l'établissement d'une famille indigente, en payant pendant seize ans au plus, 50 fr. 75 c. annuellement et par tête. Les rétributions des membres de la société, domiciliés dans la commune où siègent les administrations contractantes, peuvent alors servir à l'acquit de cette somme.

Une famille indigente, pour être admise, doit être pourvue de bras suffisans pour trouver son existence dans des travaux agricoles ou manufacturiers, et ne se compose que de six à huit individus.

Les enfans âgés de plus de six ans et d'une bonne constitution, sont considérés comme pouvant pourvoir à leur existence.

On paye 50 fr. 45 c. annuellement par tête, et pendant seize ans au plus, lorsqu'on contracte pour l'admission de six orphelins ou enfans pauvres âgés de plus de six ans.

Au commencement de la formation de l'établissement colonial, on faisoit demeurer six enfans avec deux chefs de ménage, mais on a trouvé plus d'avantage, sous le rapport de l'économie, de l'ordre et de la discipline, à les réunir au nombre de 1000 à 1500 dans un même édifice, auquel est affecté un terrain suffisant pour les nourrir. Un pareil établissement existe à Venhuizen, près de la colonie de Frédérik-Oord. C'est un modèle en ce genre. Il faut avoir vu ces enfans à leur arrivée à la colonie, en proie à la misère et à tous les maux qu'elle traîne à sa suite, et les comparer à cette intéressante jeunesse qu'on y rencontre aujourd'hui. La société de bienfaisance n'eût-elle rendu d'autre service que de retirer ces pauvres créatures de l'état de dégradation où elles se trouvoient, elle auroit encore des titres impérissables à la reconnaissance publique.

Les communes, administrations ou personnes charitables qui ont acquis le droit de placer des individus, ont seules le pouvoir de les remplacer et de disposer à perpétuité (en faveur d'autres individus de la même catégorie) de l'habitation et du terrain qui lui est affecté.

Les chefs de famille ont la jouissance de l'habitation qui leur a été remise, du terrain et des dépendances, jusqu'au décès du dernier des deux; ils payent un loyer de 101 fr. 50 c. par an, à partir de l'entier défrichement, et un peu moins avant cette époque. Au moyen de cette rente, la société se charge des grosses réparations et l'impôt foncier.

Si à leur décès les chefs de famille laissent des enfans mineurs, la société continue la même jouissance, et charge de leur garde des chefs de ménage. Les enfans placés à la colonie, pourront y demeurer jusqu'à vingt ans, à moins de mariage, appel sous les drapeaux, ou enrôlement volontaire.

Les économies de la société servent à établir de nouvelles familles.

L'instruction primaire et l'exercice des cultes, religieux sont à la charge de la société.

Le second objet qu'elle se propose est de former des colonies agricoles pour les mendiens valides. Ils y sont réunis dans un même édifice, et soumis à un régime de surveillance active et continue. Le défrichement et la culture des terres sont leur principale occupation.

Quelques-unes des provinces des Pays-Bas ne possédoient point de dépôt de mendicité. Dans quelques autres, ils occasionnoient aux communes une dépense qui s'élevoit annuellement jusqu'à 205 fr. par mendiant, tandis que dans la colonie, cette dépense n'excède pas 71 fr.

Les travaux sont distribués par tâches et salariés. En général ils s'exécutent en commun, sous une même direction, jusqu'à ce que le colon devienne locataire. Les colons portent des vêtemens uniformes, décens et propres. Outre leur salaire en argent, ceux qui se distinguent par leur activité, leur aptitude et leur bonne conduite, reçoivent trois diverses classes de décorations, consistant en médailles de cuivre,

d'argent et d'or. Ceux qui obtiennent la médaille d'argent ou d'or, sont dès lors considérés comme locataires, et peuvent demander à cultiver seuls un terrain. A la tête de la colonie, est placé un inspecteur et un directeur, chargés de la surveillance et de la discipline.

Ce fut dans l'été de 1818, qu'on commença à défricher à Frédérik-Oord. En novembre et décembre on y admit 52 premiers ménages. Au bout de deux, ces champs incultes et inhabités étoient métamorphosés en pleines riantes; la prospérité, l'aisance et l'ordre y régnoient, et des hommes naguères couverts de haillons et croupissant dans la misère, étoient proprement habillés, bien logés et parfaitement satisfaits. Deux ans s'écoulèrent encore, et, en 1822, il y eut dans les colonies libres ou affectées à des ménages, près de deux mille cinq cents indigens, orphelins, enfans-trouvés ou abandonnés. On y remarquoit en outre une colonie de repression, ou destinée aux mendians, qui y étoient déjà au nombre de mille. La société, qui, à cette époque, comptoit 20000 membres, avoit contracté avec le gouvernement pour le placement de 400 orphelins, enfans-trouvés ou abandonnés, et pour cinq cents nouveaux ménages.

Après une expérience de cinq ans, qui avoit fait voir le bon résultat de la création de la colonie de Frédérik-Oord, et du défrichement des bruyères de la Drenthe, on ouvrit une souscription pour former en Belgique une institution coloniale semblable à celle de la Hollande, fondée sur les mêmes principes et dépendant également d'une société de bienfaisance, ayant pour président le prince Frédéric. Cette nouvelle association se composa, dès son origine, de près de treize mille membres, nombre qui a considérablement augmenté depuis. Sa caisse a reçu, outre la cotisation annuelle des sociétaires, de nouveaux dons gratuits.

Elle acquit d'abord, au commencement de 1822, une vaste étendue de bruyères dans la commune de Wortel, province d'Anvers, contrée saine, agréable et bien choisie. Les premiers travaux commencèrent dans le mois de mai.

La moitié du terrain à peu près fut partagée en 70 parcelles, et l'on arrêta que sur 24 d'entr'elles on élèveroit sur-le-champ un pareil nombre d'habitations, avec granges et étables, et que chaque famille indigente ou ménage d'orphelins admis à la colonie, auroit la jouissance tant de ces petites fermes, que des terrains adhérens. Ces landes incultes furent bientôt arrachées à leur antique stérilité; des chemins s'ouvrirent, des bas-fonds se comblèrent, de larges fossés séparèrent les terrains affectés à chaque habitation, et procurèrent aux eaux un écoulement facile; ces ouvrages terminés, on commença le défrichement sur le tiers du terrain assigné à chaque ménage. Les deux autres tiers furent défrichés dans le cours des années suivantes, par les colons eux-mêmes, aux fraix de la société et sous la surveillance de la direction, afin de leur apprendre ainsi peu à peu les travaux agricoles, et de les mettre à même de gagner leur vie.

Le sol fut bêché à une assez grande profondeur. Une partie des mottes de bruyères, qui avoient été enlevées avant cette opération, furent brûlées, leurs cendres répandues sur la terre et ensevelies par la herse. Une autre partie, après avoir servi de litière aux 400 moutons que possède la société, fut mélangée avec du fumier de cheval et de la chaux vive, exposée quelque temps à l'air et convertie de la sorte, en un excellent engrais. On en fûma 45 perches sur chacune des 24 petites fermes, et vers la fin de septembre on y sema du seigle. On a obtenu de la même manière, dans le cours de l'hiver, un engrais suffisant pour planter au printemps le reste du terrain défriché en pommes de terre et en différens légumes. La qualité du sol a surpassé l'attente générale. Des pommes de terre et du sarrasin semés très-tard ont offert une beauté de végétation remarquable.

Vers la fin de 1822, 300 individus furent recueillis dans la colonie de Wortel, et le nombre des membres de la société de bienfaisance en Belgique s'éleva à 15000 personnes. Un agronome étranger qui visita cet établissement, en juin 1823, ne put revenir de sa surprise, en

voyant quantité de maisons bâties avec propreté, parfaitement saines et entourées de champs de seigle, de pommes de terre et autres produits alimentaires, là où quelques années auparavant il n'avoit trouvé que des bruyères et un sable aride et désert. Il pénétra dans toutes les habitations dont la propreté étoit recherchée, mangea partout du pain délicieux et des pommes de terre excellentes, ne rencontra enfin que des hommes travaillant avec ardeur dans les champs, et des femmes s'occupant de filature et de soins du ménage. Il interrogea chaque famille sur son sort. Toutes se disoient heureuses; sur tous les visages on lisoit le contentement et la santé,

A la fin de 1823, il y avoit à la colonie de Wortel un ensemble de cent vingt-cinq fermes, annexées chacune à un petit terrain, cinq maisons de surveillans, une maison pour le sous-directeur, une filature, un magasin et une école. Ces quatre derniers bâtimens sont situés au centre de la colonie.

Dans la même année, la société fit avec le gouvernement un contrat par lequel elle s'engagea à établir une colonie de répression de mille mendiens valides, moyennant un paiement annuel pendant seize ans de 70 francs par tête. Elle acquit des communes de Rycke-Versel et de Merxplas, dans le voisinage de Wortel, une vaste étendue de bruyères qui sont maintenant occupées par la colonie de répression, et où l'on a commencé pendant l'automne de 1825, à recevoir les mille mendiens pris dans les dépôts de la Belgique.

En 1826, le terrain de la colonie de répression étoit en rapport. Quoique les moyens dont on ait pu disposer pour les engrais fussent très circonscrits, et malgré les chaleurs excessives et la grande sécheresse de l'été, le terrain a surpassé en fertilité le sol des communes environnantes, et aucun cultivateur de la province d'Anvers n'a retiré, proportion gardée, une égale récolte de pommes de terre, laquelle a été plus que suffisante pour la nourriture des mille mendiens. Cet état favorable n'a fait que s'accroître depuis. La récolte de seigle et de

pommes de terre a toujours été magnifique.

Dans le bâtiment, qui est immense, règnent le plus grand ordre et la plus délicate propreté. Chaque individu jouit d'une portion d'air suffisante, et aucune règle hygiénique n'est négligée. Les mendiens bien soignés, bien nourris, sont tous vigoureux et contents. Cet édifice a une très-grande cour, au milieu de laquelle est un jardin palissadé qui sépare le quartier des hommes de celui des femmes. On y remarque l'école, l'infirmerie, le magasin, la filature, l'atelier de tissage, deux boutiques qui débitent du beurre, du café, du tabac, etc. etc.

Les mendiens sont divisés en trois classes; chaque individu, dans la première, gagne par jour 60 centimes environ, dans la seconde, 50 centimes, et dans la troisième, 40 centimes. Ce salaire suffit pour leur entretien. Généralement ils se conduisent bien, et sont fort satisfaits de leur sort.

Les colonies de bienfaisance dans les Pays-Bas, dit l'auteur du mémoire auquel nous avons emprunté ces précieux détails, n'ont pas échappé à la critique; La meilleure réponse qu'on puisse faire à ces froids détracteurs, c'est de leur dire, qu'elles renferment aujourd'hui au-delà de huit mille pauvres qui y jouissent d'une existence honnête et qui y vivent heureux.

*Désastres arrivés dans le nord de l'Europe.*

L'hiver de 1829 a été très-rigoureux dans le nord. A Dantzick, le thermomètre n'a jamais marqué moins de 10 degrés au dessous de zéro, et il est plusieurs fois descendu jusqu'à vingt-cinq degrés. Il est tombé dans les divers pays que traverse la Vistule une si prodigieuse quantité de neige que, dans beaucoup d'endroits, elle a atteint douze pieds d'élévation. Au moment du dégel, la crue des eaux a été extraordinaire et la débacle terrible. Le fleuve a entraîné d'énormes morceaux de glace, de deux à trois pieds d'épaisseur, et, malgré les précautions prises pour prévenir des événemens sinistres, les digues ont été rompues en plusieurs endroits; bientôt même ce fleuve s'est élevé de cinq pieds

au-dessus d'elles , et les eaux , débordant avec violence , ont inondé , en moins de vingt-quatre heures , une étendue de seize lieues carrées , contenant cinquante villages , un grand nombre de hameaux et de maisons isolées , dont la population réunie est d'environ seize mille âmes. L'eau a atteint le faite de la plupart des habitations , et dans plusieurs endroits on n'a pu se soustraire à la mort qu'en se réfugiant dans les clochers des églises , où ceux qui y avoient cherché un asile ont couru risque de mourir de faim. Un grand nombre de malheureux ont péri. Dix mille bœufs ou vaches , cinq mille chevaux , un nombre infini de porcs et de bêtes à laine formoient la richesse du pays ; on n'a pu en sauver que la dixième partie. Les glaçons , précipités avec violence sur les villages , ont entraîné des granges , des étables , des maisons , avec tout ce qu'elle contenoient. La population presque entière s'est réfugiée à Dantzick , où l'on voyoit errer , pendant plusieurs semaines , de dix à douze mille personnes réduites à la plus affreuse misère. Dantzick même a été inondé dans ses parties basses , et a beaucoup souffert ; au-delà de la ville , douze maisons ont été entraînées dans la mer par la fureur des eaux. Enfin , les désastres ont été si grands que dans toutes les villes de l'Allemagne , et même à Paris , des souscriptions ont été ouvertes pour procurer des secours aux malheureuses victimes de cet épouvantable fléau.

### *L'homme aux figures de cire.*

Le brick danois *Anna* , capitaine *Holl* , se trouvoit à Bahia (Brésil) au mois d'octobre 1828. Le 20 du même mois , il se disposoit à quitter ce port pour Pernambuco , afin d'y compléter son chargement et retourner ensuite en Europe. Vers midi , le capitaine *Holl* reçut à bord la visite d'un homme , enveloppé d'un manteau à demi usé , qui demanda la faveur d'un entretien particulier. Le capitaine fit éloigner son mousse ; invita l'étranger à s'asseoir , et , après plusieurs paroles insignifiantes , l'homme au manteau expliqua en ces termes le sujet de sa mission : « Je suis Florentin , je m'appel-

» le Zernetti ; depuis deux mois , je montre à  
» Bahia un cabinet de figures en cire ; mais je  
» fais peu de choses dans cette ville. J'ai même  
» contracté quelques dettes qu'il m'est impossible de payer en ce moment. Je voudrois  
» aller à Pernambuco , où je suis certain de gagner beaucoup d'argent , et de pouvoir satisfaire mes créanciers de Bahia. Ces Brésiliens  
» sont impitoyables : j'aurois beau leur donner  
» ma parole d'honneur de leur envoyer de Pernambuco , le montant de leurs créances , ils  
» ne me croiroient pas , et je suis informé que  
» demain ils doivent faire saisir mon cabinet.  
» Pour sortir d'embarras , j'ai résolu de partir  
» secrètement ; votre navire doit mettre à la  
» voile demain avant le lever du soleil , je vous  
» promets , à mon arrivée à Pernambuco , de  
» bien reconnoître le service vous m'aurez rendu , si vous consentez à recevoir , à la nuit  
» tombante , les cinq caisses de figures que  
» j'aurai soin de tenir prêtes , et qu'il sera facile d'embarquer sans que la douane s'y oppose , attendu qu'un des gardiens du port est  
» un de mes compatriotes , et favorisera mon  
» départ par tous les moyens propres à assurer  
» le succès de ma fuite. «

Après quelques difficultés dont l'adroit Florentin triompha sans peine , le capitaine consentit à recevoir le nouveau Curtius et son cabinet ; les dispositions furent prises en conséquence , et le soir du même jour , le cabinet de figures et son propriétaire se trouvèrent installés dans les aménagemens du brick. A neuf heures du matin , on leva l'ancre , et le navire fit voile avec bon vent pour sa destination. Pendant la première journée il ne se passa rien de remarquable à bord. Le Florentin causoit familièrement avec l'équipage , s'informoit avec adresse de la valeur de la cargaison , et faisant de fréquentes descentes dans la cale , pour s'assurer , disoit-il , que ses caisses n'étoient point exposées à des avaries. Vers le soir , les allées et venues continuelles du Florentin excitèrent quelques soupçons , sans toutefois qu'on y attachât trop d'importance. Qu'avoit-on à redouter d'un individu seul et sans armes au milieu de dix ma-



rîns forts et robustes? A minuit, lorsqu'une partie de l'équipage étoit livrée au sommeil, l'homme de quart entendit un grand remue ménage dans la cale, il voulut prévenir le capitaine qui étoit descendu dans sa chambre; mais il n'eut pas le temps: des cris se firent entendre sur tous les points du navire; et il distingua même au milieu du tumulte la voix du capitaine, qui appelloit du secours. Avant qu'on eut eu le temps de se reconnoître, on vit sur le pont une douzaine d'hommes, armés jusqu'aux dents, qui frappaient d'estoc et de taille tous les matins qu'ils rencontroient. En peu de temps ils furent en possession du navire; le capitaine, le second, deux matelots et le maître de l'équipage avoient perdu la vie dans cette horrible mêlée. Leurs corps furent jetés à la mer. Le mousse et un autre matelot qui ne s'étoient point endormis, profitèrent du tumulte général, ils se jetèrent dans le canot et s'éloignèrent du navire à force de rames, sans provision, sans boussole, et abandonnant au hasard le soin de leur destinée. La fortune ne leur fut point contraire, ils atteignirent la côte du Brésil, et firent au consulat de leur nation, le rapport des événemens dont ils avoient été les témoins. Des renseignemens postérieurs ont fait connoître que le soit-disant Florentin étoit un pirate dont le navire avoit été brisé sur la côte, qu'il avoit échappé au naufrage avec une douzaine de ses complices, et que les prétendues caisses de figures en cire qu'il avoit mises à bord du brick danois, renfermoient ses compagnons, qu'il avoit fait embarquer de nuit pour les soustraire à tous les regards.

### *Bancs de Corail.*

Des millions de créatures chétives qui paroissent à peine douées de l'organisation animale et de la faculté de se mouvoir, parviennent par de constans efforts, durant une suite de siècles, à construire d'énormes édifices, à fonder des montagnes, des îles, des continens.

Quoique l'on trouve des espèces de coraux dans tous les climats, ils abondent principale-

ment dans les régions du tropique. Ceux des mers froides sont les plus petits et les moins solides.

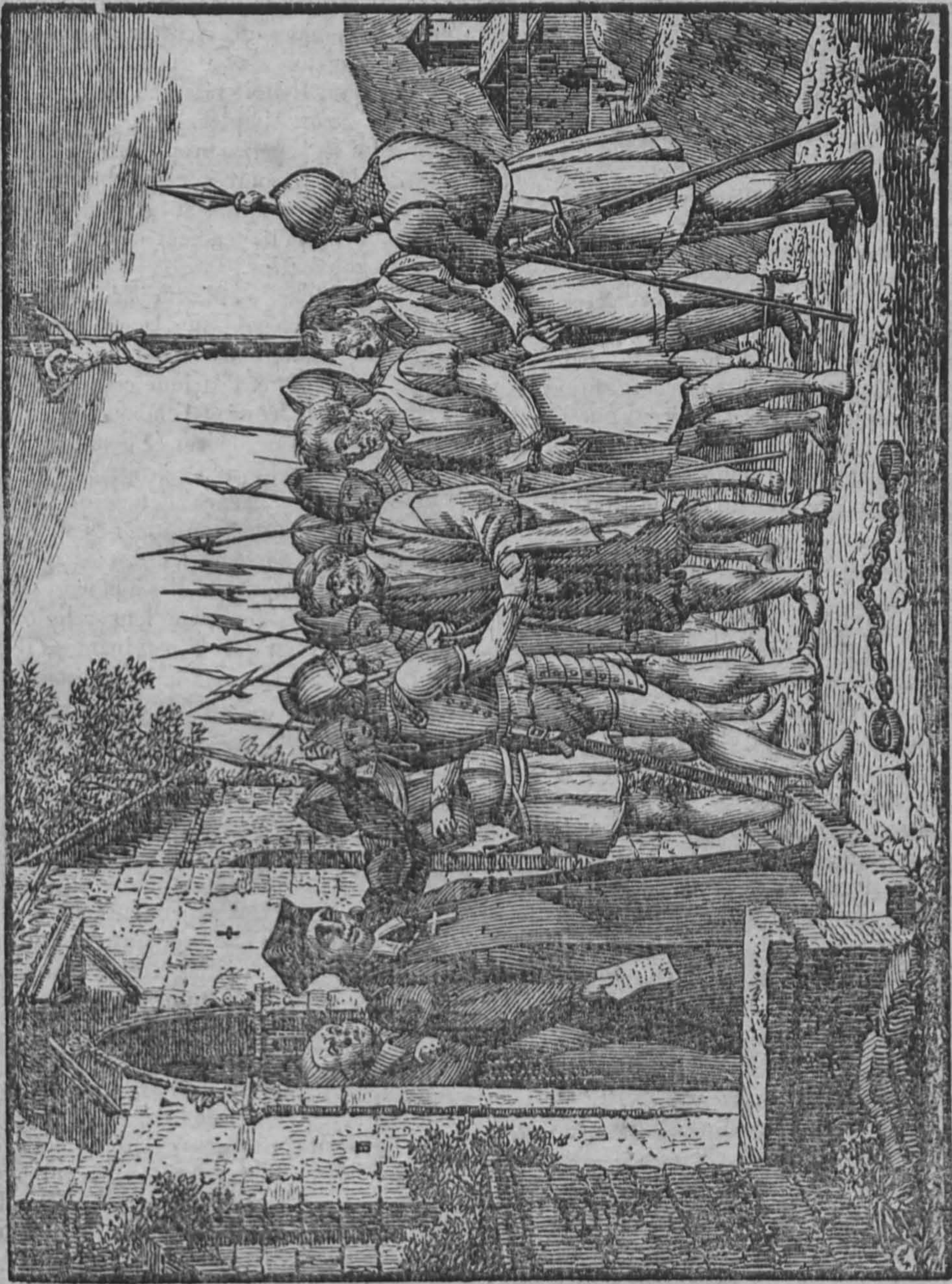
Le grand banc de corail de la Nouvelle-Hollande a 330 lieues de longueur, et sa hauteur, quoique à peine sondée en vingt endroits, ne peut s'estimer à moins de 1500 à 2000 pieds; il forme une chaîne de montagnes qui occupe une étendue trois fois plus grande que l'Angleterre, et qui égale en hauteur les plus hautes montagnes de l'Ecosse. Voilà l'ouvrage d'un informe et chétif insecte, emprisonné dans une cellule étroite et qui vit à peine quelques jours.

Les navigateurs savent maintenant que le grand océan méridional, est couronné d'une multitude d'îles de corail et de roches sous-marines de même nature, qui s'élèvent rapidement à la surface, tendent à se multiplier à l'infini. Ces roches croissent, s'unissent en cercles et en chaînes, et deviennent enfin de vastes étendues de pays. Cette opération ne sauroit être interrompue, tant que le polype corail existera et se propagera: il n'y a pas de raison pour que cet archipel, se multipliant par la suite des temps, ne finisse par se confondre en un continent unique.

Cette opération est visible dans la mer Rouge: cette mer devient de jour en jour moins navigable, par la multiplication des bancs de corail, et le jour doit arriver où une plaine unira les deux rivages opposés de l'Égypte et de l'Arabie.

Admirons maintenant comme la nature achève l'œuvre commencée par le polype corail. Après le travail silencieux et inaperçu de myriades d'atômes architectes, obéissant à la loi universelle et immuable, vient la crise subite et momentanée, qui, par la rareté de son action, semble appartenir aux procédés miraculeux dont se sert le Créateur. C'est le volcan et le tremblement qui doivent compléter l'édifice dont le corail a posé les bases; élever la montagne et creuser la vallée; introduire sous l'équateur la nature de climat qui appartient aux régions tempérées; enfin construire la grande machine hydrolique qui assemble les nuages pour fertiliser la

*L'abbé miséricordieux.*



H

» Je ne serois pas le serviteur de mon Seigneur et Maître qui tous les jours me donne des preuves de son infinie miséricorde, si je n'avois pas appris de lui à pardonner. «

terre, qui fait naître les sources et couler les rivières. Tout cela est l'ouvrage d'une heure.

Si l'insecte corail n'a pas été fait en vain, les volcans et les tremblemens n'ont pas été ordonnés pour détruire : c'est ainsi que par des moyens divers et opposés, un seul but est atteint

### *L'Abbé miséricordieux.*

( Sujet de la planche qui précède ).

C'étoit l'abbé Udalric Stadler, de Lucern, qui, dans le XV<sup>e</sup> siècle, portoit la crosse dans la riche et belle abbaye d'Engelberg, au canton d'Underwald. En 1488, les vassaux de l'abbaye se révoltèrent pour obtenir leur affranchissement, car, quelque bon et généreux que fut l'abbé Stadler, ils n'étoient pas moins asservis, dans leurs biens et leurs personnes, au prélat du monastère, qui exerçoit sur eux le droit de vie et de mort.

Au premier avis de cette insurrection, l'abbé appela à son secours les confédérés les plus voisins, ses alliés, dont les troupes ramenèrent bientôt à l'obéissance les habitans de cette vallée, qui furent contraints de poser les armes et de livrer les chefs de la révolte. Un conseil civil s'assembla et les condamna à la peine de mort, puis ils furent conduits, les fers aux pieds et aux mains, devant l'abbé, pour recevoir la confirmation de la sentence. Celui-ci les reçut à la porte du monastère, et lorsque les coupables furent en sa présence, le prélat se tournant vers un crucifix, leur dit : » Je ne » serois pas le serviteur de mon Seigneur et » Maître qui, tous les jours, me donne des » preuves de son infinie miséricorde, si je n'a- » vois pas appris de lui à pardonner. « puis s'adressant aux gardes, il ajouta : » Délivrez- » les et laissez-les aller en liberté !... «

### *Mr. Caillé. — Voyage à Tombouctou.*

La ville de Tombouctou a été pendant bien longtemps le but vers lesquelles recherches des voyageurs européens se sont dirigées, afin d'acquiescer des connoissances utiles sur cette métropole du commerce de l'intérieur du continent africain. Quoique munis de tout ce qui

pouvoit assurer le succès de leurs voyages et malgré de nombreuses escortes, aucun de ces savans courageux n'avoit pu atteindre la ville mystérieuse. Il étoit réservé à un homme obscur, de mœurs simples et sans appui, de réaliser à lui seul, par sa propre intelligence et avec ses seules ressources, ce que beaucoup d'autres n'avoient pu faire étant secondés des puissans moyens qu'ils tenoient de la munificence de leurs souverains.

Né à la Rochelle, Mr. Caillé étoit employé en 1824, au Sénégal, sur la côte d'Afrique, en qualité de commis marchand, quand il conçut le projet d'explorer l'Afrique centrale, de visiter les villes de Jenné et Tombouctou, objet des recherches des européens et pour lequel la société de géographie avoit proposé un prix considérable. Il commença l'étude de l'arabe, et prit des informations minutieuses sur le gouvernement et les mœurs des nations qu'il vouloit visiter. Il apprit qu'elles n'étoient sauvages que pour ce qui concerne leur religion. Ces musulmans fanatiques s'imaginent qu'il est de leur devoir de convertir à l'islamisme, tout étranger que le hasard fait tomber entre leurs mains, et s'ils ne peuvent réussir, ils le tuent.

Le 19 Avril 1827, après s'être procuré une petite pacotille de marchandises, il quitta Caccandi sur le Rio-Nunez. Ayant pris le costume du pays, il se réunit à une caravane de marchands Mandingues allant sur le Niger. Quand il fut loin des établissemens européens, il professa l'islamisme ; car, voulant absolument atteindre le but qu'il s'étoit proposé, il ne balança point à adopter les coutumes et les pratiques des Musulmans. Pour inspirer plus de confiance, voici ce qu'il racontoit aux africains. Né en Égypte, leur disoit-il, il avoit été enlevé de bonne heure par l'armée de Bonaparte; les français l'avoient emmené en Europe et l'avoient empêché de suivre sa religion ; ils lui avoient même fait oublier sa langue maternelle. Il ajoutoit cette circonstance, pour justifier le mauvais arabe qu'il parloit. Il disoit ensuite que son maître, riche marchand français, l'avoit mené sur les côtes d'Afrique, et que là il avoit

trouvé moyen de s'échapper. Sa grande crainte, ajoutoit-il, étoit de retomber entre les mains des mécréans, et c'est pour cela qu'il étoit déterminé à traverser l'intérieur de l'Afrique, afin de regagner l'Égypte. Cette histoire faisoit ordinairement son effet; mais quelquefois des brigands mettoient la main sur sa petite pacotille. Dans cette occasion il ouvroit son coran et commençoit à lire un chapitre du livre sacré; on le prenoit alors pour un saint homme, et on se faisoit scrupule de le dépouiller. --- La caravane franchit sans obstacles les hautes montagnes de la Sénégambie et du Fonta-Dhialon, les pays de Kankau, de Wasioulo, etc.; et arriva à Timé, village habité par des Mandingues mahométans. Là Mr. Caillé fut obligé de s'arrêter et de séjourner pendant cinq mois, ayant été atteint d'une fièvre endémique, à laquelle les voyageurs qui parcourent ces contrées brûlantes échappent difficilement. Pendant tout ce temps il reçut les secours qui lui étoient nécessaires, particulièrement des femmes, avec un empressement digne des plus grands éloges. Les moyens curatifs qu'ils employèrent furent des infusions d'herbages qui provoquèrent d'abondantes sueurs.

Le 9 janvier 1828, Mr. Caillé reprit son voyage; il visita l'île et la ville de Jenné, et s'embarqua sur le Niger sur une embarcation d'environ 60 tonneaux destinée pour Tombouctou, où il arriva après un mois d'une navigation pénible et dangereuse.

Informé d'avance de l'exagération des bruits qui couroient sur cette ville mystérieuse, il ne fut pas surpris d'y trouver une population d'environ 12,000 âmes. Cette ville est située à cinq milles au nord de Kabra, dans une plaine de sable mouvant où il ne croit que de frêles abrisseaux. L'eau est un objet de première nécessité dans un climat aussi chaud, et pourtant la ville est à cinq milles de la rivière. Les maisons de Tombouctou ne consistent qu'en un rez de chaussée, surmonté d'une terrasse. Les habitans sont de deux races, Maures et Nègres, les premiers sont plus éclairés que les derniers. Ils furent d'abord très-choqués à la vue d'un hom-

me blanc; cependant voyant qu'il lisoit le coran, ils se rapprochèrent et le traitèrent avec beaucoup d'égards.

Mr. Caillé écrivoit ses notes entre les lignes de son exemplaire du coran: ces espaces furent bientôt remplis; il prit le parti de les tracer sur des chiffons de papier qu'il mit entre les feuilles de son livre. Quelquefois on le surprenoit pendant qu'il écrivoit, et alors la plus grande surprise se manifestoit parmi tous les témoins.

Dans l'intérieur de l'Afrique, le peuple est peu civilisé, il n'a que des notions très confuses sur les pays et les nations étrangères. Il s'imagina que, dans les contrées lointaines, il y a des puissans magiciens qui ont fait un pacte avec le diable, ce qui les rend capables de découvrir des trésors cachés, surtout aux environs de Tombouctou, où ils supposent qu'il y en a beaucoup d'enfouis; en conséquence, ils regardent tout étranger comme un magicien qui vient exprès pour leur enlever leurs trésors. Suivant leur interprétation du coran, c'est une action méritoire de mettre à mort tout infidèle qui refuse de se convertir. Voilà les causes des dangers que Mr. Caillé a couru à Tombouctou.

Il pense que cette ville ne peut être considérée que comme un entrepôt. Il ne doute pas que si le commerce venoit à tomber dans cette partie du monde, ou que si les caravanes changeoient de route, Tombouctou ne disparut dans peu d'années, parceque les habitans se retireroient bien vite sur les bords de la rivière. On n'a dans cette ville que de l'eau de pluie que l'on garde dans des citernes, et qui a un goût détestable. Au lieu de combustible on se sert d'excrémens de chameau. Dans ses excursions autour de la ville, Mr. Caillé attira la curiosité de quelques riches marchands, et il ne tarda pas à découvrir, par les questions qu'on lui adressa, le motif des craintes que sa présence inspiroit. On soupçonnoit qu'il étoit l'agent des marchands de la côte, et qu'il n'étoit venu que pour connoître l'état des affaires commerciales de Tombouctou.

Notre voyageur apprit aussi quelques détails sur l'infortuné major Laing. Selon les rapports

des habitans de la ville, le major étoit le premier homme blanc qu'on eut jamais vu dans cette cité. Après y avoir passé un mois, il en étoit parti pour retourner à la côte, mais il étoit mort en route. Quant au genre de sa mort, on ne donnoit aucune explication. Dans la suite, Mr. Caillé apprit qu'étant éloigné d'environ 58 lieues de Tombouctou, Mr. Laing fut subitement cerné par une troupe de Musulmans, qui le sommèrent d'adresser une prière au prophète; sur le refus du major, on coupa une pièce d'étoffe en bandes étroites que l'on cousit ensemble, et dont on étrangla le malheureux voyageur. Il paroît que Mr. Caillé a recueilli ces détails sur les lieux mêmes où le crime a été commis.

Après un mois de séjour à Tombouctou, Mr. Caillé quitta cette ville. Une boussole, seul instrument qui lui restait, lui servit de guide dans ses excursions, et le mit à même de préparer la carte de son voyage, qu'il traça aussi sur les feuilles de son coran. Si l'on avoit découvert ses dessins, on les eût probablement pris pour des signes d'opérations magiques, et il auroit été mis à mort ou détenu pour sa vie. Il se dirigea au nord pour traverser le grand désert, et arriva à El-Arawan. Cette ville est à 6 journées de marche de Tombouctou; c'est l'entrepôt de sel qui est transporté à Sansanding et à Yamina; elle est située sur un sol aride et sans aucun arbrisseau. Le vent brûlant de l'est y règne continuellement. Il continua sa route, et arriva au puits de Télique à huit journées d'El-Arawad. Il atteignit plus loin un fleuve qui, semblable au Nil, inonde et fertilise ses rives.

De là il s'enfonça dans le désert. Deux mois furent employés à le traverser, pendant lesquels il eut à supporter les plus pénibles privations au milieu de ces horribles plaines de sable mouvant. Il arriva enfin à Tafilet; de là il passa à Fez, Mequinez, Rabat et atteignit Tanger, où il fut accueilli par Mr. Delaporte, vice-consul de France, qui lui donna tous les soins qu'exigeoit sa triste situation, puis le fit embarquer sur une goëlette qui le conduisit à Toulon.

C'est de cette dernière ville qu'il écrivit à la

société générale de Géographie, pour lui donner les premiers détails de sa courageuse expédition. La société l'a fait venir à Paris, et lui a accordé une somme de Fr. 12000 pour parer à ses premiers besoins et sans préjudice à la récompense qui doit lui être allouée pour avoir le premier réussi dans une entreprise que tant d'autres voyageurs, avant lui, avoient inutilement tentée.

### *Le Matelot saisi par une Baleine.*

L'anecdote suivante, extraite d'une feuille américaine, prouve à quel point les marins baleiniers portent le courage et l'indifférence dans les plus grands dangers.

Un matin, (dit le capitaine d'un vaisseau baleinier qui se trouvoit à Valparaiso), croissant pour trouver des baleines, nous aperçûmes un de ces cétacées à une petite distance de nous. Nous armâmes sur le champ quatre chaloupes et nous nous trouvâmes bientôt auprès du monstre marin. Nous l'attaquâmes, et pour se venger de la blessure mortelle que nous lui fîmes, il brisa d'un coup de queue une de nos chaloupes. Dans la confusion qui s'ensuivit, un pauvre matelot se trouva malheureusement à portée de la baleine qui, bien qu'elle fut près d'expirer, attira dans sa gueule une des jambes de cet homme dont la cuisse fut immédiatement fracturée. Heureusement la baleine ayant éprouvé un baillement précurseur de la mort, le matelot put échapper au trépas. Porté au vaisseau, l'amputation de la cuisse fut jugée nécessaire et il supporta cette opération avec la plus grande résignation. Peu d'instans après, le capitaine lui demanda ce qu'il pensoit lorsqu'il étoit dans la gueule de la baleine: » je pensois, » répondit le matelot, qu'elle pourroit bien » produire soixante barils d'huile. «

### *Mort du Pape Léon XII.*

C'est dans la soirée du 5 février 1829, que S.S. commença à souffrir des douleurs violentes de la strangurie. Pendant la nuit les médecins furent appelés. Malgré leurs secours, le mal, dans les journées du 6 et du 7, alla en

52  
augmentant. Le 8, il y eut du mieux, et on conçut de l'espérance. Sur le soir, néanmoins, la situation du malade empira, et le lendemain matin le péril devenant plus pressant, le Saint-Père demanda lui-même le saint viatique, qui lui fut sur le champ administré par Mr. Barbellani, son camérier particulier, et secrétaire d'ambassade, et quelque temps après, Mr. Solla, archevêque d'Ephèse et aumônier de S.S., lui conféra l'extrême onction.

Cependant, S. Em. le cardinal Bernetti, secrétaire d'Etat, communiqua cette triste nouvelle au cardinal della Somaglia, doyen du sacré collège, au cardinal Zurla, vicaire, et au corps diplomatique. Immédiatement après avoir reçu cet avis, le cardinal doyen se rendit en grand costume au Vatican, pour s'assurer personnellement de l'état du Pape.

Le cardinal Castiglioni, grand pénitencier, entra dans la chambre de l'auguste malade, pour y assister, suivant l'usage, le cardinal vicaire. Il y eut ordre de fermer tous les spectacles.

Sur la fin de cette journée, du 8, le Saint-Père, qui n'avoit jamais perdu connoissance, tomba dans un profond assoupissement, d'où il ne sortit que le 10, à 15 heures et trois quarts du jour (9 heures du matin), pour s'endormir du sommeil du juste.

Le 2 Août 1760, Léon XII (Annibal della Genga) étoit né au château de la Genga, sur le territoire de Spolète, d'une famille très distinguée. Il avoit reçu le titre d'archevêque de Tyr de S.S. Pie VII; qui, dans le consistoire du 8 mars 1816, le nomma cardinal-prêtre du titre de Sainte Marie Frastevere. Il gouverna ensuite l'église épiscopale de Senigaglia, fut archi-prêtre de la basilique Liberiana, et vicaire-général du Pape Pie VII. Il fut nommé son successeur, et exalté le 28 septembre 1823, couronné le 5 octobre suivant, et il prit possession le 15 juin 1824. Son pontificat a été de cinq ans, quatre mois et treize jours.

Voici les faits principaux qui ont marqué son règne. Il fit célébrer le saint Jubilé; il écrivit aux fidèles des lettres encycliques très-pressantes pour les engager à contribuer à la reconstruction de la basilique Saint Paul; il purgea

les États romains des bandes de malfaiteurs qui les infestoient. Il obtint l'amour et le respect de tous les monarques de l'Europe, dont quelques-uns le visitèrent dans sa capitale; Rome lui doit des embellissemens; il montra son zèle pour les sciences et les arts, en augmentant les honoraires des professeurs etc. des supérieurs de collèges, en enrichissant la bibliothèque vaticane d'un grand nombre de livres précieux, les musées pontificaux de beaux monumens, il est le fondateur des collèges philosophiques et philologiques. Il ordonna de grandes réparations à Ancône, rendit en quelque sorte une nouvelle vie à la ville de Tivoli. Ses lois sur l'administration publique, sur la justice, sur le commerce, sont marquées du sceau de la sagesse. Il prit sous sa protection spéciale l'Institut Pie, consacré à la charité, ainsi que les hôpitaux; en un mot, il remplit d'une manière exemplaire tous les devoirs de Pontife, de prince et de père commun.

Le cardinal Galleffi, camerlingue de la sainte Église romaine, informé de la mort de Léon XII, réunit à l'instant le tribunal de la chambre apostolique, et à quatre heures du soir il se rendit au Vatican avec cette compagnie. Entré dans la chambre où avoit expiré S.S., il se prosterna à terre, pria pour l'auguste défunt, et lui donna l'eau bénite, Il s'approcha ensuite pour reconnoître le cadavre, dont le visage fut découvert par deux aides de la chambre. La reconnaissance opérée, S. Em. se plaça au pied du lit, et ayant reçu l'anneau du pécheur des mains du maître de la chambre, le notaire secrétaire donna à genoux lecture de l'acte constatant cette remise.

Revenu dans son palais, le cardinal camerlingue tira au sort les noms des ecclésiastiques et des autres officiers de la chambre qui devoient faire le service du palais apostolique jusqu'à la translation du corps du souverain Pontife.

Dès que le sénateur de Rome fut instruit par le cardinal camerlingue de la mort du pape, la cloche du Capitole, et ensuite, par l'ordre du cardinal-vicaire, toutes celles des églises annoncèrent au peuple romain la perte qu'il venoit de faire.

52  
Dans la même soirée le cardinal-doyen réunit près de sa personne une congrégation de cardinaux chefs-d'ordre, présens à Rome, avec le cardinal camerlingue, qui pendant la vacance du St. Siège fait de droit partie de toutes les congrégations. Se rendirent auprès du cardinal-doyen LL. Exc. le cardinal Faesch, de l'Ordre des prêtres, le cardinal Caecia-Patti, de celui des diacres, et le secrétaire du sacré-Collège.

Le 11 février, le sénat romain a réuni la milice du capitole, ainsi que les chefs de police, et il a ordonné au colonel de cette milice d'ouvrir les prisons nouvelles et celles du Capitole, où n'étoient détenus que des individus prévenus de fautes légères.

*La douceur et la résignation enchaînent les âmes les plus farouches.*

M. La Mothe, auteur de fables charmantes à l'usage de la jeunesse, étoit devenu aveugle sur la fin de sa carrière. A cette époque, il lui prit fantaisie, un jour, de se donner la distraction du théâtre et se fit conduire à l'opéra comique. En cherchant une place dans la loge où il venoit d'entrer, il eut le malheur de broncher et de marcher assez lourdement sur le pied d'un officier supérieur qui étoit en compagnie d'une dame. Celui-ci, irrité de cette maladresse et n'écoutant que sa violence, applique un vigoureux soufflet au vieillard. Revenu de son étourdissement, M. La Mothe cherche, en tatonnant, celui qui vient de le frapper aussi rudement, et lui dit, d'une voix émue : « *Ah Monsieur, que vous serez à plaindre lorsque vous saurez que je suis aveugle !.....* » Ces paroles d'une candeur aussi sublime produisirent un effet magique sur l'officier qui, s'inclinant aussitôt et saisissant la main du vénérable vieillard, la porta sur ses lèvres en le suppliant de lui pardonner.

*Autre exemple.*

Un ecclésiastique polonais chargé de faire une quête pour un établissement charitable

dans la ville de Varsovie, arrive sur la grande place à l'heure de la parade et s'approche d'un jeune officier de bonne mine dont il sollicite la charité. Le militaire se refuse à sa prière en le repoussant avec dureté. Le moine continue sa tournée, et, la parade étant finie, il va présenter sa tirelire à un groupe d'officiers dont le précédent faisoit partie. Celui-ci l'apostrophe en le traitant de mendiant et de paresseux; puis, poussé à bout par la persévérance du quêteur, il s'oublie au point de lui donner un soufflet. Le bon ecclésiastique endure ce traitement avec une résignation admirable, se contentant de dire, avec douceur, à celui qui venoit de le maltraiter : « *Monsieur l'officier ! ceci est pour moi ! mais maintenant que donnerez-vous aux pauvres pour lesquels je quête ?....* » Ces paroles solennelles produisirent sur tous les assistans l'effet qu'on devoit en attendre, étant adressées à des jeunes gens vifs et impatiens, à la vérité; mais remplis, d'ailleurs, d'honneur et de sentimens. Tous à l'envi les uns des autres donnèrent abondamment, en suppliant le prêtre généreux de vouloir bien pardonner à leur ami qui restoit anéanti devant un procédé aussi touchant.

Quelles sublimes leçons ne peut-on pas trouver dans ces exemples de douceur et de dignité? Tout ce que la religion et la civilisation offrent de plus exquis est renfermé dans ces deux traits. Que l'homme brutal, emporté et farouche les lise; et si malheureusement il n'en comprend pas toute la beauté, qu'il gémisses sur l'état d'endurcissement de son cœur.

*Testament généreux.*

Une fille d'Ormont dessous, Esther Marie Mottier, décédée au Sepey au mois de décembre 1828, à l'âge de 76 ans, a fait des dispositions testamentaires qui méritent d'être rapportées. Chacun sait que dans cette vallée de nos alpes, les fortunes ne sont pas considérables. La défunte possédoit pour environ dix mille francs en créances, le reste en fonds de terre. Tous ses héritiers jouissant d'une honnête ai-

sance; elle s'est décidée à leur laisser ses propriétés foncières par égales portions. Ensuite elle a légué 2800 fr. à la bourse des pauvres de la bourgeoisie, puis 3200 fr. en lettres de rente à diverses personnes plus ou moins pauvres, ses parens ou non, dont une bonne partie étoient ses débiteurs. On a assuré même que peu de jours avant sa mort, elle fit une liasse de plusieurs billets ou petites cédules sous seing privé, qu'elle jeta au feu, en disant : mes parens n'ont pas besoin de ces bagatelles; j'ai rendu service à de pauvres gens en les leur prêtant; je leur en rendrai un plus grand encore en empêchant qu'on les leur réclame.

#### LES HUITRES. *Pêche, parcage et commerce de ce mollusque.*

Parmi les phénomènes que la nature, si féconde en merveilles, offre de toutes parts à nos yeux, l'*huître* est un des animaux le plus capable de piquer la curiosité et d'exciter l'étonnement; privée, du moins en apparence, de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, elle ne présente d'abord à l'observateur qu'une existence problématique; emprisonnée entre deux valves aussi dures que sa chair est molle, à peine peut-elle les entr'ouvrir pour prendre sa chétive subsistance. Aussi, n'arrache-t-elle de nous qu'un regard de pitié. Mais dans sa demeure paisible, dont l'extérieur raboteux oppose une forteresse inexpugnable aux plus redoutables tyrans des mers, et la dérobe aux regards de l'homme, elle jouit de facultés qui, mieux connues, la vengeroient de notre injuste mépris.

Dans presque toutes les mers qui baignent la France, particulièrement dans les baies, on trouve des huîtres, mais nulle part en aussi grande abondance qu'auprès de Cancale, non loin de Granville. C'est là que de toutes les côtes de l'Océan et de la Manche on vient s'approvisionner. On se sert de la *drague* pour pêcher l'*huître*. C'est un grand instrument de fer, en forme de pelle recourbée, garni d'une poche en cuir ou en filet. Le bateau, poussé par le vent, entraîne la drague, qui, comme un râteau ramasse l'*huître* au fond de la mer. Il s'en prend ainsi jusqu'à onze cents à la fois. Plus on

en pêche, plus elles paroissent se multiplier. Attachées à des bancs de roche, elles sont entassées les unes sur les autres par masses énormes,

L'*huître* du Cancale, souvent pêchée sur un fond vaseux, est maigre, de mauvais goût, et même mal-saine; elle ne devient bonne qu'après avoir reposé dans un parc. C'est un réservoir d'eau salée de trois à quatre pieds de profondeur, qui communique avec la mer à l'aide d'un conduit par lequel l'eau peut entrer et sortir. On a soin, pour qu'elle soit toujours limpide, de garnir l'enceinte d'une couche de petit galet et de sable. Un parc bien fait, doit en partant de la surface, aller en diminuant insensiblement en forme de glacis qui s'incline vers le centre. Les huîtres sont placées à mi-bord de manière à éviter le contact de l'air ou la main du voleur, et à ne point prendre la vase qui tombe au fond. On trouve de ces parcs sur toutes les côtes de France; les plus considérables sont sur les côtes septentrionales, à Granville, Saint-Vast, etc. Courseulles seul renferme plus de 200 parcs. Des bateaux pontés de 15 à 40 tonneaux, sont continuellement occupés à transporter, dans la saison, les huîtres qu'on a pêché sur les côtes de Cancale, à ces entrepôts, par cargaisons de 200 milliers. En général on les garnit d'*huîtres* six fois par an, au printemps et à l'automne. Des hommes, connus sous le nom d'*amareilleurs*, s'occupent du parcage, état qui exige beaucoup de soins, surtout lorsque les huîtres viennent directement de la baie de Cancale. L'*amareilleur* est forcé de les visiter tous les jours, d'ôter celles qui sont mortes, de changer souvent les autres de parc, et de prendre garde en les retirant avec le râteau, d'enlever les barbes; car dès qu'elles ne peuvent plus fermer hermétiquement les valves, elles périssent. Que le plus petit grain de sable entre dans l'intérieur de l'*huître*, qu'elle soit renversée sur la valve supérieure, il n'en faut pas davantage pour lui donner la mort. Un seul morceau de chaux peut empoisonner tout un parc.

Le but du parcage de l'*huître* est de l'engraisser et de lui procurer la couleur verte que les



gastronomes recherchent. Elles ne sont jamais vertes quand on les apporte de Cancale. Elles ne le deviennent que par la précaution de ne point laisser entrer directement l'eau de la mer dans le parc, car, même par le renouvellement des réservoirs, elles reprennent insensiblement leur couleur blanche. Les amareilleurs connoissent qu'une fosse est propre à recevoir les huîtres, quand les petits cailloux se tapissent en vert. Il suffit de les laisser quelques jours dans le parc pour leur donner une nuance de verdure ; mais si on la désire plus foncée, il faut un mois. Elles n'acquièrent jamais cette couleur accidentelle en hiver et en été ; ce n'est qu'en mars, avril, septembre et octobre, à une température modérée. Dans certaines années elles verdissent facilement ; dans d'autres c'est avec beaucoup de peine. Les temps d'orage et de pluie sont défavorables.

On évalue à 100 millions la quantité d'huîtres que l'on pêche annuellement dans la baie de Cancale, et à 60 millions celles qui, après avoir séjourné quelques mois en mer, dans les réservoirs de St. Vast, sont parquées à Courseulles. C'est de là, que chaque semaine partent pour Paris, d'où l'on fait des expéditions pour Lyon, Genève, Strasbourg et Liège, des voitures chargées chacune de 30 milliers d'huîtres ou 120 bourriches de 25 douzaines la cloyère. Trois jours suffisent pour ce transport accéléré, qui bonifie les huîtres ; car ce n'est pas au parc qu'elles sont les meilleures, et par un temps froid, mais sans gelée, elles conservent leur qualité quinze et même vingt jours. Ce commerce considérable ne peut avoir de cours réglé : en général le mille d'huîtres, qui se vend 3 et 4 fr. à Granville ou à Cancale, se paye à Courseulles, après le parcage, 8 à 9 fr., et coûte dans Paris, de 20 à 25 fr. Depuis un an, la concurrence a fait baisser ces prix de 20 pour cent.

#### *Suicide d'un enfant.*

Le 17 mai, dans la ville d'Auxonne, un enfant de douze ans s'est brûlé la cervelle. Ce petit garçon qui avoit à se plaindre de l'excessi-

ve sévérité de sa mère, profita du moment où celle-ci étoit occupée au dehors pour écrire une lettre qu'il mit lui-même à la boîte, et qui contenoit ses dispositions dernières en faveur de quelques jeunes camarades ; il fit de même ses adieux à ceux de ses parens qu'il affectionnoit, chargea le fusil de son père, en lâcha la détente et tomba sans vie sur le lit où il s'étoit assis pour exécuter son horrible dessein. La justice a informé sur les faits qui ont précédé et pu amener un suicide aussi extraordinaire.

#### *Beau trait d'amitié et de dévouement.*

Un événement déplorable, qui a eu lieu sur le Jura, fournit l'occasion de signaler à la fois un beau trait d'humanité et les dangers que courent les voyageurs qui s'engagent témérairement dans les neiges :

Le 26 Janvier 1829, à 3 heures après midi, deux jeunes hommes partirent du Brassus pour se rendre à Gimel ; la neige qui tomboit en abondance, augmentoit encore les difficultés d'une route pénible. Après avoir atteint la hauteur du Marchairu, l'un d'eux sentit ses forces complètement épuisées, bientôt il se trouva dans l'impossibilité de faire un pas de plus et tomba exténué de fatigue et de froid. Son camarade, plus vigoureux, avoit conservé ses forces ; il le chargea sur ses épaules, et poursuivit son chemin quelque temps encore avec ce fardeau, surmontant dans sa marche des obstacles inouis. Mais bientôt il sentit lui-même ses forces l'abandonner ; et malgré les efforts les plus généreux, il ne put porter plus loin son infortuné compagnon de voyage. Forcé de le quitter pour aller chercher du secours à Gimel, il eut la précaution, avant de le quitter, de le transporter hors de la route, sous un sapin. Là il se dépouilla d'une partie de ses vêtemens pour l'en recouvrir, coupe des branches d'arbre et lui construisit une petite cabane pour le mettre à l'abri de la neige. Après cela, il dirigea sa marche à travers la neige et au milieu de la nuit vers le village de Gimel, où il arriva enfin dans l'état le plus déplorable. Des hommes déterminés se rendirent aussitôt sur la montagne,

Départ du Sultan Mahmud : de Constantinople , pour le camp de Ramis-Tschifik , le 15 Septembre 1828.



Le Sultan Mahmud, dans le costume le plus simple etoit précédé de l'étendard sacré ( Sandjak cheik ), enveloppé de ses quarante tourres.

où, d'après les indices qu'il leur avoit donné, ils trouvèrent son infortuné camarade presque mort d'inanition et de froid. Ces hommes généreux l'ont transporté à Gimel, où il est arrivé seulement le 27 dans l'après midi. Aussitôt les soins les plus empressés lui ont été prodigués; mais tous les efforts ont été inutiles; et ce malheureux jeune homme est expiré dans la matinée du 28.

*Continuation du précis des opérations militaires entre la Russie et la Porte Ottomane.*

Dans notre almanach de l'année dernière, ce précis se terminoit au mois d'Août 1828. Les succès des armées russes avoient nécessité de la part du sultan Mahmud des mesures extraordinaires pour défendre Schumla, les passages du Balkan et les approches de sa capitale. Il établit en avant de Constantinople et aux environs de Ramis-Tschiflik, un camp retranché pour y recevoir les renforts qui lui arrivoient d'Asie, en former des régimens et les exercer aux grandes manœuvres avant de les envoyer grossir ses différens corps d'armée.

Le 15 Septembre 1828, le sultan Mahmud quitta Constantinople pour se rendre au camp. Dès la veille, des troupes de toutes armes et des officiers du serail, suivis d'un grand nombre de chameaux et de mulets chargés de provisions de guerre et de bouche, formoient dans les principales rues de la capitale un cortège long et varié qui se dirigeoit vers le camp.

Le 15, immédiatement après le lever du soleil, les tambours et la musique se firent entendre de tous côtés. A six heures la première colonne de troupes régulières se mit en mouvement. Elle fut bientôt suivie par une seconde et par une partie des régimens du Seraskier-pacha. Un corps de cavalerie asiatique fermoit cette partie du cortège. Pendant que ces troupes défilent, les docteurs de la loi, les grands dignitaires, les ministres et autres fonctionnaires de l'empire se rassembloient au palais pour y former l'escorte de S. H. Beaucoup de voitu-

res richement ornées transportoient des dames dans la rue du divan et ajoutoient au pittoresque de cette foule immense d'individus de tous rangs.

Le bruit des sonnettes et des tymbales annonça de loin l'arrivée d'une troupe de chameaux et de chevaux de somme, tous parés avec de petits drapeaux de couleurs variées. La charge des dix premiers chameaux, couverts de riches étoffes, se composoit du trésor de S. H., des provisions destinées pour son usage particulier, et de sa garde-robe. Derrière eux marchoit une troupe d'agas, de saïms et d'employés inférieurs, civils et militaires, plusieurs officiers supérieurs richement vêtus; puis les gens de la chambre, enfin de longues files de chefs des collèges attachés aux mosquées et d'oulémas montant à 3 ou 400 personnes.

Une division de cavalerie et de gardes du corps à cheval du Seraskier pacha annonçoit l'arrivée de ce chef. Lui-même ne se tenoit pas dans les rangs, mais se portoit sur tous les points pour maintenir l'ordre. Venoit ensuite le Kaïmakan du grand Visir, entouré de tout le ministère; tous avoient des schalls-blancs sur la tête et des surtouts rouges.

Entre la garde du Kaïmakan-pacha et plusieurs lignes de la nouvelle infanterie régulière du Seraskier-pacha, étoient conduits vingt chevaux de main du Grand-Seigneur, harnachés avec la plus grande simplicité. Une division des gardes du serail, qui marchoit après, étoit suivie d'un grand nombre d'uhlémas de premier rang, et d'émirs qui entouroient le musti ou cheik de l'Islamisme, et les juges de terre et de mer de Roumélie et d'Anatolie.

On voyoit ensuite une voiture turque, travaillée avec beaucoup d'art et richement dorée, dans laquelle on conduit le Sandchak-chérif, (l'étendard sacré), mais qui ne contenoit que son fourreau, car cette bannière de l'Empire étoit portée par le chef des Emirs, premier gardien de l'étendard sacré. Cet étendard, qui n'est pas fort grand, étoit couvert d'un voile de soie vert clair et renfermé dans quarante fourres; le bout de la hampe est garni d'un ornement d'or

K

en forme de poing fermé. L'étendard était entouré de douze chanteurs qui chantoient l'hymne à la louange de Mohammed, et d'un pareil nombre de pages portant des cassolettes où brûloient l'ambre et le musc.

Immédiatement après venoit le sultan Mahmud, (*voyez la grande planche*), vêtu fort simplement, avec un schall blanc sur la tête et un surtout rouge sans aucun ornement. Il n'avoit ni gardes ni entourage. Derrière lui, et à une grande et respectueuse distance, venoient ses officiers. Ils étoient suivis par un corps d'infanterie régulière d'environ 1,000 hommes, puis d'une division de cavalerie de 12 à 1,500 hommes formés au maniement des armes par le Grand-Seigneur lui-même. Les gardes et le corps du bostandgi-bachi, portant tous des schalls blancs sur la tête, le fusil sur l'épaule, et les pistolets à la ceinture, fermoient l'arrière-garde.

Venoit ensuite une seconde voiture richement décorée dans le style ture, tout à fait semblable à la première destinée à porter l'étendard sacré, et qui doit la remplacer en cas d'accident. Elle étoit suivie par six autres voitures, chacune à six chevaux harnachés richement. Deux étoient toutes garnies de glaces et de coussins de riches étoffes, les autres de soie et de velours. Un seul cocher conduisoit chaque attelage de six chevaux. Beaucoup de voitures de munitions et une division d'artillerie fermoient ce brillant cortège, qui fut favorisé par un temps magnifique.

Devant la porte qui conduit au camp, près de la caserne de Ramis-Tschiflik, attendoient un grand nombre de ministres, de pachas et de grands qui étoient arrivés isolément avec leurs suites et leurs équipages pour recevoir le Grand-Seigneur. Sur la tour de la caserne, dans laquelle l'étendard sacré fut déposé, flottoit un grand drapeau vert avec un croissant et une étoile en argent. Sur la hauteur qui s'étend de la caserne à l'hôpital, étoient rangés en bataille les bombardiers, les mineurs, un bataillon d'infanterie régulière et les artilleurs en un

seul corps. Sur les deux ailes étoient environ 1,000 à 1,200 hommes de milices.

Le cortège sortit par la porte de Topo-Capousi. Quand la tête arriva à la porte de la caserne, la cavalerie et deux bataillons d'infanterie firent front et laissèrent passer le reste. Il étoit midi quand le Grand-Seigneur entra dans la caserne.

A la fin de cette cérémonie, qui portoit plutôt un caractère de simplicité militaire que celui du luxe asiatique, on tira six coups de canon, et les troupes se rendirent au camp, dont les tentes sont reparties sur les hauteurs et autour du village de Topchibet.

Cependant Varna, sur la mer Noire, continuoit à être cerné de près par un corps d'armée russe. L'empereur Nicolas avoit envoyé d'Odessa l'ordre d'en commencer le siège et de ne rien négliger pour hâter la reddition de cette place importante. Le général Menzikoff ayant été grièvement blessé, le commandement fut remis au général comte Woronzoff, qui commença à ouvrir les tranchées; mais, le 8 septembre, l'empereur étant arrivé, dirigea en personne les travaux et les opérations du siège qui durèrent encore un mois. L'escadre qui bloquoit le port, sous les ordres de l'amiral Greigh, ne se renferma pas dans son rôle maritime: les officiers de marine, les matelots entrèrent dans la tranchée et montèrent à la brèche. La garnison turque, sous les ordres de Jussuf Pacha, réduite à 6,000 hommes, après avoir vu renverser tous ses ramparts, détruire tous ses moyens de défense, fut forcée de capituler, et de se rendre prisonnière de guerre avec armes et bagages, et, le 11 octobre, les troupes russes prirent possession de la ville. Elles y entrèrent par la brèche, tambour battant et drapeaux déployés.

La prise de Varna coûta de grands sacrifices aux russes; ils y perdirent beaucoup de monde, soit par les armes, soit par les maladies, durant un siège de deux mois, au milieu de privations et dans une contrée mal-saine; mais sans la possession de cette place forte et de son port,

67  
tous les succès qu'ils avoient obtenus devenoient insignifiants; l'approche de la mauvaise saison et leurs tentatives inutiles contre Schumla les auroient forcé de se retirer sans avoir un point d'appui pour rentrer en campagne l'année suivante. Le commandement de Varna fut donné au général Roth, qui fit travailler sans relâche à relever les fortifications de cette place et la mettre ainsi dans un bon état de défense. On y établit des magasins considérables de munitions de guerre et de bouche, qui y furent transportés par la flotte pendant le peu de jours que la mer étoit encore tenable.

Déjà le principal corps d'armée sous les ordres du général en chef Wittgenstein, qui n'avoit pas été heureux devant Schumla, évacuoit ses positions et effectuoit sa retraite sur Jeni-Bazar et Bazardjick; bientôt le manque de fourrages et de vivres mirent l'armée dans une fâcheuse position. Les chevaux péroissoient d'inanition, les soldats ne recevoient plus qu'une nourriture insuffisante; joint à cela, des pluies abondantes avoient détrempé les terres et rendu les routes presque impraticables. Ce n'est qu'après beaucoup de peines, et sans cesse harcelée par les saphis, que la grande armée put opérer sa retraite de la Bulgarie et arriver sur le Danube, après avoir abandonné la plus grande partie de ses convois et de son artillerie. Elle repassa le fleuve et fut prendre ses quartiers d'hiver en Valachie et en Moldavie, ne liant plus ses communications avec le corps d'armée du général Roth, à Varna, que par le littoral de la mer Noire. Le grand quartier général se retira jusqu'à Yassi.

L'hiver fut employé, du côté des russes, à concentrer leurs forces, à faire avancer les réserves, à compléter les régimens et à exercer les recrues. Ils organisèrent un nouveau matériel de guerre, remontèrent leur cavalerie. Une levée d'hommes eut lieu dans tout l'empire et vint augmenter leurs forces militaires, tellement qu'à la reprise des hostilités, ils purent se présenter avec une armée bien plus imposante que n'étoit la précédente. Le comte de Wittgenstein, dont l'âge avancé ne lui per-

mettoit pas de supporter les fatigues d'une nouvelle campagne, avoit demandé et obtenu sa démission; l'empereur Nicolas nomma, pour le remplacer dans le commandement en chef de l'armée d'opération, le général comte Diebitsch.

De leur côté, les turcs avoient mis aussi le temps à profit, ils avoient comblé les vides survenus dans les cadres de leur armée, et s'étoient préparés à recevoir leur ennemi. Ils avoient ravitaillé les forteresses sur le Danube et concentré une force imposante en avant de Schumla.

Telle étoit la position des deux puissances belligérantes, lorsque le retour de la belle saison ramena les hostilités.

Le 27 février 1829, la flotte du contre-amiral Kumani parut devant Sizeboli, petite ville fortifiée avec un port sur la mer Noire. Il s'en empara après une canonade de plusieurs heures, secondé par un corps de troupes qu'il avoit débarqué dans les environs.

Pendant les mois d'hiver, le général Roth avoit eu à soutenir les attaques réitérées des turcs qui cherchoient à rompre sa ligne de communication avec la grande armée et à le renfermer dans Varna; mais il sut avec autant de talent que de bravoure conserver ses positions et repousser l'ennemi sur tous les points où il se présenta.

Dès les premiers jours d'avril, la grande armée cantonnée en Moldavie et en Valachie avoit quitté ses quartiers d'hiver pour se porter sur le Danube. Elle passa ce fleuve sur deux points différents. La campagne s'ouvrit par l'investissement de l'importante place de Silistrie. Cette forteresse fut cernée immédiatement par terre et par eau, avec autant de vigueur que de succès, dans la journée du 17 mai.

Le comte Diebitsch chercha alors à combiner ses mouvemens avec le général Roth pour diriger une attaque sur Schumla; mais il devoit agir avec beaucoup de prudence, car cette place étoit défendue par le grand-vizir Reschid-pacha à la tête d'une force imposante, et en se rapprochant trop du littoral de la mer Noire,

58  
il ~~avait~~ découvert son flanc droit aux forces du visir, qui pouvoit opérer sa jonction avec le pacha de Widdin et couper aux russes leurs communications avec le Danube. Un mois se passa ainsi en marches et contre-marches, qui donnèrent lieu à quelques engagements insignifiants.

Des lettres interceptées du grand-visir à Hussein-pacha, apprirent que le premier se proposoit d'opérer pour débloquer Silistrie. Reschid-pacha avoit rassemblé à cet effet une armée de 40 mille hommes. Parti de Schumla, il s'étoit avancé sur Koludschi, où le général Roth avoit réuni une force armée respectable; mais il ne risqua point une attaque et s'avança sur Pravodi, qu'il canona inutilement.

Informé de ces événemens, le général en chef russe résolut de surprendre le grand-visir, en lui coupant sa retraite sur Schumla, et de combiner ce mouvement avec les dispositions que le général Roth prenoit de son côté; mais il étoit de la plus grande importance de cacher sa marche et d'opérer avec beaucoup de célérité. Après avoir laissé le général Krassowsky devant Silistrie, il prit avec lui 24 bataillons, 24 escadrons et un régiment de cosaques, dirigea son mouvement par Kainardschi et Kaurga, rallia dans sa marche la colonne du général Kreutz, et arriva le 9 Juin à Koludsehi. On ne permit point d'allumer des feux dans cette position, tandis que le général Roth, laissant brûler les siens dans son camp, arriva à Koludschi dans la nuit du 9 au 10.

Le 10 juin, on reconnut les postes du grand-visir et on se rendit maîtres de diverses positions nécessaires au succès de la bataille qui devoit être livrée le lendemain.

Le 11 au matin, l'armée russe étoit rassemblée à Madara. Le général Ostrochenkof reçut l'ordre de faire une forte reconnoissance; mais à peine s'étoit-il avancé, que l'ennemi tomba sur lui avec des masses de cavalerie et d'infanterie. Le visir se trouvoit là avec toute son armée, qu'il poussa en avant pour s'ouvrir un passage l'épée à la main. Alors s'engagea le combat le plus terrible. L'avant-garde russe

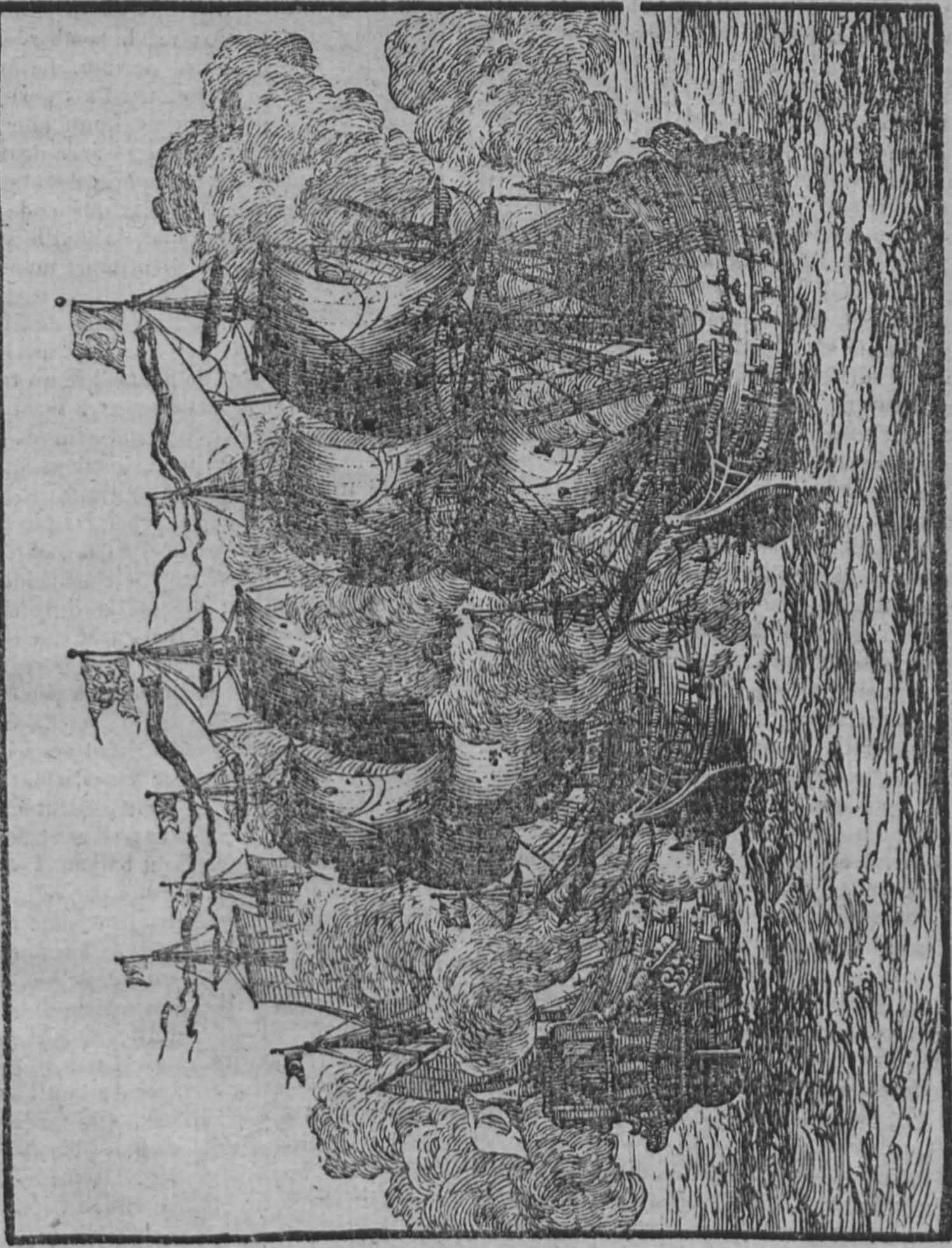
fit une belle résistance; mais, assaillie de tous côtés, le général en chef la fit renforcer de 6 bataillons, 8 escadrons et de 6 pièces d'artillerie volante, dont le feu bien dirigé contribua beaucoup à calmer l'ardeur des turcs, qui reculèrent pour prendre une forte position au-dessus du débouché.

Le général en chef choisit ce moment pour une attaque décisive. Il fit relever les troupes qui avoient combattu par une division fraîche, qu'il appuya sur une réserve de 15 bataillons et 20 escadrons. En même temps il envoya, pour tenir en échec la garnison de Schumla, un nouveau renfort au général Kreutz. — Vers 5 heures du soir, les colonnes s'avancèrent avec beaucoup de résolution. L'ennemi découragé par les pertes qu'il avoit essayées le matin, et ne doutant plus qu'il ne fut en présence du principal corps russe, ne montra plus la même ardeur. Le feu bien dirigé d'une batterie à pied et d'une batterie de grosse artillerie à cheval, ouvrit l'attaque avec beaucoup de succès, et la première décharge fit sauter quelques charriots chargés de poudre.

Cet événement mit le comble à la terreur des turcs; ils quittèrent leurs positions et se retirèrent vers les défilés. Le désordre de cette retraite la fit bientôt dégénérer en une déroute complète. Le visir prit lui-même la fuite, abandonnant toute son artillerie et ses chariots, parmi lesquels se trouvoit sa propre voiture. Toute son armée se débanda vers les sentiers qui conduisoient sur les hauteurs. Le comte Pahlen les poursuivit vivement, toute la nuit, jusqu'à Marchowscha. La perte de l'armée turque, en tués, blessés et prisonniers, fut très-considérable, et ce n'est qu'avec peine que le visir parvint à en rallier les débris dans les murs de Schumla.

Le 26 mai, la flotte turque étoit entrée dans la mer Noire, afin de s'emparer des bâtimens légers russes qui croisoient à l'entrée du canal. Ces bâtimens reçurent l'ordre de s'éloigner, mais le brick le *Mercur* ne put réussir à éviter deux vaisseaux de ligne turcs, l'un de 110 canons, l'autre de 74, qui l'atteignirent

Combat du brick russe le *Mercur*, et de deux vaisseaux de ligne turcs.



» Enfin les deux vaisseaux réussirent à mettre le brick entr'eux, et le capitau-pachaa le somma de se rendre. »

d'assez près pour le canonner de leurs pièces de l'avant. Il falloit se décider à se rendre ou à soutenir le combat le plus inégal qui ait jamais été livré.

Un conseil fut tenu dans lequel on choisit ce dernier parti, et où l'on décida que l'on combattroit jusqu'à la dernière extrémité, et que dans le cas d'une perte certaine, le dernier officier survivant feroit sauter le navire, en lâchant la détente d'un pistolet qu'on plaça à cet effet dans la sainte-barbe.

Alors le *Mercur*e commença le feu; bientôt il fut tourné par le plus grand des deux vaisseaux et sur le point d'essuyer une bordée entière; mais il échappa, par l'habileté de la manœuvre, au danger qui le menaçoit. Enfin les deux vaisseaux réussirent à mettre le brick entr'eux, et le capitain-pacha le somma de se rendre.

On répondit à cette sommation par un *hitr-rah* accompagné du feu de toute l'artillerie et de la mousqueterie (*voyez la planche*); mais l'ennemi redoubla d'efforts. Pendant 2 heures, le *Mercur*e soutint, avec autant de persévérance que de courage, le feu non interrompu des deux bâtimens, dont il éluda les effets par toutes sortes de manœuvres. Ayant réussi à prendre de côté le plus grand des vaisseaux, il endommagea tellement ses vergues, sa mâture et ses voiles, que ce bâtiment quitta le combat. L'autre vaisseau le continua avec la plus grande opiniâtreté. Placé à l'arrière du *Mercur*e, il menaçoit de le couler bas; mais l'intrépidité de l'équipage fit cesser son feu, après avoir endommagé ses agrès, brisé une grande partie de ses mâts et lui avoir fait essuyer d'autres dommages.

Dans ce combat, qui dura plus de 3 heures, le *Mercur*e eut 4 hommes tués et 6 blessés; il reçut dans sa carcasse 22 boulets, 16 coups de feu dans ses mâts, 133 dans ses voiles, et eut ses cordages considérablement endommagés.

Cependant le siège de Silistrie se continuoît avec vigueur, la place étoit vivement serrée; mais, de son côté, Achmet-pacha la défendoit avec une grande valeur, et plusieurs sorties

qu'il fit coûtèrent cher aux russes. Enfin la tranchée ayant été ouverte, le bombardement commença vers le milieu de juin. Le 30 du même mois, la forteresse ouvrit ses portes, et la garnison, au nombre de 8,000 hommes, se rendit prisonnière de guerre avec deux pachas à trois queues. Les trophées de cette victoire furent 250 canons, deux queues de cheval, plus de 100 drapeaux, la flotille sur le Danube et une grande quantité de munitions de guerre et de bouche.

La victoire du 11 et la reddition de Silistrie assurant les derrières de l'armée russe, le général en chef résolut de poursuivre ses triomphes. Le général Krassowsky avec sa division fut chargé d'observer le grand-visir et de le tenir bloqué dans Schumla, tandis que la grande armée se porteroit en avant.

Le corps d'armée du général Roth reçut l'ordre de forcer le passage du bas Kamtschik, tandis que la colonne sous le commandement du général Rudiger prenoit la direction de Kuprikioi. Le comte Pahlen, avec une réserve de 22 bataillons, 8 escadrons et 2 régimens de cosaques, suivoit les colonnes à peu de distance, pour appuyer l'une d'elles en cas de besoin. Ces généraux exécutèrent ces mouvemens avec beaucoup d'habileté. Partout l'ennemi abandonna ses positions, et fut mis en fuite dans les journées des 17, 18 et 19 Juillet, abandonnant les passages du Balkan. Le général en chef fit avancer l'armée par cette montagne, regardée si long-temps comme un des boulevards insurmontables de la Turquie; elle franchit ses défilés sans éprouver de résistance, et entra dans la fertile province de Roumélie.

De son côté, l'armée d'Asie, sous les ordres du général Paskewitsch, avoit fait de grands progrès. Après avoir emporté d'assaut l'importante forteresse d'Askalkich, elle fit la conquête d'Erzerum, ville considérable, réputée la capitale de la Turquie asiatique, où les colonnes russes firent leur entrée triomphale le 9 juillet.

On savoit, au 20 septembre, que le général Diebitsch avoit étendu ses divisions sur le ver-



sant méridional du Balkan; qu'il occupoit Burgas, Andrinople et Rodosto, que les ambassadeurs anglais et français, de retour à Constantinople depuis le 19 juin, avoient décidé le sultan Mahmoud à envoyer des plénipotentiaires au quartier-général russe pour y

traiter de la paix. Puisse le ciel la ramener au milieu de ces malheureuses provinces qui ne sont pas seulement affligées des maux de la guerre, mais que le fléau de la peste et d'autres maladies contagieuses désolent.

---

## Rectifications de foires, pour l'an 1830.

SAMOENS (en Savoye). Les 4 Février. --- 5 Avril. --- 4 Juin. --- 17 Août. --- 29 Septembre. 21 Octobre. --- 15 Décembre.

DIESSE (Canton de Berne). Le 21 Septembre.

BONNEVILLE (en Savoye). Les 15 Mars. --- 12 Juillet. --- 11 Septembre. --- 11 Novembre.

---

*MM. FRÈRES LÆRTSCHER, Imprimeurs - Libraires à VEVEY, ont une bibliothèque composée d'ouvrages de littérature, philosophie, sciences, histoires, voyages, etc. anciens et modernes. Ils se chargent de toutes les commissions en librairie. Leur cabinet littéraire est habituellement assorti des nouveautés qui offrent le plus d'intérêt, non seulement dans les romans, mais aussi dans les diverses classes de la bonne littérature. On trouve chez eux tous les livres en usage dans les églises et écoles; ainsi qu'un très grand choix de livres blancs, papiers de toutes qualités pour dessin, écriture et emballage; papier en couleurs et marbrés; encre diverses, couleurs, crayons et généralement toutes les fournitures de bureau et de dessin. Leur imprimerie étant assortie en différens caractères français et allemands, ils peuvent exécuter dans ces deux langues les divers ouvrages qu'on voudroit confier à leurs presses. Ils ont aussi un atelier de reliure.*

*Pour signaler les contrefaçons du Messenger boiteux de Berne et Vevey qui circulent annuellement; nous déclarons faux et contrefaits tous ceux qui ne porteront pas notre signature.*

*M. AUGUSTE BOREL - BOREL, Libraire à NEUCHÂTEL, successeur de Madame FAUCHE-BOREL, continue d'être assorti en livres d'usage et de littérature, bibles de Monsieur Ostervald, de différentes et belles éditions, nouveau testament, psaumes à quatre parties belle édition, idem tout musiqué et autres; papier de toutes sortes de qualités, peints, et dessiner et pour plans, papiers de musique, tapisseries fines et ordinaires; parchemin velin pour notaires, idem ordinaire; encres de Paris de différentes couleurs, plumes de toutes sortes de qualités, cire fine et ordinaire, pains à cacketer, porte-feuilles, crayons et fournitures pour le dessin; cartes géographiques générales et particulières, dite du Pays par Monsieur Ostervald, cartes de visite et d'invitation unies et gaufrées, estampes, étuis de mathématiques, et objets de bureaux, carton lisse et ordinaire en gros et en détail, etc. etc. etc. le tout en bonne marchandise, et à des prix satisfaisans.*

*Sa correspondance au-dehors lui facilite les moyens de se procurer les ouvrages qu'on lui demanderait; et qui ne se trouveraient pas dans son magasin.*